

PERSPECTIVES D'AVENIR ET OPPORTUNITÉS POUR UN
DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÎLE D'ANTICOSTI

Par
Audrey Larochelle

Essai présenté au Centre universitaire de formation
en environnement et développement durable en vue
de l'obtention du grade de maîtrise en environnement (M. Env.)

Sous la direction de Darren Bardati

MAÎTRISE EN ENVIRONNEMENT
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Juillet 2019

SOMMAIRE

Mots-clés : Anticosti, développement durable, développement endémique, insularité, mini-maisons, biomasse forestière résiduelle, agriculture nordique, randonnée pédestre, tourisme, gibier sauvage, cerf de Virginie

L'île d'Anticosti est depuis longtemps convoitée pour ses richesses naturelles. Elle a entre autres été le paradis de chasse d'un riche chocolatier européen, un lieu d'exploitation forestière et un site de prospection pétrolière. À ce jour, un vent de changement souffle sur l'île. Plutôt que d'axer le développement sur l'exploitation des ressources naturelles, on cherche à les préserver, notamment par l'acquisition d'une reconnaissance au patrimoine mondial de l'UNESCO. Témoins de ces grands changements, les Anticostiens se réjouissent de savoir l'île protégée, mais ils sont aussi préoccupés par la perte de leurs principaux employeurs. La petite communauté de 200 habitants est en constant déclin depuis les années 1960 ; la seule école de Port-Menier se vide, les gens partent pour s'installer sur le continent. À bout de souffle, les Anticostiens rêvent de projets qui assureraient leur autonomie. Plusieurs tentatives pour mettre en marché des produits propres à l'île tels que le cerf de Virginie et le homard ont été réalisées, mais les obstacles liés au contexte d'insularité et les défis bureaucratiques ont eu raison de celles-ci. Quelles sont donc les perspectives d'avenir? Le tourisme serait-il la voie à suivre? Si oui, comment faire en sorte de développer un modèle durable, qui assure la protection de l'environnement, et ce, en cohérence avec les besoins des Anticostiens? L'objectif principal de cet essai est d'identifier des opportunités de développement qui permettraient à l'île d'Anticosti de faire de sa spécificité une richesse, en s'inspirant de projets à succès réalisés ailleurs au Québec et au Canada. Les projets ayant été retenus sont diversifiés et touchent au secteur agroalimentaire, énergétique, touristique et immobilier.

Les conclusions de l'analyse multicritère démontrent que les cinq projets étudiés présentent un potentiel intéressant à différentes mesures. Le projet ayant obtenu le pointage le plus important est celui d'installation d'un système de chauffage à la biomasse forestière résiduelle, avec un résultat de 30%. C'est donc la réalisation de ce projet qui devrait être priorisée à court terme par la municipalité de Port-Menier. À l'inverse, le projet dont le pointage est le plus faible est celui du sentier de marche, avec un résultat de 13%. Effectivement, comme ce dernier a un impact économique incertain et qu'il nécessite beaucoup d'investissements, il est recommandé de le réaliser dans une vision à long terme. Les trois autres projets, soit le développement de l'agriculture, la construction de mini-maisons et la commercialisation du cerf de Virginie ont obtenu un résultat respectif de 24%, 15% et 15%. De ces résultats découlent des recommandations visant à améliorer les projets et à les transposer au contexte d'Anticosti. L'essai conclut que les perspectives d'avenir à Anticosti sont nombreuses, mais qu'une structuration des initiatives est nécessaire afin d'obtenir une offre de qualité qui respecte l'authenticité et assure la protection des richesses naturelles sur l'île.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier mon directeur de recherche, M. Darren Bardati, pour son accompagnement et sa disponibilité tout au long de la rédaction de cet essai. Par son positivisme, il a su dissiper mes craintes et par sa flexibilité il m'a incitée à oser dire mes idées.

Je remercie également l'ensemble des personnes qui ont généreusement consacré de leur temps pour répondre à mes questions, Daniel Morin, Carole Longuépée et Katia Lesiack ; sans vous, les résultats de mon essai auraient été différents. Également, une mention spéciale à l'organisme Nature Québec pour m'avoir fait découvrir l'île d'Anticosti dans la cadre de La grande traversée 2017. Grâce à vous, j'ai découvert un paradis de tourbières, de forêts et de rivières qui m'a tellement inspirée que j'ai souhaité en faire mon sujet de fin de maîtrise.

Finalement, merci à mes proches qui m'ont encouragée et qui m'ont écoutée tout au long de ces mois de rédaction, et tout particulièrement ma grande amie Angélique Robidas. Je m'étonne encore de voir que malgré nos parcours académiques bien différents, nous avons réalisé notre maîtrise ensemble, et ce, du premier cours jusqu'à la remise de cet essai!

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1. MISE EN CONTEXTE	4
1.1 Une histoire façonnée par l'exploitation des ressources naturelles	4
1.2 Les enjeux de développement dans un contexte insulaire	7
1.2.1 La démographie	9
1.2.2 L'économie.....	9
1.2.3 Le transport.....	10
1.2.4 Les infrastructures et équipements.....	10
1.3 Stratégies provinciales et statuts particuliers.....	11
1.3.1 Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité du territoire.....	11
1.3.2 Stratégie gouvernementale de développement durable.....	11
1.3.3 Stratégie maritime du Québec et Plan Nord.....	12
1.3.4 La Stratégie touristique québécoise au nord du 49 ^e parallèle.....	13
1.3.5 Statut particulier d'insularité.....	14
1.3.6 Patrimoine mondial de l'UNESCO.....	15
2. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À ANTICOSTI.....	16
2.1 Agriculture innovante et de spécialité.....	18
2.2 Transformation et mise en marché des ressources locales.....	19
2.3 Plein air et écotourisme.....	20
2.4 Énergies renouvelables.....	21
2.5 Construction d'habitations alternatives.....	21
3. DES PROJETS À SUCCÈS COMME SOURCE D'INSPIRATION.....	23
3.1 Grenier Boréal, Minganie.....	23
3.1.1 Impacts environnementaux.....	24
3.1.2 Impacts économiques.....	24
3.1.3 Impacts culturels.....	25
3.1.4 Impacts sociaux.....	26
3.1.5 Impacts sur la gouvernance.....	27
3.2 Sentiers entre Vents et Marées, Îles-de-la-Madeleine.....	28
3.2.1 Impacts environnementaux.....	28
3.2.2 Impacts économiques.....	29
3.2.3 Impacts culturels.....	30
3.2.4 Impacts sociaux.....	30
3.2.5 Impacts sur la gouvernance.....	31
3.3 Le Petit Quartier, Sherbrooke.....	32
3.3.1 Impacts environnementaux.....	33

3.3.2 Impacts économiques	33
3.3.3 Impacts culturels	34
3.3.4 Impacts sociaux	34
3.3.5 Impacts sur la gouvernance.....	35
3.4. Commercialisation du gibier sauvage, Terre-Neuve.....	35
3.4.1 Impacts environnementaux.....	36
3.4.2 Impacts économiques	37
3.4.3 Impacts culturels	37
3.4.4 Impacts sociaux	38
3.4.5 Impacts sur la gouvernance.....	38
3.5 Chauffage à la biomasse résiduelle, Vallée de la Matapédia	38
3.5.1 Impacts environnementaux.....	39
3.5.2 Impacts économiques	40
3.5.3 Impacts culturels	41
3.5.4 Impacts sociaux	41
3.5.5 Impacts sur la gouvernance.....	43
4. ANALYSE MULTICRITÈRE	44
4.1 Méthode d'analyse	44
4.2 Sélection des critères et sous-critères	44
4.3 Pondération des critères et sous-critères	46
4.4 Limites de l'analyse	49
4.5 Résultats.....	49
5. TRANSFÉRABILITÉ DES PROJETS AU CONTEXTE ANTICOSTIEN.....	55
5.1 Transférabilité du modèle du Grenier Boréal	56
5.2 Transférabilité du modèle des SEVEM	57
5.3 Transférabilité du modèle du Petit Quartier	58
5.4 Transférabilité du modèle de commercialisation du gibier de Terre-Neuve	58
5.5 Transférabilité du modèle de la biomasse à la Matapédia	59
6. DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS	62
6.1 Recommandations pour le développement de l'agriculture à Anticosti	63
6.2 Recommandations pour le développement du sentier de longue randonnée à Anticosti.....	64
6.3 Recommandations pour le développement de la biomasse forestière résiduelle à Anticosti.....	65
6.4 Recommandations pour la commercialisation du cerf de Virginie à Anticosti	66
6.5 Recommandations pour le développement d'un quartier de mini-maisons à Anticosti	67
CONCLUSION.....	68
RÉFÉRENCES	70
BIBLIOGRAPHIE.....	80
ANNEXE 1 – ENTREVUES.....	83

ANNEXE 2 – RÉSULTATS DE L'ANALYSE MULTICRITÈRE	84
ANNEXE 3 – GRILLE D'ANALYSE DES ALTERNATIVES POUR LE CRITÈRE ENVIRONNEMENT.....	85
ANNEXE 4 – GRILLE D'ANALYSE DES ALTERNATIVES POUR LE CRITÈRE ÉCONOMIQUE	86
ANNEXE 5 – GRILLE D'ANALYSE DES ALTERNATIVES POUR LE CRITÈRE CULTUREL	87
ANNEXE 6 – GRILLE D'ANALYSE DES ALTERNATIVES POUR LE CRITÈRE SOCIAL	88
ANNEXE 7 – GRILLE D'ANALYSE DES ALTERNATIVES POUR LE CRITÈRE DE GOUVERNANCE ...	88

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figure 1.1	Carte des rivières et aires protégées de l'île d'Anticosti	4
Figure 1.2	Ligne du temps de l'histoire d'Anticosti	5
Figure 1.3	Territoire du Plan Nord – Région de la Côte-Nord	13
Figure 1.4	Territoire visé par la stratégie touristique au nord du 49e parallèle	14
Figure 2.1	L'avenir d'Anticosti tel que perçu par les résidents de Port-Menier	17
Figure 3.1	Plan d'aménagement du Petit Quartier à Sherbrooke	32
Figure 4.1	Résultats comparant les cinq alternatives selon les cinq critères	50
Figure 4.2	Résultats comparant les cinq alternatives selon les impacts environnementaux	51
Figure 4.3	Résultats comparant les cinq alternatives selon les impacts économiques	52
Figure 4.4	Résultats comparant les cinq alternatives selon les impacts culturels	53
Figure 4.5	Résultats comparant les cinq alternatives selon les impacts sociaux	54
Figure 4.6	Résultats comparant les cinq alternatives selon les impacts sur la gouvernance	54
Figure 6.1	Système de construction territoriale à partir d'un produit à forte spécificité	62
Tableau 3.1	Réduction de GES par année des projets de la Vallée de la Matapédia	40
Tableau 3.2	Économies par année des projets de la Vallée de la Matapédia	41
Tableau 4.1	Liste des critères de l'analyse multicritère AHP	45
Tableau 4.2	Signification des valeurs utilisées pour la pondération des critères	46
Tableau 4.3	Matrice d'évaluation des critères entre eux	47
Tableau 4.4	Pondération des sous-critères environnementaux	47
Tableau 4.5	Pondération des sous-critères économiques	48
Tableau 4.6	Pondération des sous-critères culturels	48
Tableau 4.7	Pondération des sous-critères sociaux	48
Tableau 4.8	Pondération des sous-critères de gouvernance	49
Tableau 4.9	Signification des valeurs utilisées pour l'analyse multicritère	50
Tableau 5.1	Signification des valeurs utilisées pour l'analyse de transférabilité	55
Tableau 5.2	Analyse de transférabilité des modèles à succès	56

LISTE DES ACRONYMES

AHP	Analyse hiérarchique des procédés
CMED	Commission mondiale sur l'environnement et le développement
CRCO	Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire
EEE	Espèce exotique envahissante
FARR	Fonds d'appui au rayonnement des régions
GES	Gaz à effet de serre
GR	Grande randonnée
IPBES	Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques
LAU	Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MRC	Municipalité régionale de comté
NQ	Nature Québec
PAE	Plan d'aménagement d'ensemble
PFNL	Produits forestiers non ligneux
PPCMOI	Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble
PPU	Plan particulier d'urbanisme
PIA	Plan d'implantation et d'intégration architecturale
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
SEPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
SEVEM	Sentiers entre Vents et Marées
VBQ	Vision Biomasse Québec
VTT	Véhicule tout-terrain
VUE	Valeur universelle exceptionnelle

INTRODUCTION

Les plus grands enjeux sociétaux du 21^e siècle sont sans aucun doute des enjeux de protection de l'environnement et de lutte aux changements climatiques. Les dernières décennies de surconsommation, d'exploitation excessive des ressources naturelles, de déforestation massive, de pêches non durables, de pollution de l'air par l'industrie, d'agriculture de masse, d'automobiles, d'urbanisation, etc. ont mené à une dégradation des écosystèmes et mettent en péril la survie de nombreuses espèces dont l'humain dépend. Selon une étude réalisée conjointement par 145 scientifiques de différents pays et approuvée par les membres de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), 1 million d'espèces animales et végétales sont actuellement menacées d'extinction. Selon cette même étude, 75% des écosystèmes terrestres et 60% du milieu aquatique sont sérieusement affectés par les activités humaines. (IPBES, 2019) À titre d'exemple, les 2/3 des plus longs cours d'eau du monde sont entravés par des ponts et des barrages hydroélectriques qui affectent le libre cours de l'eau et qui mettent en péril la santé des écosystèmes aquatiques (Grill et al., 2019). L'augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES) est en train de dérégler le climat et affecte sérieusement les milieux maritimes et nordiques, les environnements forestiers, le cadre bâti de nos villes et la santé publique (Ouranos, 2019). Pour agir face à ces enjeux mondiaux, une refonte du système économique doit être faite et la protection des milieux naturels doit être une priorité (Shields, 2019). Les défis sont majeurs et il faut agir dès maintenant. À l'échelle régionale et locale, des initiatives se mettent sur pied aux quatre coins de la planète, des municipalités expérimentent de nouvelles pratiques d'aménagement du territoire, des groupes citoyens se forment pour réfléchir collectivement à des solutions, de nouveaux modèles d'agriculture écologique émergent, et plus encore. Le réseau mondial des villes en transition démontre bien cette mobilisation et la volonté citoyenne de reconnecter avec la nature et de participer concrètement et positivement à un changement de paradigme (Transition Network, s. d.).

Bien que l'île d'Anticosti soit située au cœur du golfe du Saint-Laurent et que son éloignement par rapport au continent en fasse un lieu difficile d'accès, cela n'a pas empêché l'industrie forestière et pétrolière de s'y développer. À l'inverse, cet éloignement a été favorable à ce type de développement, puisque peu de gens ont osé s'y installer, ainsi la faible occupation du territoire a laissé le champ libre à l'industrie (Hamelin et Dumont, 1979). D'ailleurs, les dernières années ont été le théâtre d'un combat important contre l'exploitation des hydrocarbures sur l'île, divisant les citoyens, les communautés autochtones, le gouvernement et les compagnies pétrolières. Depuis le recul du gouvernement face à ce type d'exploitation, la communauté de Port-Menier est en pleine restructuration et comme ailleurs au Québec, de nombreuses idées émergent pour en faire un lieu où développement rime avec protection de l'environnement.

Les ressources d'un territoire insulaire peuvent être catégorisées de différentes manières. Elles peuvent être génériques, c'est-à-dire présentes, mais indépendantes du territoire et donc transférables d'un lieu à

l'autre. Inversement, elles peuvent être spécifiques, soit fortement ancrées dans un lieu, uniques à un territoire et donc non transférables. À Anticosti, les ressources sont sans équivoque spécifiques au territoire, nous n'avons qu'à penser au cerf de Virginie qui nulle part ailleurs au Québec n'est présent en si grand nombre, aux falaises et au sous-sol qui est chargé de fossiles rares et aux nombreuses rivières à l'eau transparente. Ces ressources uniques procurent à Anticosti un avantage concurrentiel et constituent des opportunités de développement économique. (Taglioni, 2011) Cependant, ces ressources sont-elles actives? Des activités de chasse et pêche et de villégiature sont offertes, mais sont-elles mises en valeur à leur plein potentiel? L'île d'Anticosti demeure encore un secret bien gardé que peu ont eu la chance d'explorer.

L'objectif principal de l'essai est d'identifier des opportunités de développement durable qui permettraient à la communauté d'Anticosti de faire de ses spécificités une richesse. Pour y parvenir, cinq objectifs spécifiques ont été fixés. Tout d'abord, il est essentiel de connaître la dynamique socio-économique, environnementale et culturelle sur l'île d'Anticosti. Une fois ce portrait dressé, il sera possible d'identifier les différents enjeux. C'est pourquoi le premier objectif est de documenter les défis liés au contexte d'insularité d'Anticosti. Pour ce faire, le rapport sur le désenclavement d'Anticosti produit par les Associations touristiques régionales de Manicouagan et Duplessis a été consulté. Il a permis de déterminer les principales problématiques que cause l'éloignement. Le second objectif spécifique est de répertorier les lois et stratégies gouvernementales ayant un impact sur le développement de la communauté. Plusieurs sources ont été consultées afin de dresser un bref portrait du cadre législatif, dont la stratégie gouvernementale pour l'occupation du territoire, le Plan Nord et la stratégie gouvernementale de développement durable. Le troisième objectif spécifique est de comprendre les besoins des Anticostiens, ainsi que leur vision d'avenir. Pour ce faire, la documentation rendue disponible par la municipalité a été utilisée, notamment le plan de développement stratégique de la municipalité de l'Île d'Anticosti, ainsi que le rapport d'un évènement consultatif ayant eu lieu en juin 2018. Le quatrième objectif spécifique est de cibler des projets structurants en milieu isolé ayant un impact positif sur l'économie locale et d'en retirer des recommandations pour le développement durable à Anticosti. Finalement, le dernier objectif spécifique est d'évaluer le potentiel de reproductivité de ces projets.

L'essai se divise en six chapitres. Le premier présente un état de situation de la communauté de Port-Menier, de sa découverte par Jacques Cartier à aujourd'hui en 2019, incluant les principaux enjeux auxquels elle est confrontée et un portrait du cadre législatif en vigueur. Ensuite, dans un deuxième chapitre, la vision d'avenir des Anticostiens est présentée, accompagnée de quelques opportunités de développement qui se dessinent devant elle. Subséquemment, dans le troisième chapitre sont présentées cinq initiatives à succès d'ailleurs au Québec et au Canada desquelles s'inspirer pour Anticosti. Elles sont ensuite décortiquées dans l'analyse multicritère qui constitue le quatrième chapitre. Ce dernier comporte entre autres la présentation de la méthode d'analyse des cinq alternatives, le choix des études de cas, la méthode d'analyse, les critères d'évaluation et leur pondération, les principales limites de la recherche et

finalement les résultats. Puis, vient le cinquième chapitre, dont l'objectif est d'évaluer le potentiel de transférabilité des cinq initiatives au contexte anticostien à la lumière des principales caractéristiques ressorties dans l'analyse multicritère. Finalement, le dernier et sixième chapitre consiste à la formulation de recommandations s'adressant aux parties prenantes qui ont un pouvoir et un intérêt pour l'avenir d'Anticosti, soit l'ensemble des résidents de l'île, la communauté innue, le gouvernement du Québec et du Canada, les entrepreneurs et les acteurs de changements en environnement.

Pour assurer la pertinence et la qualité des sources, une attention particulière a été apportée aux types de documents, à l'auteur, à l'année de publication, aux références, à la maison d'édition et au domaine des ressources en ligne. L'objectif est de travailler avec des documents datant du début des années 2000, rédigés par des auteurs objectifs et ayant une expérience crédible associée au sujet. Deux principales sources d'information ont été utilisées, soit la documentation en ligne ainsi que des entretiens téléphoniques, lorsque nécessaires, pour venir pallier le manque d'informations disponibles. Effectivement, comme les éléments étudiés à l'intérieur de cet essai sont pour la plupart relativement nouveaux ou même en cours de développement, l'information accessible était par moment très limitée, d'où la forte représentation de sources provenant des médias écrits tels que Radio-Canada.

1. MISE EN CONTEXTE

Plantée en plein cœur du golfe du Saint-Laurent, Anticosti est la plus grande île du Québec, avec une superficie de 7 943 km², sur une longueur de 220 km et une largeur de 56 km. Elle fait partie de la région administrative de la Côte-Nord et de la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Minganie. Comme elle est entourée par la mer, son climat est plus doux que le reste de la Côte-Nord ; les étés y sont frais, mais les hivers plus tempérés avec une moyenne de -13 au thermomètre. Sa topographie est comme un grand plateau, légèrement incliné vers le Sud. Il y a donc de grandes falaises sur la rive Nord et des pentes douces du côté sud. Son sous-sol est composé de strates de roches sédimentaires dans lesquelles plus de 600 espèces de fossiles ont été identifiées à ce jour. Comme l'illustre la figure 1.1, plusieurs rivières à l'eau douce morcellent son paysage, dont vingt-quatre rivières à saumon. Au total, 10 000 km de cours d'eau sillonnent l'île, alors que 214 km² du territoire sont constitués de lacs. Pour ce qui est de sa végétation, l'île d'Anticosti fait partie de la sous-section Est du domaine de la sapinière à bouleaux blancs. Toutefois, on y retrouve principalement des épinettes blanches en raison du broutement des cerfs de Virginie qui empêche les bouleaux de grandir. Il y a également plusieurs tourbières au centre de l'île. De plus, 23% de l'île possède actuellement un statut de protection, dont le parc national et deux réserves écologiques. (Comité de développement de Port-Menier, 2009)

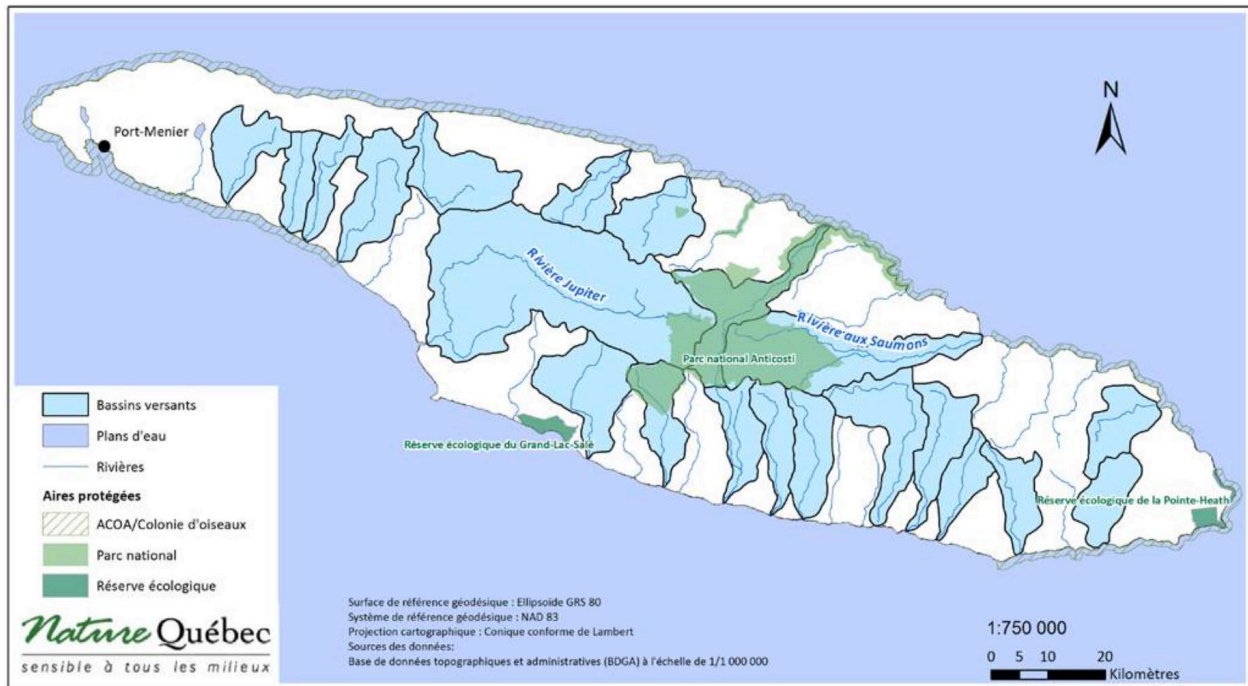


Figure 1.1 Carte des rivières et aires protégées de l'île d'Anticosti (tirée de : Nature Québec, 2016)

1.1 Une histoire façonnée par l'exploitation des ressources naturelles

L'histoire d'un territoire se décompose en différentes séquences temporelles, parsemées de multiples crises. Les crises sont des moments de rupture et de transition d'un mode de développement à un autre ;

moments de remise en cause, souvent provoqués par des blocages ou des impasses. Ils sont difficiles à traverser pour les communautés, mais sont aussi l'occasion de se redéfinir et de repenser le développement. Dresser les grandes lignes historiques d'un lieu permet de contextualiser son évolution et de comprendre là où il en est aujourd'hui. (Dehoorne, 2014) L'histoire d'Anticosti est loin d'être un fleuve tranquille. Par sa position géographique, de nombreux navires et colonisateurs s'y sont arrêtés. Elle est passée entre les mains des Français et des Anglais, elle a intéressé les Allemands, elle a été privatisée, puis est devenue propriété de l'État québécois. À ce jour, Anticosti est assurément en train de traverser une autre de ces crises et tout porte à croire qu'il en résultera une rupture avec son passé de colonisation et de territoire ressource. La figure 1.2 illustre les principales étapes de la trajectoire d'Anticosti. Selon Hamelin et Dumont (1979), cette histoire se divise en six grandes phases décrites ci-dessous.

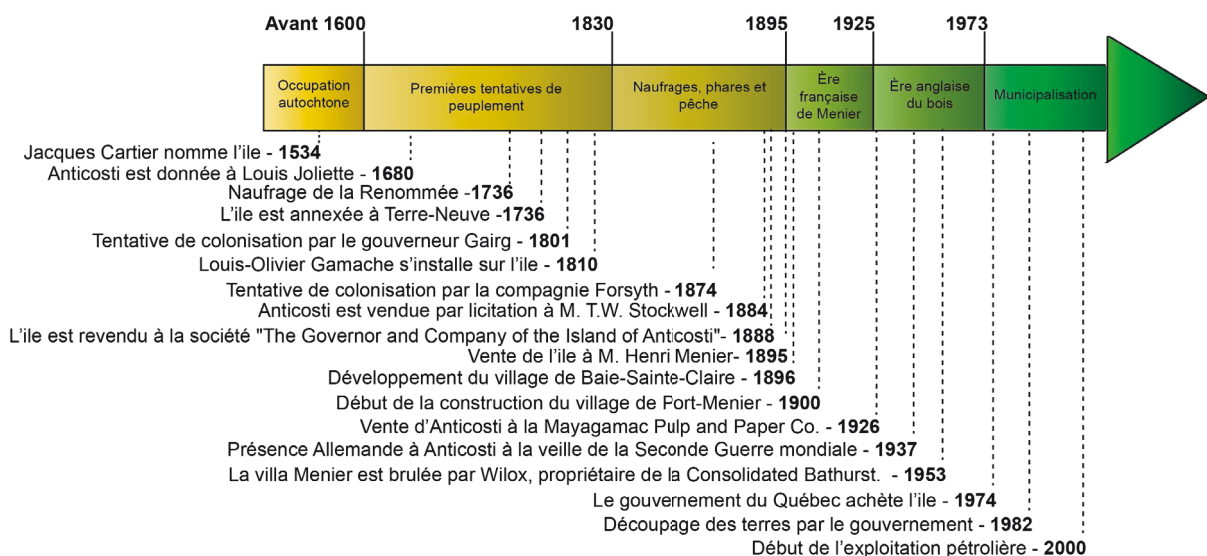


Figure 1.2 Ligne du temps de l'histoire d'Anticosti (inspirée de : Hamelin et Dumont, 1979)

Avant que les Européens ne découvrent Anticosti, il y a 3 500 ans, l'île était régulièrement fréquentée par les Premières Nations, qui y faisaient des expéditions de chasse à l'ours, aux loups-marins et aux oiseaux. Les Innus appelaient l'île Notiskuan pour l'île où l'on chasse l'ours et les Micmacs l'appelaient Natigostec pour terre avancée. Les premiers écrits européens reconnaissant l'existence d'Anticosti sont ceux de Jacques Cartier lors de sa deuxième expédition en Amérique. Il la nomma alors l'Assomption en référence à la journée de la découverte. Puis, vers 1600, Samuel de Champlain la nomma Anticosti. (Bouchard, 2018, 22 juillet)

En 1680, l'île d'Anticosti et la seigneurie des îles de Mingan furent offertes à Louis Joliette pour le remercier de ses voyages d'exploration au Mississippi et à la baie d'Hudson. Il s'installa sur l'île avec sa famille, y développa plusieurs postes de traite et pratiqua la pêche au saumon pour approvisionner la ville de Québec. Quelques années plus tard, l'ensemble de ses installations fut brûlé par les Anglais. Lors des années qui suivirent, quelques rares familles s'y installèrent, mais celles-ci demeurent marginales. Le célèbre Louis-

Olivier Gamache, aussi appelé le sorcier de l'île, y occupa le poste de gardien du dépôt de provisions pour secourir les nombreux naufragés. (Bouchard, 2018, 22 juillet) Effectivement, les côtes de l'île sont particulièrement difficiles à naviguer à cause de hauts-fonds qui l'entourent. Des centaines de naufrages y sont parvenus ; rien que de 1828 à 1899, on en compte 138, c'est pourquoi les eaux qui entourent l'île d'Anticosti sont surnommées le cimetière du golfe. (Touchette-Saumonier, 2012, 6 août)

En 1896, un riche chocolatier français nommé Henri Menier fit l'acquisition de l'île pour la somme de 125 000\$. Son grand projet était de transformer l'île en un paradis de chasse et de pêche. Pour ce faire, il introduit de nombreuses espèces animales, dont le castor, le lièvre et le cerf de Virginie, ce qui changea l'écologie de l'île à jamais et en fit sa renommée d'aujourd'hui. Fort en ambition, Menier développa deux villages hautement modernes, soit Baie-Sainte-Claire et Port-Menier. Son associé Georges Martin-Zédé et son frère développèrent quant à eux la chasse, la pêche au homard et au saumon, l'agriculture ainsi que l'industrie forestière, jusqu'à la vente de l'île à la Consolidated Paper Corporation en 1926. Durant près de quarante ans, la principale économie de l'île fut alors l'exploitation forestière. (Radio-Canada, 2017, 29 août)

En 1974, l'île devient finalement la propriété de l'État québécois pour la somme de 23 millions de dollars. Sa gestion fut assurée par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche jusqu'en 1982, période durant laquelle l'État commença à céder les différentes installations résidentielles et commerciales aux habitants de l'île. Puis en 1984, un premier conseil municipal se constitua. Cette époque de grands changements permit aux résidents de prendre en main leur destin. De nouvelles entreprises furent créées, ainsi que des organismes communautaires. (Radio-Canada, 2017, 29 août)

Puis, l'année 2012 marque le début de la longue saga des hydrocarbures à Anticosti. convoités depuis les années 1960 pour le potentiel pétrolier et gazier, plusieurs entreprises se procurent des permis de recherche sur l'île. Des études sont réalisées par les entreprises Corridor Ressources et Pétrolia, ainsi que par le gouvernement du Québec, afin de chiffrer la quantité de pétrole et de gaz dans les sous-sols de l'île. La quantité globale sera estimée à 42,9 millions. (Nature Québec, 2016) En février 2014, le gouvernement Marois annonce un soutien financier de 115 000\$ pour vérifier le potentiel pétrolier et mandate Ressources Québec pour la gestion de l'investissement (La Presse Canadienne, 2014, 13 février). Quelques mois plus tard, le Parti libéral entre au pouvoir sous la direction de Philippe Couillard. D'abord favorable au projet, le premier ministre change son fusil d'épaule en 2015. Néanmoins, cela n'empêche pas les pétrolières de poursuivre l'exploration. En juin 2015, Pétrolia obtient l'autorisation d'effectuer le forage de trois puits à Anticosti. (Shields, 2016, 16 juin)

En réaction au projet, un mouvement de contestation de l'exploitation des hydrocarbures sur Anticosti émerge dans la société québécoise. Des regroupements citoyens s'allient pour faire pression sur le gouvernement. Puis, des organismes de protection de l'environnement, tels que Nature Québec (NQ) et Équiterre condamnent publiquement le projet. En 2017, la communauté innue de la Minganie met en

demeure Ottawa pour le manque de consultation auprès des Premières Nations (Radio-Canada, 2017, 10 juillet). Le positionnement des Anticostiens est quant à lui plus nuancé. La cohabitation des activités de chasse et de pêche avec l'exploitation pétrolière s'annonce effectivement difficile et les impacts de l'exploitation pétrolière sur le milieu naturel préoccupent la population. Toutefois, les retombées économiques et la création d'emplois générées par le projet sont rassurantes considérant la précarité de la petite communauté. (Champagne, 2014)

Entretiens, pour souligner le 150^e anniversaire de la confédération, Ottawa lance un appel de candidatures pour l'ajout de nouveaux lieux à la liste indicative des sites du Patrimoine mondial du Canada. Il s'agit d'une étape nécessaire pour l'inscription d'un nouveau site au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). La communauté de Port-Menier, appuyée par le gouvernement du Québec, saisit l'occasion et dépose sa candidature. La démarche en valut la chandelle, puisqu'Anticosti figure à ce jour parmi les huit sites canadiens ayant été ajoutés à la liste. Elle a été retenue « pour ses fossiles exceptionnels de la période se situant entre l'Ordovicien supérieur et le Silurien inférieur, qui n'ont aucun équivalent ailleurs sur la planète » (Gouvernement du Canada, 2017). La prochaine étape de la démarche est le dépôt du dossier de candidature à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, en février 2021. Pour piloter le projet, un comité a été formé par plusieurs partenaires. De plus, les chefs de clans autochtones ont donné leur accord à l'unanimité pour la démarche UNESCO (Radio-Canada, 2017, 17 janvier). Obtenir un tel statut favoriserait grandement la protection de l'île à long terme. Plus de détails concernant cette démarche seront donnés dans le prochain chapitre.

Il va sans dire que l'exploitation des hydrocarbures entre en contradiction avec la démarche de reconnaissance du patrimoine naturel de l'île, c'est pourquoi en juillet 2017, le gouvernement annonce officiellement la fin de l'exploration pétrolière sur Anticosti (Dion, 2017, 28 juillet). Un dédommagement aux entreprises ayant des permis d'exploration est prévu afin de rembourser leurs investissements. Des ententes ont déjà été conclues avec Junex, Corridor et Maurel & Prom et des négociations sont toujours en cours avec Pétrolia et TransAmerican. Au total, il est attendu qu'une centaine de millions de dollars soit versée aux différents partenaires du projet. (Sioui, 2017, 29 juillet) L'ex-ministre de l'Environnement sous le gouvernement libéral, Isabelle Melançon, a également annoncé un soutien de 400 000 \$ à la municipalité de Port-Menier pour l'aider dans sa démarche pour l'UNESCO (Morasse, 2018, 22 juin).

1.2 Les enjeux de développement dans un contexte insulaire

Bien que l'île d'Anticosti soit située à seulement deux heures d'avion de Montréal, en descendant du petit avion qui y mène et en marchant sur la piste d'atterrissage entourée d'une forêt dense d'épinettes noires, les sentiments d'éloignement, de dépaysement, mais aussi de convivialité et de familiarité sont immanquables. Ces impressions sont d'autant plus fortes en arrivant par voie maritime, après sept heures à naviguer sur les eaux tumultueuses du golfe du Saint-Laurent en partance de la Côte-Nord. Cet emplacement géographique, dit insulaire, fait en sorte que la vie sur Anticosti est caractérisée par des

enjeux environnementaux, sociaux et économiques bien différents des espaces continentaux. La section qui suit vise à identifier ces particularités qui façonnent le mode de vie des Anticostiens et qui influencent inévitablement les possibilités de développement. Mais d'abord, que signifie l'insularité? Le Larousse (s. d.a) la définit comme un « état, caractère d'un pays formant une île ou composé d'îles », l'Universalis (2019) comme « relatif à une île, qui habite une île » et le Reverso dictionnaire (2018) comme le « caractère d'un pays situé sur une île ou sur plusieurs îles ».

Bien des recherches démontrent l'existence de caractéristiques communes aux milieux insulaires. Par exemple, la dimension économique des îles est souvent caractérisée par des déséconomies d'échelle, une faible diversité d'activités et donc une faible concurrence, une grande dépendance au marché extérieur et le coût élevé de ces ressources, ainsi qu'un niveau de vie moindre (Chevarie et al., 2015). En fait, de manière générale, les milieux insulaires font face à des surcoûts, c'est-à-dire « une somme qui vient en excédent du coût normal de quelque chose » (Larousse, s. d.b). Ce phénomène est complexe et difficile à chiffrer, puisqu'il comprend des surcoûts directs, indirects et souvent cachés. L'étude préliminaire sur le phénomène des surcoûts liés à l'éloignement et à l'insularité en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine illustre ce phénomène de la manière suivante : un employeur qui envoie un employé à une formation professionnelle doit payer plus cher qu'un autre employeur qui se situe plus près d'un centre urbain, car il doit déboursier pour le transport et l'hébergement. De plus, l'employé sera absent plus longtemps et l'employeur devra le remplacer par une autre personne moins compétente. Ces surcoûts s'observent dans tous les secteurs d'activités en milieux insulaires, et sont absorbés par les municipalités, les citoyens et les entreprises. Cela nuit à l'économie locale. (Richard, 2015)

Concernant la dimension environnementale, les milieux insulaires sont généralement davantage exposés aux aléas naturels tels que les tempêtes, ainsi qu'aux conséquences des changements climatiques telles que la hausse du niveau de la mer. De plus, l'accessibilité aux ressources naturelles telles que l'eau douce y est plus difficile, puisque les eaux de ruissellement et les eaux souterraines sont présentes en quantités très limitées et que les infrastructures sont souvent déficientes. Les écosystèmes naturels sont également plus fragiles, car moins diversifiés et plus exposés. Le sol est aussi exposé à plusieurs pressions, telles que l'urbanisation, la coupe forestière et l'érosion des berges. (Angeon et Saffache, 2008) L'ensemble de ces particularités sont souvent considérées comme des freins importants au développement des milieux insulaires, c'est pourquoi il est essentiel de les identifier et de les reconnaître, en vue de concevoir des stratégies de développement durable adaptées au contexte.

Plusieurs études démontrent également un lien entre les caractéristiques géographiques d'un lieu et les déterminants sociaux. Dans le cas d'une île, il est affirmé que l'isolement par rapport au reste du monde et la petite taille des communautés peuvent avoir des impacts très positifs sur la cohésion sociale et sur la propension à l'action collective. En effet, la petite dimension d'une communauté permet de générer des liens sociaux très forts entre les individus qui la composent à cause de la proximité physique, mais aussi à

cause du sentiment d'appartenance, de l'histoire commune et de l'homogénéité culturelle. L'éloignement par rapport au continent est quant à lui propice à l'implication locale et à l'ancrage territorial. L'ensemble de ces conditions crée un terreau fertile pour la réalisation de projets collectifs, ce qui améliore la résilience aux contraintes économiques et environnementales présentées plus haut. Cela dit, l'isolement et la petite taille d'une communauté peuvent aussi être à la source d'une dynamique sociale toxique, en apportant des comportements de repli, de renfermement ou de nombrilisme. (Angeon, et Saffache, 2008) Les sections qui suivent aborderont plus spécifiquement les caractéristiques démographiques, économiques, sociales et environnementales qui façonnent l'île d'Anticosti et dont il faudra prendre en compte tout au long de cet essai.

1.2.1 La démographie

La communauté de Port-Menier est en lente, mais constante régression depuis de nombreuses années. La population est passée de 850 habitants en 1960 à 192 en 2017. De ce nombre, environ 50% ne sont pas natifs de l'île. (Statistique Canada, 2016) La précarité de l'emploi et l'exode des jeunes sont deux facteurs déterminants dans la baisse de la population. Il faut savoir que seules l'éducation primaire et les deux premières années du secondaire sont offertes sur l'île, par la suite les jeunes doivent se rendre sur le continent pour poursuivre leurs études. Souvent, les familles les accompagnent étant donné leur jeune âge. Parmi ces jeunes, rares sont ceux qui reviennent s'installer de façon permanente à Anticosti. La décroissance de la population a pour effet de nuire à la rentabilité des commerces, au nombre de services disponibles et du fait même à la qualité de vie. C'est pourquoi des efforts sont déployés afin de garder les familles et d'attirer de nouveaux résidents. À titre d'exemple, la municipalité de Port-Menier annonçait en mars 2017 une prime à l'établissement pour les nouveaux résidents. Un montant de 2 200\$ sera remis aux familles avec des enfants de moins de 14 ans, 500\$ aux couples et 200\$ aux personnes vivant seules, à condition que l'argent soit utilisé dans les commerces locaux. Cette mesure vise à inverser la chute démographique de la municipalité. (Municipalité de l'Île-d'Anticosti, 2017)

1.2.2 L'économie

L'économie de l'île d'Anticosti est fortement basée sur le patrimoine naturel et culturel. Le principal moteur économique est le tourisme lié aux activités de chasse et pêche, à cause de l'abondance du cerf de Virginie et des nombreuses rivières à saumon. Le tourisme de villégiature est aussi présent, mais de manière moins importante. Depuis 1995, il y a aussi une relance de l'activité forestière, ce qui a permis de diversifier un peu l'économie. (Municipalité de l'Île-d'Anticosti, s. d.) Tout compte fait, les emplois disponibles sont étroitement liés au rythme des saisons. L'été, il y a plus d'emplois d'offerts que de résidents pour les combler à Port-Menier. Ainsi, plusieurs personnes viennent du continent pour occuper un poste saisonnier à la Sépaq ou auprès des pourvoiries. De la mi-mai à début décembre, le taux de chômage y est quasi inexistant. À l'inverse, durant la saison hivernale, environ 50% de la population se retrouve sans emploi. En moyenne, les Anticostiens travaillent 38 semaines par année. (Comité de développement de Port-Menier, 2009)

1.2.3 Le transport

Deux moyens de transport sont disponibles pour se rendre sur l'île ; par la mer et par les airs. Par voie maritime, le Bella Desgagnés est le principal navire à desservir l'île d'Anticosti. Il offre un service de navette pour les résidents et touristes, mais surtout il sert de moyen d'approvisionnement en biens pour la région de la Basse-Côte-Nord et l'île d'Anticosti. En temps normal, il fait l'aller-retour entre Rimouski et Blanc-Sablon, en passant par dix communautés isolées, sur une période de sept jours. (Relais Nordik inc., 2016) Néanmoins, il n'est pas rare qu'il soit retardé dans son trajet pour des raisons météorologiques ou encore pour des bris mécaniques. Cela a pour effet de retarder l'approvisionnement et d'affecter la fraîcheur des aliments distribués. De plus, pour les touristes désirant aller sur Anticosti rapidement, ce n'est pas l'idéal, puisque le trajet entre Sept-Îles et Port-Menier est d'une durée de sept heures. Enfin, l'horaire du Bella Desgagnés ne favorise pas la réalisation d'excursions dans les communautés, puisque les arrêts sont très courts et parfois durant la nuit. Il y a donc peu de retombées économiques locales liées au passage de ce navire. Depuis 2018, une nouvelle navette maritime reliant Rivière-au-Tonnerre et Port-Menier est offerte par Voyage Coste, une agence locale spécialisée en services touristiques sur la Côte-Nord. Le traversier qui est en activité de juillet à août offre trois départs par semaine et le trajet est d'une durée de 2h30. (Voyage Coste, 2018) Ce traversier était attendu depuis plusieurs années par l'association touristique régionale de Manicouagan et Duplessis et a un potentiel très intéressant pour attirer davantage de visiteurs sur l'île. Puis, plusieurs compagnies aériennes se rendent régulièrement à Anticosti en partance de Sept-Îles et de Havre-Saint-Pierre, telles qu'Air Liaison, Air Canada, PAL Airlines et PASCAN. La durée du trajet est d'environ 35 minutes. Il existe aussi des vols nolisés, en dehors de l'horaire régulier. De plus, durant la haute saison, de juin à décembre, les pourvoyeurs organisent des forfaits incluant le transport aérien. Les départs se font soit à partir de Montréal, Québec, Mont-Joli, Havre-Saint-Pierre ou Sept-Îles. Toutefois, le prix pour ce service est élevé. (Municipalité de l'Île-d'Anticosti, s. d.)

1.2.4 Les infrastructures et équipements

Les citoyens ont accès à des infrastructures culturelles et sportives diversifiées, allant du gymnase à une patinoire couverte, un centre de conditionnement physique, une bibliothèque, un centre communautaire et des glaces de curling. Ces espaces deviennent des lieux d'échanges et permettent de dynamiser la communauté. La municipalité assure quant à elle tous les services essentiels : gestion des matières résiduelles, sécurité incendie, premiers répondants, égouts et aqueducs. Malgré tout, la question de l'accès à l'eau potable représente un enjeu majeur. Effectivement, depuis 2011, la municipalité a un avis d'ébullition permanent à cause du système d'aqueduc désuet. (Municipalité de l'Île-d'Anticosti, 2017) Selon l'ancien directeur général Frédéric Lee, sa mise à niveau coûterait 4 millions de dollars. Il s'agit toutefois d'une priorité, afin d'être en mesure d'attirer de nouveaux résidents (Turcotti, 2018, 24 juin). L'approvisionnement en énergie provient d'une centrale thermique au diesel. Elle produit 2,845 MW par année et consomme 1 200 000 litres de diesel. Sensible à l'impact environnemental de ce type de centrale, l'administration municipale envisage le développement d'un projet de transition énergétique par la mise en valeur de la biomasse forestière. (Kruger énergie, 2018) Le gouvernement est également responsable de l'aéroport, du

réseau de distribution de l'électricité, du quai et du dispensaire. Finalement, plusieurs entreprises offrent des services essentiels à la population, tels que la station-service, le dépanneur, des établissements d'hébergement, restaurants, service de garde, etc. La situation économique de certains commerces est toutefois précaire à cause de la faible population.

1.3 Stratégies provinciales et statuts particuliers

Le cadre législatif québécois influence fortement la capacité d'agir de la communauté de Port-Menier. Ainsi, la section qui suit dresse un survol des stratégies et autres statuts particuliers qui sont susceptibles d'avoir un impact sur les projets en cours ou futurs à Anticosti.

1.3.1 Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité du territoire

La Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité du territoire affirme que dorénavant, ce sont les régions qui sont les mieux placées pour assurer leur propre vitalité. Ainsi, le gouvernement s'engage à être partenaire des régions pour répondre à leurs besoins et à leurs priorités. Le chapitre 2 de la stratégie présente les priorités de chaque région du Québec, dont celles de la Côte-Nord :

« (1) reconnaître la Côte-Nord et ses spécificités comme une région atypique, (2) désenclaver la Côte-Nord et ses communautés en agissant sur les fronts du transport et des télécommunications, (3) soutenir le développement et la diversification de l'économie de la Côte-Nord, (4) développer l'entrepreneuriat sous toutes ses formes et renforcer la capacité d'agir des entrepreneurs, (5) rendre la Côte-Nord attractive pour ses emplois, son mode de vie, sa culture et son environnement, (6) renforcer la capacité d'agir des Nord-Côtières et Nord-Côtiers ainsi que de leurs communautés, (7) favoriser l'accès à l'éducation, à la formation et au savoir et (8) agir en synergie. » (Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire [MAMOT], 2017)

1.3.2 Stratégie gouvernementale de développement durable

Les définitions du concept de développement durable sont multiples et constamment en évolution. Cependant, la définition la plus répandue et retenue dans la stratégie gouvernementale de développement durable est celle issue du rapport de la Commission Brundtland rédigé en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies, c'est-à-dire : « Un développement qui permette de répondre aux besoins de la génération actuelle sans remettre en cause la capacité des générations futures à répondre aux leurs. » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement [CMED], 1987). Cette définition fait référence à deux notions fondamentales : (1) la notion de besoins essentiels et (2) la limitation de l'environnement à répondre à l'ensemble des besoins de la population mondiale, dans l'état actuel de nos technologies et de notre organisation sociale. (CMED, 1987) Ainsi, le développement durable renvoie à l'idée que les populations plus nanties doivent adopter un mode de vie qui respecte davantage la capacité de support des écosystèmes, notamment par l'adoption de meilleurs choix de consommation, et ce, dans une perspective à long terme.

La Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 vise à intégrer le principe de développement dans les actions gouvernementales, et ce, dans une optique de lutte aux changements

climatiques. Dans l'optique où une croissance de l'économie à l'île d'Anticosti est souhaitée, il est pertinent de considérer l'orientation 2 de la Stratégie de développement durable qui vient identifier les principales caractéristiques d'une économie prospère et durable pour le Québec. Elle précise qu'une transition vers une économie verte et responsable sera un moyen de créer de l'emploi tout en stimulant l'innovation. L'orientation 2 se divise en cinq objectifs, dont « favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable ». (Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques [MDDELCC], 2015)

1.3.3 Stratégie maritime du Québec et Plan Nord

Le Plan Nord était l'un des principaux axes de développement économique du Québec sous le gouvernement libéral. Son objectif est de valoriser les ressources naturelles (minières et énergétiques), ainsi que le potentiel culturel et touristique au nord du 49^e parallèle, en collaboration avec les communautés locales et autochtones. Dans le cadre du Plan Nord, de nombreux investissements sont faits pour améliorer les télécommunications et la connectivité aux réseaux routiers. (Société du Plan Nord, 2014) La Stratégie maritime vise quant à elle à préserver l'intégrité et la biodiversité des milieux maritimes, tout en améliorant l'accès aux régions du Québec et en créant des emplois. Elle a été élaborée dans une vision de complémentarité avec le Plan Nord, considérant que ce dernier aura un impact sur le trafic maritime. (Transport Québec, 2017) L'île d'Anticosti pourrait grandement bénéficier des actions prévues dans le Plan Nord et la Stratégie maritime, or elle ne figure pas sur le territoire d'intervention délimité par le gouvernement. Effectivement, malgré qu'Anticosti soit située au nord du 49^e parallèle, la limite a été tracée le long de la côte nord du fleuve et golfe du Saint-Laurent. Cette exclusion est justifiée par la différence sur le plan du climat, comme le climat d'Anticosti est davantage maritime que nordique. Ce manque de reconnaissance provoque le mécontentement des insulaires. (Radio-Canada, 2011, 24 novembre) La figure 1.3 démontre la délimitation du territoire visé par le Plan Nord et la Stratégie maritime du Québec.

Le territoire du Plan Nord - Région de la Côte-Nord

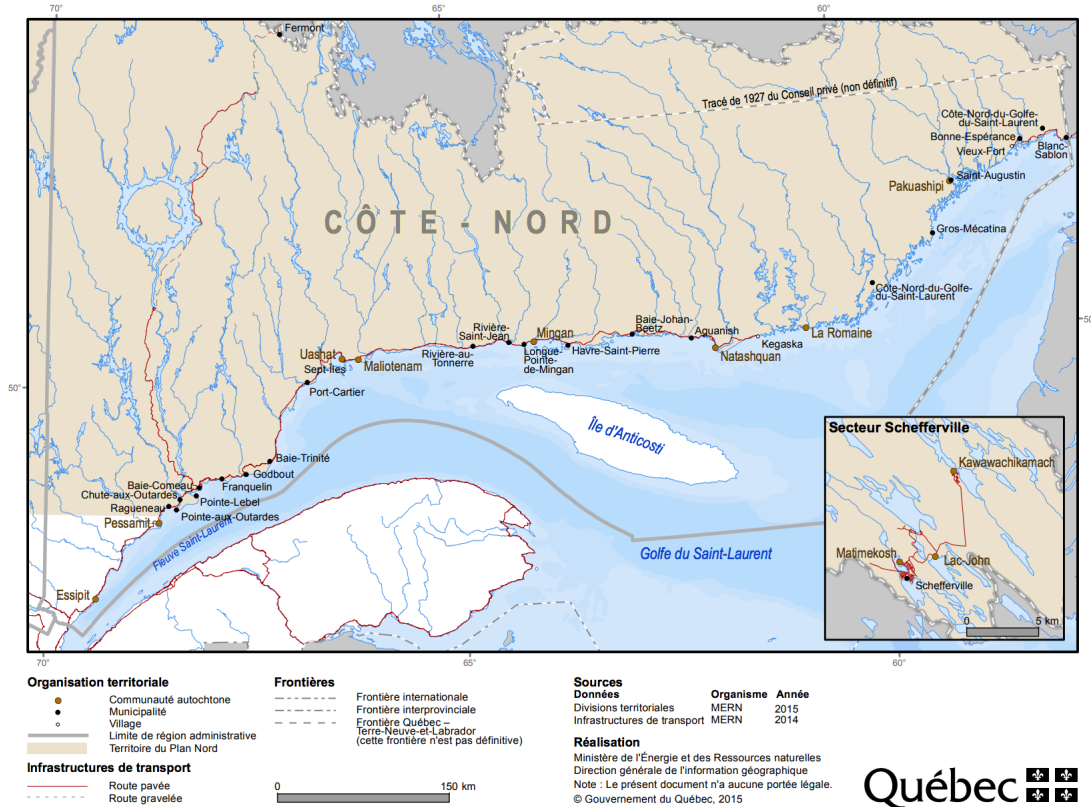


Figure 1.3 Territoire du Plan Nord – Région de la Côte-Nord (tirée de : MERN, 2015)

1.3.4 La Stratégie touristique québécoise au nord du 49^e parallèle

La Stratégie touristique québécoise au nord du 49^e parallèle vise à faire du Nord-du-Québec une destination touristique de classe mondiale d'ici 2021. Pour ce faire, elle est principalement orientée vers le développement des attraits touristiques et la mise en marché des produits distinctifs de la région. Un investissement total de 70 M\$ échelonné sur une période de dix ans est accordé pour la mise en œuvre de projets s'inscrivant dans le cadre des différents axes d'intervention. (Ministère du Tourisme, 2011) Or, tout comme pour le Plan Nord, l'île d'Anticosti en est exclue, ce qui la prive d'un potentiel soutien financier pour la réalisation de projets touristiques, dressant ainsi un obstacle supplémentaire à son développement. La figure 1.4 démontre la délimitation du territoire visé par la Stratégie touristique au nord du 49^e parallèle.



Figure 1.4 Territoire visé par la stratégie touristique au nord du 49e parallèle (tirée de : Ministère du Tourisme, 2011)

1.3.5 Statut particulier d'insularité

À la suite de plusieurs années de démarche, les Îles-de-la-Madeleine ont obtenu en 2016 un statut particulier d'insularité accordé par le gouvernement du Québec. Cette reconnaissance lui permet d'obtenir un soutien supplémentaire pour réduire les inégalités économiques liées à l'éloignement géographique. Effectivement, certains services à la collectivité sont beaucoup plus coûteux que dans les régions reliées aux réseaux routiers, notamment la santé, la gestion des matières résiduelles et l'énergie. Malgré ces coûts supplémentaires, les îles n'ont souvent pas accès aux programmes gouvernementaux, car elles ne répondent pas à l'ensemble des critères d'admission, tels que la démographie. Le statut particulier d'insularité permet alors de rééquilibrer les injustices en adaptant les différents programmes à la réalité économique et démographique des Îles-de-la-Madeleine. (Bérubé, 2016, 5 mai) Faisant face à des contraintes similaires, le préfet de la Minganie, Luc Noël, a demandé à deux reprises l'obtention d'un statut d'insularité pour Anticosti, au même titre que les Îles-de-la-Madeleine. Ce type de reconnaissance pourrait entre autres faciliter l'accessibilité à l'île. Selon M. Noël, Anticosti est une des seules îles du Québec qui n'a pas droit à des mesures particulières de la part de l'État, notamment en matière de transport. (Radio-Canada, 2016, 11 mai)

1.3.6 Patrimoine mondial de l'UNESCO

Comme mentionné précédemment, une démarche est en cours pour que l'île d'Anticosti soit ajoutée à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour ce faire, la valeur universelle exceptionnelle (VUE) de l'île doit être démontrée. Par ce terme, l'UNESCO entend une importance culturelle ou naturelle qui transcende les frontières et qui représente un caractère inestimable pour l'humanité d'aujourd'hui et de demain. Afin d'être reconnues de la sorte, les candidatures doivent bénéficier de « l'engagement total de l'État partie à préserver le patrimoine concerné, dans la mesure de ses moyens » (UNESCO, 2017). De plus, les sites sélectionnés doivent obligatoirement « avoir une protection législative, à caractère réglementaire, institutionnelle et/ou traditionnelle adéquate à long terme pour assurer leur sauvegarde » (UNESCO, 2017). Ainsi, en adhérant à la démarche de l'UNESCO, le gouvernement du Québec et du Canada s'engage à mettre en place des mesures qui assurent la protection de l'île d'Anticosti, et ce, d'ici le dépôt de candidature en 2021. De ce fait, plusieurs nouvelles aires protégées devraient être ajoutées à celles déjà existantes pour permettre une protection globale. Pour y parvenir, plusieurs méthodes de protection sont envisagées, notamment la création d'une loi spécifique pour la protection de la VUE de l'île d'Anticosti, ou encore la modification de lois déjà existantes afin de créer une mosaïque de sites à conserver ou à mettre en valeur. (Desrochers, 2018) Ainsi, une reconnaissance au patrimoine mondial permettrait de mettre en valeur le patrimoine naturel des Québécois tout en développant une gestion durable des ressources, basée sur un processus de co-construction avec les acteurs impliqués.

2. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À ANTICOSTI

Avec le retrait des permis d'exploration pétrolière et gazière, la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO, le renouvellement des infrastructures municipales et plusieurs autres projets d'envergure, la municipalité de l'Île-d'Anticosti sentait le besoin de redéfinir ses valeurs de développement. C'est pourquoi, en juin 2018, a eu lieu le Forum du futur, un rassemblement qui réunissait résidents et partenaires autour d'une réflexion collective. Les objectifs de la rencontre étaient multiples : faire le point sur la volonté de développement des Anticostiens, créer une occasion de rencontres et d'échanges entre les partenaires, ainsi que formuler un nouvel énoncé de vision. De cet événement est ressortie la volonté des Anticostiens à avoir un rôle actif dans les décisions politiques concernant l'avenir d'Anticosti. Les décisions doivent dorénavant être prises « selon les intérêts des Anticostiens et non ceux des continentaux » (Municipalité de l'Île-d'Anticosti, 2018). L'exploitation des ressources du territoire devra générer des retombées économiques et sociales directement à la communauté. Au terme des conférences et discussions, la vision de développement suivante a été adoptée :

« Nous nous donnons la mission de rendre la communauté anticostienne, dynamique, unie, viable et résiliente, d'y redémarrer une croissance en harmonie avec les principes du développement durable ; nous visons une plus grande autonomie basée sur la mise en valeur de nos atouts et de notre entrepreneuriat local et souhaitons devenir une région touristique incontournable pour les Québécois et les visiteurs de partout dans le monde » (Municipalité de l'Île-d'Anticosti, 2018).

En somme, une forte volonté de sortir de la logique de domination qui a façonné la communauté de Port-Menier se fait sentir. Un vent nouveau souffle, où l'engagement citoyen et la reconnaissance de l'identité anticostienne sont perçus comme la clé de la réussite. Dans le cadre d'un projet de recherche réalisé en 2015, Anne-Isabelle Cuvillier a interpellé les Anticostiens afin de connaître leur position concernant l'exploitation des hydrocarbures. Les entrevues réalisées auprès de 47% de la population de l'île démontrent qu'un développement axé sur la mise en valeur de la richesse naturelle et patrimoniale de l'île, ainsi qu'un développement endogène, c'est-à-dire une croissance basée sur les besoins internes plutôt que sur la demande externe, sont souhaités. En effet, à la question « quel avenir pour Anticosti », l'écotourisme, la transformation des ressources sur place, la conservation et le développement d'énergies renouvelables figurent parmi les alternatives envisagées. À l'inverse, l'exploitation pétrolière a obtenu un très faible appui, comme le démontre la figure 2.1. (Cuvillier, 2015)

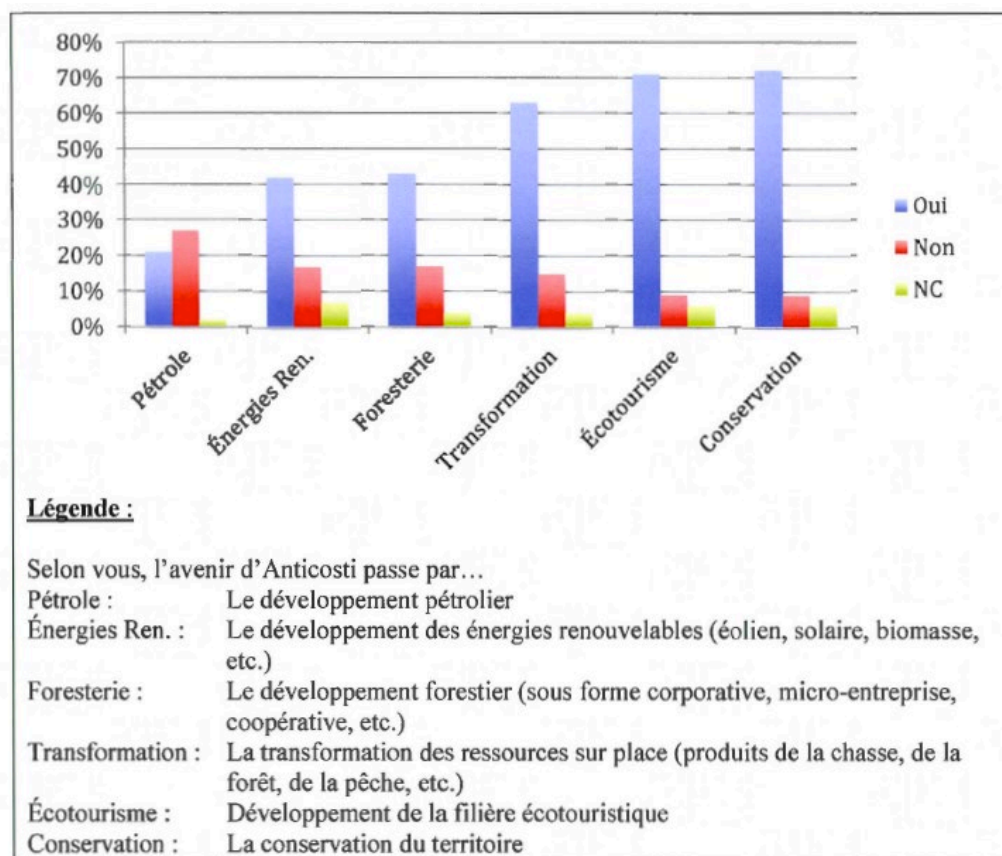


Figure 2.1 L'avenir d'Anticosti tel que perçu par les résidents de Port-Menier (tirée de : Cuvillier, 2015)

Depuis, le désir des Anticostiens de protéger et de mettre en valeur les ressources du territoire ne s'est que renforcé. Les discussions se sont poursuivies et un plan de développement stratégique 2017-2020 a été conçu par la municipalité de l'Île-d'Anticosti. À l'intérieur de celui-ci, une liste des projets prioritaires pour améliorer la qualité de vie sur l'île et pour attirer de nouveaux résidents a été dressée. Au total, 41 projets y sont présentés, allant de l'amélioration des infrastructures au développement de services touristiques. (Municipalité de l'Île-d'Anticosti, 2017) Lors du Forum du futur, les participants ont été invités à enrichir le plan de développement stratégique, en proposant de nouveaux projets ou en bonifiant des projets existants. De ce grand remue-méninges, sont ressorties les priorités suivantes : amélioration des services de base tels que l'eau potable, la couverture cellulaire et les services de santé, le développement du tourisme de niche, l'amélioration de l'accès par un lien maritime, le projet de l'UNESCO, la protection de la forêt en tant qu'habitat et source de nourriture pour le chevreuil, la protection du littoral et le développement de produits agroalimentaires. La principale intention étant d'améliorer l'efficacité des services pour les résidents, tout en créant des conditions propices pour être en mesure d'accueillir un plus grand nombre de touristes. (Municipalité de l'Île-d'Anticosti, 2018) Les sections suivantes explorent quelques voies d'avenir envisagées pour Anticosti.

2.1 Agriculture innovante et de spécialité

Le secteur de l'agriculture représente un potentiel intéressant pour Anticosti. En effet, le climat nordique n'a pas que des désavantages pour l'agriculture ; le froid est bénéfique à plusieurs cultivars, en plus de réduire la quantité d'insectes et de ravageurs qui s'attaquent aux plantes. Les activités bioalimentaires sont d'ailleurs en pleine croissance sur la Côte-Nord. Le nombre de nouvelles fermes au nord du 49^e parallèle a augmenté de 8% de 2002 à 2014, alors qu'ailleurs au Québec, le nombre de producteurs agricoles a diminué. Parmi les secteurs en croissance en agriculture végétale, il y a la culture des petits fruits, tels que le bleuet, la camerise, la fraise, le cassis, la canneberge et la chicoutai. Ces derniers se vendent à un bon prix sur le marché, notamment parce qu'ils sont moins exposés à des pesticides qu'au sud de la province. Selon les données rendues disponibles par le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (2018), la production de petits fruits rapporte des revenus de 3 132 134\$ par année dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec et de vastes superficies seraient encore disponibles pour ce type de production. La culture maraîchère prend également de l'expansion. Les fermes certifiées biologiques, ainsi que les petites fermes agricoles pratiquant la permaculture sont de plus en plus populaires. Ce type de pratiques agricoles écologiques est fait sur de petites superficies et est principalement destiné au marché local. Toujours selon le MAPAQ (2018), le revenu annuel pour la production de légumes sur la Côte-Nord et au Nord-du-Québec est de 1 042 337\$. La production agricole représentait plus de 3 000 emplois dans l'ensemble des régions nordiques, dont 20% sont situés sur la Côte-Nord et au Nord-du-Québec.

Anticosti n'est toutefois pas représentative du reste de la Côte-Nord en ce qui concerne l'agriculture, puisque celle-ci est presque inexistante. Il y a quelques années, une jeune famille de l'île a démarré la Ferme d'à côté, un projet personnel leur permettant d'être complètement autosuffisants en aliments. Ils font de la culture maraîchère et l'élevage de quelques animaux. L'installation d'une serre chauffée par la biomasse leur permet de produire différents légumes en hiver (laitue, épinards, betteraves, carottes, etc.). Toutefois, leur production demeure à petite échelle et a comme principale vocation de nourrir la famille. Ils vendent parfois leur surplus en fin de saison, mais sans plus. (Perreault, 2018, 5 janvier) D'autres résidents ont également des potagers pour leur consommation personnelle. Pourtant, à l'époque de Menier, c'est toute la communauté de l'île qui était autosuffisante. En effet, un rapport du ministère de l'Agriculture du Québec datant de 1909 démontre que l'agriculture était pratique courante à Baie-Sainte-Claire. Il y avait entre autres une écurie, une porcherie, une vacherie et un poulailler, permettant d'avoir du lait, des œufs et de la viande pour nourrir la communauté. Ces archives confirment aussi que la culture de légumes était pratiquée. Voici un extrait du rapport, dans lequel le ministre de l'Agriculture énumère le résultat des récoltes de l'année 1909 :

« Récoltes : Orge 25 arpents ; avoine 150 arpents ; blé d'Inde pour fourrage 2 arpents - pour essai et sans succès - prairies 250 arpents ; pâturage [...] Fraises : 2 planches dans le jardin, abondantes et belles, en pleine maturité le 13 août. Jardin : - Bien cultivé, légumes cultivés pour leurs feuilles, abondants et excellents » (Ministère de l'Agriculture, 1909).

Considérant les difficultés d'approvisionnement en fruits et légumes frais à Port-Menier, l'agriculture de proximité pourrait être une bonne alternative. Des discussions sont d'ailleurs en cours entre la municipalité de Port-Menier et la Coop le Grenier Boréal, afin d'installer des serres chauffantes pour des projets collectifs d'agriculture.

2.2 Transformation et mise en marché des ressources locales

Anticosti regorge de plusieurs richesses à potentiel commercial, dont le cerf de Virginie et le homard qui est de plus en plus abondant dans les eaux entourant l'île. Une exploitation responsable de ces ressources pourrait possiblement générer des retombées économiques pour les Anticostiens, or plusieurs obstacles font en sorte qu'actuellement ces richesses sont latentes.

Depuis quelques années, les pêches aux homards sont « miraculeuses » à Anticosti. Les pêcheurs venant principalement des Îles-de-la-Madeleine, de la Basse-Côte-Nord et de la Gaspésie y font des pêches jusqu'à quatre fois plus volumineuses qu'il y a dix ans. (Bégin, 2017, 24 novembre) Selon les scientifiques, cette croissance de crustacés dans le golfe du Saint-Laurent serait causée par le réchauffement de l'eau. Alors qu'elle était autrefois trop froide pour que les larves de homard survivent, elle est aujourd'hui idéale pour leur développement. Ainsi, le golfe du Saint-Laurent serait la nouvelle limite nordique du homard. Toutefois, seul un pêcheur d'Anticosti détient un permis de pêche dans la zone 17, les quinze autres permis appartiennent tous à des pêcheurs du continent. Pour favoriser l'approvisionnement des résidents et des entreprises de l'île, le Ministère Pêches et Océans Canada exige que les prises soient débarquées au quai de Port-Menier et que seuls les excédents soient revendus à l'extérieur de l'île. Un projet-pilote permettant un plus grand nombre de prises a également été réalisé à l'été 2018, afin d'améliorer l'approvisionnement. (Pêches et Océans Canada, 2016)

Pour ce qui est du cerf de Virginie, le Règlement sur la possession et la vente d'un animal en interdit la vente, sauf si l'animal a été élevé en captivité par un titulaire de permis d'élevage. Ainsi, malgré le grand potentiel que représente le cerf de Virginie d'Anticosti, il est actuellement impossible de tirer profit de cette ressource. Des tentatives pour commercialiser les produits issus de la chasse ont été réalisées par le passé, par exemple, en 2014 le gouvernement Marois annonçait un projet-pilote afin de mettre la viande de gibier sauvage sur le menu de dix restaurants du Québec durant la période de la chasse. Le projet venait répondre à des demandes exprimées depuis longtemps par des chefs de restaurants gastronomiques tels que le Toqué et le Pied de cochon à Montréal. L'objectif était de mettre en valeur le patrimoine culturel et alimentaire du Québec, en développant un produit d'appel authentique. Selon le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs de l'époque, cela aurait été favorable au développement du tourisme gourmand. Dans la première phase du projet, des quantités très restreintes de gibier devaient être commercialisées, afin d'assurer un suivi rigoureux. Les viandes ciblées étaient le cerf de Virginie de l'île d'Anticosti, des Cantons-de-l'Est et de la Montérégie, ainsi que le castor,

le lièvre d'Amérique, l'écureuil et le rat musqué. (Deglise, 2014, 24 février) Toutefois, le projet a été suspendu lors du changement de gouvernement, entre autres à cause du mécontentement de la Fédération des chasseurs du Québec qui craignait que la commercialisation de ce patrimoine collectif ne soit bénéfique que pour un nombre limité de personnes (Cloutier, 2014, 4 mars). Des enjeux de salubrité et de traçabilité de la viande étaient également au cœur du débat (Ballivy, 2017, 30 septembre).

2.3 Plein air et écotourisme

Le tourisme représente déjà une part importante de l'économie d'Anticosti, surtout à cause des activités de chasse, de pêche et de villégiature. L'abondance des cerfs de Virginie et du saumon d'Atlantique y est incomparable par rapport au reste du Québec. Des séjours sont offerts par la Pourvoirie du Lac Geneviève, Safari Anticosti et la Sépaq Anticosti. En 2012, 3 876 permis de chasse ont été remis. Pour ce qui est de la pêche au saumon, les quantités pêchées ont considérablement diminué depuis 2002, alors que des mesures de protection ont été mises en place pour protéger l'espèce. La pêche sportive qui était permise sur l'ensemble des 24 rivières de l'île s'est vue réduite aux rivières Jupiter, la Loutre, Ferrée, de la Chaloupe et aux Saumons. Selon le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, les activités de chasse, pêche et piégeage génèrent des retombées de 12 millions de dollars par année. (Associations touristiques régionales de Manicouagan et Duplessis, 2015) Le nombre de visiteurs ayant passé au bureau d'accueil touristique durant la saison estivale à Anticosti a augmenté de 25,4 % de 2016 à 2017, en passant de 963 à 1341 visiteurs. Il s'agit d'un résultat très positif considérant que plusieurs municipalités de la région de Duplessis ont connu un taux de croissance dans les négatifs. (Radio-Canada, 2017, 17 octobre)

Toutefois, certains créneaux très prometteurs sont encore sous-exploités à Anticosti, notamment le plein air. Selon Tourisme Côte-Nord (2017), 75% des touristes visitent la région pour « profiter de la nature » et 10% viendraient spécifiquement pour pratiquer des activités de plein air. De plus, 27% des questions posées aux bureaux d'accueil touristique de la région concernent la randonnée pédestre, ainsi l'engouement pour ce type d'activité est réel. (Tourisme Côte-Nord, 2017) Le tourisme de plein air représente exactement le type de tourisme que les Anticostiens envisagent, c'est-à-dire un tourisme de niche plutôt que de masse. Cela permet généralement d'attirer des personnes qui sont prêtes à se déplacer et à dépenser pour vivre une expérience unique, en plus d'avoir un moindre impact sur la population locale et l'environnement. Ce type de développement serait authentique et respecterait l'ADN de la destination. (Prévérault, 2018) C'est dans cette perspective que la municipalité de l'Île-d'Anticosti travaille à l'aménagement d'un sentier de randonnée transanticostien. Souvent comparé à Compostelle, ce réseau de 600 km fera le tour de l'île et permettra aux marcheurs de découvrir la géographie, la faune et la flore uniques du milieu. Le tracé qui n'est pas encore officialisé sera développé sur un échancier de cinq ans. La première phase correspond à 115 km de Port-Menier jusqu'à la rivière à L'Huile, la limite naturelle entre la Pourvoirie du Lac Geneviève d'Anticosti et la Sépaq Anticosti. Puis, la deuxième phase sera la côte du parc d'Anticosti, sur une distance de 125 km. L'objectif est d'adapter le plus possible les infrastructures existantes et d'encourager les pourvoyeurs à offrir des services aux futurs marcheurs. Des aires de repos

où il sera possible de camper sont prévues à tous les 8 km. La municipalité souhaite également joindre le réseau des Grandes Randonnées (GR) afin de maximiser sa visibilité. (K. Lesiack, échange courriel, 22 novembre 2018) Selon la municipalité (2017), il s'agit d'un projet qui pourrait attirer beaucoup de touristes en quête d'aventure et de plein air. Une subvention de 161 260\$ dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) a été accordée en mars 2018 pour la réalisation de ce projet d'envergure (MAMOT, 2018).

2.4 Énergies renouvelables

Maintenant que l'exploitation des hydrocarbures sur Anticosti est chose du passé, le développement d'énergies vertes apparaît comme une évidence. L'approvisionnement en électricité à Port-Menier provient d'un des vingt-deux réseaux autonomes d'Hydro-Québec, soit des réseaux qui ne sont pas connectés au réseau principal d'Hydro-Québec. À elles seules, ces centrales thermiques sont à la source de près de 50% des émissions de gaz à effet de serre de la société d'État, puisqu'elles fonctionnent avec des combustibles fossiles tels que le mazout et le diesel. De plus, la production d'électricité par ce type de système coûte six fois plus cher à produire que l'énergie provenant de l'hydroélectricité, soit 50,95 ¢/kWh, alors que le coût subventionné aux résidents est de 7 ¢/kWh. Cet écart représente un déficit important pour la société d'État. En 2006, le village de Port-Menier représentait 1,3% des consommateurs du réseau autonome au Québec, excluant l'ensemble des pourvoiries de l'île qui répondent à leurs besoins de façon autonome (Hydro-Québec Distribution, 2004).

Afin de réduire ses coûts de production, ainsi que son empreinte environnementale, Hydro-Québec Distribution travaille à la conversion énergétique des réseaux autonomes au Québec. Selon l'échéancier apparaissant dans le Plan d'approvisionnement 2017-2026 de la société d'État, un appel de propositions pour créer des partenariats avec le marché privé sera lancé d'ici 2020 pour Anticosti. Les projets proposés devront prendre en compte les exigences du milieu local, notamment « la localisation géographique, le type de partenariat, les retombées locales ainsi que l'acceptabilité sociale » (Hydro-Québec Distribution, 2016). Le type de conversion pour Anticosti n'est pas encore déterminé, toutefois la municipalité a entamé des discussions avec l'entreprise Kruger, pour le développement d'un système de chauffage à la biomasse, c'est-à-dire un système de chauffage fonctionnant avec des matières organiques et végétales renouvelables. Ce dernier utiliserait les résidus forestiers provenant de la scierie et des activités forestières pour produire de l'énergie. (Turcotti, 2018, 27 juin)

2.5 Construction d'habitations alternatives

Que ce soit pour leur abordabilité, leur faible empreinte environnementale, leur plus grande flexibilité ou encore leurs qualités esthétiques, les constructions écologiques et alternatives comme les mini-maisons, gagnent en popularité partout en Amérique du Nord et au Québec. En effet, le concept des *tiny house* qui a vu le jour aux États-Unis au début des années 2000 connaît un véritable engouement depuis la crise économique de 2008 : de nombreuses entreprises conçoivent des modèles de maisons préfabriquées à

dimension réduite et plusieurs administrations municipales cherchent à développer ce type de quartier. Néanmoins, malgré cet enthousiasme et les nombreux avantages qu'on reconnaît au concept de mini-maisons, le développement du marché immobilier pour ce type d'habitation est très lent au Québec, et ce, en raison des contraintes réglementaires. Effectivement, en plus du code de la construction qui vient prescrire des superficies minimales, les règlements de zonage des municipalités ne sont pas adaptés. Également, plusieurs municipalités se questionnent quant à l'efficacité économique de ce type d'habitation. Sachant que le revenu des municipalités provient principalement de la taxe foncière, que les mini-maisons ont une valeur moindre qu'une maison unifamiliale conventionnelle et que le coût des services municipaux à fournir est le même, cette option n'apparaît pas comme la plus profitable pour les municipalités. Les urbanistes y voient tout de même plusieurs bénéfices, surtout dans la perspective où les mini-maisons seraient construites en fond de cour des maisons unifamiliales, puisque cela permettrait la densification urbaine, en plus de favoriser l'habitation intergénérationnelle. (Lessard, 2019, 11 mars) C'est d'ailleurs dans cette perspective que le Mouvement québécois des mini-maisons est né en 2018 et milite pour l'adoption d'une réglementation provinciale.

À Anticosti, les mini-maisons gagnent aussi en popularité, si bien qu'un projet de ce type figure dans le plan de développement de la municipalité et que des démarches sont en cours pour acquérir un terrain de huit hectares qui servirait à cet effet. Situé à l'intérieur du périmètre urbain de la municipalité, l'objectif est de diviser le terrain en onze parcelles, dont dix serviraient au lotissement de mini-maisons et la onzième comme zone commune. (Municipalité de l'île-d'Anticosti, 2017) Une fois le lotissement terminé et les règlements d'urbanisme adaptés, les terrains seraient mis en vente à bas prix. L'objectif derrière cette initiative est d'attirer de nouveaux résidents permanents à l'île et de promouvoir le développement durable par un mode de vie plus minimaliste. Plusieurs personnes auraient déjà manifesté leur intérêt pour ce type d'habitation. (Bordeleau, 2018, 15 mai)

3. DES PROJETS À SUCCÈS COMME SOURCE D'INSPIRATION

S'inspirer des succès d'ailleurs pour imaginer un modèle de développement durable propre à la réalité des Anticostiens, tel est l'objectif de cet essai. Pour ce faire, des projets québécois et canadiens qui contribuent positivement au dynamisme économique et social de leurs communautés seront analysés, afin d'identifier leurs forces et leurs faiblesses et d'en tirer des recommandations pour les initiatives projetées à Anticosti. Ces derniers ont donc été sélectionnés en raison de leur similarité avec certaines initiatives du plan de développement de l'île d'Anticosti. Il s'agit des projets de production agroalimentaire dans la MRC de la Minganie, de développement d'un sentier de longue randonnée aux Îles-de-la-Madeleine, de commercialisation du gibier sauvage à Terre-Neuve, de développement de la biomasse forestière résiduelle dans la Vallée de la Matapédia et de création d'un quartier de mini-maisons à Sherbrooke.

3.1 Grenier Boréal, Minganie

En 2004, plusieurs citoyens de la Minganie se sont réunis pour développer sept jardins communautaires, dans les municipalités de Rivière-au-Tonnerre, de Magpie, de Longue-Pointe-de-Mingan et d'Ekuanitshit. Leurs objectifs étaient d'avoir accès à des aliments sains et frais et de mettre en commun les surplus agricoles de chaque jardin pour les vendre sous forme de paniers. Ces initiatives ont permis d'expérimenter certaines techniques d'agriculture nordique et de découvrir qu'une grande diversité de fruits et de légumes peut pousser malgré le climat plus froid qu'au sud. Puis, de 2008 à 2010, un inventaire des produits forestiers non ligneux (PFNL) à potentiel commercial a été dressé dans le cadre du projet Bioressources Côte-Nord. Au total, 22 PFNL ont été répertoriés, dont des champignons, des petits fruits, des herbes médicinales et diverses plantes comestibles. Selon les conclusions de cette étude, l'immensité de la forêt publique et les nombreux sentiers et routes forestiers qui la traversent représentent un potentiel de cueillette et de commercialisation des PFNL, d'autant plus que la cueillette des petits fruits fait déjà partie des traditions locales. Ainsi, en 2013, les initiateurs de ces deux projets se sont réunis pour former le Grenier Boréal, une coopérative de solidarité agroforestière située à Longue-Pointe-de-Mingan, sur la Côte-Nord. (Grenier Boréal, 2018) La mission de la Coop est :

« [...] de fournir du travail à ses membres par la production, la récolte, la transformation et la mise en marché des produits et services dans le domaine de l'agriculture et de l'agroforesterie, dans le respect des principes de développement durable. La coopérative veut contribuer avec cette expertise agricole et agroforestière au développement social, économique et environnemental des communautés situées dans la MRC de Minganie. » (Grenier Boréal, 2018).

La coopérative offre une diversité de produits et de services à travers la Minganie, comme la vente de paniers de légumes durant la période estivale, des activités d'autocueillette dans les jardins, la vente de PFNL, des services-conseils en environnement et agriculture écologique, des activités d'agrotourisme et divers types d'animation, notamment avec des écoles. (Grenier Boréal, 2018) Ce cas a été retenu dans le cadre de cet essai puisqu'il s'agit d'un modèle à succès de l'agriculture sur la Côte-Nord, ainsi qu'un exemple inspirant d'une communauté qui se mobilise pour améliorer sa qualité de vie.

3.1.1 Impacts environnementaux

La coopérative du Grenier Boréal s'est fixé comme objectifs d'avoir des pratiques agricoles à faible empreinte environnementale et de faire la promotion d'une agriculture durable. Ainsi, l'ensemble des actions sont réfléchies de manière à réduire les impacts négatifs sur l'environnement, en suivant les principes de la permaculture. Par exemple, pour favoriser la biodiversité, l'utilisation de semences du patrimoine est valorisée, soit des semences à pollinisation libre. Puis, une centaine de plantes vivaces ont aussi été plantées, permettant d'apporter des pollinisateurs en plus d'embellir les lieux. Également, l'utilisation de produits chimiques tels que des pesticides et fongicides est proscrite. La coopérative n'est pas certifiée biologique à cause des coûts importants pour obtenir le titre, or des méthodes de culture écologique sont utilisées. (Grenier Boréal, 2018)

En 2015, la coopérative du Grenier Boréal a également procédé à l'aménagement d'un étang artificiel afin d'améliorer son approvisionnement en eau. Cette installation permet à l'eau qui provient du système d'aqueduc municipal de séjourner dans l'étang durant quelques jours avant d'être irriguée dans les champs, ce qui améliore son oxygénation en plus de réduire la quantité de chlore ayant été ajouté lors du traitement de l'eau, réduisant ainsi les intrants chimiques. L'étang permet, dans un second temps, d'abreuver les différents insectes et animaux qui ont pris refuge sur le site du Grenier Boréal et qui participent à l'agroécosystème en place, notamment en se nourrissant d'insectes ravageurs nuisibles aux cultures. (Lussier, 2015a)

En agriculture conventionnelle, les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES) sont la gestion des sols et du fumier, la fermentation entérique et les engrais (MDDELCC, 2018). La combustion de carburant pour l'utilisation de l'outillage agricole, le chauffage des serres et la distribution des aliments y contribue aussi. Cependant, par ses pratiques innovantes et sa vocation maraîchère, le Grenier Boréal minimise considérablement ses extrants. De plus, la faible superficie de l'espace cultivé et la densité des cultures permettent d'utiliser presque uniquement des outils manuels pour l'entretien des sols. Également, comme le modèle d'affaires de la Coop est bâti sur la commercialisation en circuits courts, les aliments ne parcourent jamais de grandes distances avant d'être consommés. Ainsi, les émissions de GES dues au transport sont minimales. À titre de comparaison, les fruits et légumes vendus en épicerie sur la Côte-Nord proviennent pour la plupart des grandes chaînes alimentaires dont les entrepôts sont situés dans les régions métropolitaines, ainsi un camion doit parcourir en moyenne 3 000 km aller-retour pour aller livrer des fruits et légumes en Minganie. (Visages régionaux, 2011, 8 septembre)

3.1.2 Impacts économiques

La rentabilité économique des activités agricoles au Québec est fortement influencée par les aléas météorologiques. Les profits générés d'une saison à l'autre sont très changeants et difficiles à anticiper. Le risque est d'autant plus élevé chez les petits producteurs. Au Grenier Boréal, la saison 2017 a été la moins rentable de son histoire. Puis, en 2018, la production maraîchère a accusé un retard important à cause du

déphasage des saisons ; le gel printanier a été très tardif et la neige abondante. Afin de pallier les incertitudes de la météo et le manque de rentabilité du volet maraicher, le Grenier Boréal a développé un modèle d'affaires sur plusieurs volets, dont le service-conseil, la transformation et la cueillette. (Lussier, 2017, 27 octobre) Nonobstant ces nombreux défis, la demande pour les fruits et légumes produits par la coopérative, ainsi que pour leurs services est en croissance. À ses débuts, le Grenier Boréal fournissait dix familles avec ses paniers fermiers, alors qu'en 2018 ce chiffre est passé à 65 paniers (Massé, 2019). Également, l'été 2018 a marqué le début de la vente de leurs produits à l'épicerie de Havre-Saint-Pierre, un grand pas pour la coopérative. Pour 2019, il y a une grande volonté d'augmenter les moyens de production, puisque les équipements et superficies de culture actuels sont à leur pleine capacité. Lors d'une entrevue réalisée avec Radio-Canada, Josée Bélanger, directrice générale du Grenier Boréal, affirme que la soudaine croissance du Grenier Boréal est en grande partie due à la notoriété qu'ils ont acquise au fil des années (Bélanger, 2018, 29 octobre). Cette notoriété a aussi permis de développer un volet touristique lors de la saison 2018. Un sentier agrotouristique a été conçu, ainsi que l'aménagement d'aires de repos, pour permettre d'accueillir les visiteurs avec des infrastructures intéressantes.

Autrement, lorsque la coopérative forestière a été fondée en 2010, un des objectifs premiers était de créer des emplois pour la population locale, et cet objectif a été atteint. À ses débuts, environ trois personnes y travaillent à temps plein durant la saison estivale, alors qu'en 2018 il y avait dix employés à la coop, ainsi que plusieurs employés à temps partiel s'occupant de la récolte en forêt. Les emplois seraient également de plus en plus longs et permanents. (Massé, 2019) Un second objectif était aussi de venir diversifier le type d'emplois disponibles dans la MRC de la Minganie, puisque le secteur de l'agriculture représente une très faible proportion des activités économiques sur la Côte-Nord. Le Grenier Boréal devenait donc un moyen d'offrir de nouveaux emplois, et ce, dans un nouveau secteur. (Visages régionaux, 2011, 8 septembre)

3.1.3 Impacts culturels

Le climat de la Côte-Nord, ainsi que ses grandes superficies de forêts recouvertes de mousse et de conifères font en sorte qu'une variété exceptionnelle de petits fruits sauvages y pousse du mois de juin à septembre. La chicoutai, l'airelle, la camarine noire, la fraise des champs, le bleuets et plusieurs autres petits fruits sont cueillis et cuisinés dans des mets locaux nord-côtiers. Comme on en retrouve très peu ailleurs au Québec, ils font partie de l'identité de cette région. Par la cueillette et la vente de ces petits fruits, le Grenier Boréal participe à la mise en valeur de ces produits typiques de la région. Leur participation ponctuelle aux marchés publics estivaux de la région est également une occasion de faire connaître les produits nordiques aux touristes et résidents. La cueillette des petits fruits est aussi étroitement associée à la culture innue, communauté autochtone fortement représentée sur la Côte-Nord. En somme, par sa mission, le Grenier Boréal participe à la conservation du patrimoine culturel de la Minganie.

3.1.4 Impacts sociaux

La coop le Grenier Boréal permet d'améliorer la qualité de vie des résidents de la Minganie sur plusieurs aspects. D'abord, comme abordé plus tôt, le climat maritime froid et humide de la Côte-Nord fait en sorte que le secteur de l'agriculture y est peu développé comparativement au sud de la province. Ainsi, la majeure partie des fruits et légumes vendus dans les commerces alimentaires de la Côte-Nord ont parcouru de grandes distances avant d'être mis sur les étagères, venant ainsi réduire leur fraîcheur et leur valeur nutritive. Les activités marchandes de la coopérative permettent d'agir sur cet enjeu d'approvisionnement en améliorant la qualité de l'offre et en apportant une diversification des fruits et légumes offerts, puisque la coopérative cultive des essences qu'il est rare de retrouver en épicerie, comme des carottes de couleur mauve et rouge. Effectivement, comme le disait Claude Lussier dans une entrevue radio réalisée en 2015, les semences utilisées par la coopérative sont sélectionnées en fonction de la saveur des légumes, de leur qualité et de leur couleur, plutôt qu'en fonction de leur capacité à être conservés sur une longue période de temps, comme c'est souvent le cas chez les producteurs conventionnels. Ainsi, le Grenier Boréal améliore l'accessibilité à des produits qui sont frais, locaux et savoureux pour les citoyens de Natashquan à Rivière-au-Tonnerre. (Lussier, 2015a)

La coopérative a également développé un volet éducatif qui est très profitable à la communauté. Elle offre des formations diverses, en plus de donner des services-conseils à des partenaires du milieu communautaire souhaitant démarrer des projets d'agriculture, dont des écoles de la région. Ce partage du savoir-faire permet de stimuler le développement de nouvelles initiatives d'agriculture sur la Côte-Nord, tout en sensibilisant la communauté aux enjeux environnementaux de l'agriculture. (Grenier Boréal, 2018)

Le Grenier Boréal démontre également son implication dans le milieu en accueillant des stagiaires qui ont des difficultés d'apprentissage à l'école ou des difficultés à trouver un emploi. Cela leur permet de développer de nouvelles compétences et de prendre confiance en leurs moyens. (Grenier Boréal, 2014, 26 août)

De plus, le Grenier Boréal contribue au développement de nouveaux savoirs concernant les pratiques d'agriculture en milieu nordique, et ce, par l'expérimentation de nouvelles techniques d'agriculture. Effectivement, le climat particulièrement aride fait en sorte que la saison estivale est plus courte et les nuits plus froides, ce qui représente un défi certain pour la culture maraîchère. Les techniques conventionnelles utilisées au sud de la province doivent être adaptées. L'utilisation de mini serres domestiques, de couvertures flottantes et de tunnels figure parmi ces nouvelles techniques. Des essais sont aussi réalisés pour trouver les semences les plus résistantes au froid et au vent maritime. Le calendrier de semis a également été adapté aux particularités des saisons en milieu nordique. Cet aspect novateur intéresse d'ailleurs plusieurs agronomes dans le milieu de la recherche. (Beauchemin, 2014, octobre)

La coopérative agroforestière de la Minganie bénéficie d'une très belle visibilité médiatique au travers de la province, ce qui lui a permis d'être reconnue dans le milieu agroalimentaire. Cette reconnaissance se

manifeste entre autres par la réception de plusieurs prix et distinctions, dont le prix Demain le Québec de la fondation David Suzuki, un concours national qui mobilise un grand nombre de personnes et permet de faire briller des initiatives locales à caractère novateur et durable. En gagnant le premier prix, le Grenier Boréal a obtenu une aide financière et la visite de M. Suzuki. La Coop a également gagné le concours québécois en entrepreneuriat de l'économie sociale pour la Côte-Nord en 2014, ainsi que les Grands Prix de la ruralité, Excellence-Innovation 2014. (Grenier Boréal, 2018)

3.1.5 Impacts sur la gouvernance

Le Grenier Boréal est une coopérative de solidarité, c'est-à-dire une « association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement » (Grenier Boréal, 2014). Elle est constituée de membres travailleurs et de membres de soutien qui s'engagent à partager la mission et les règlements de la coopérative. En 2014, le nombre de membres s'élevait à 80 personnes, alors qu'aujourd'hui il y en a 120, démontrant très bien l'engouement croissant (Massé, 2019). Ce modèle d'affaires a de nombreux avantages, dont la participation active au développement local et la mise en commun des ressources. Il s'agit d'une structure ouverte et participative qui stimule l'engagement. Bien sûr, étant un projet issu de la communauté, la participation citoyenne est ancrée au cœur de la démarche du Grenier Boréal. En 4 ans d'existence, 115 citoyens ont investi 18 000 heures de leur temps en faisant du bénévolat lors de corvées pour appuyer le Grenier Boréal dans sa mission (Larouche, 2017, 26 juin). Selon Claude Lussier (2015b), cette mobilisation a permis de créer une dynamique de créativité, d'amitié et de solidarité. Le discours de M. Suzuki lors de sa visite à la ferme en 2017 démontre très bien la dynamique citoyenne qui autour le projet. En voici un extrait :

« Nous saluons la Coop pour leurs efforts titanesques, qui ont d'énormes impacts sur la communauté, bien au-delà des avantages économiques, sociaux et environnementaux. Plus important encore, leur résilience et optimisme face à de multiples défis lancent le message haut et fort aux citoyens dans la région et partout au Québec que tout est possible lorsque des gens passionnés se rassemblent autour d'un but commun. » (Fondation David Suzuki, 2017)

L'élocution de la Secrétaire générale et vice-présidente Gouvernance et Responsabilité sociale du Mouvement des caisses Desjardins, madame Pauline D'Amboise, lors de la remise du Prix Action David Suzuki est également représentative de cette dynamique :

« Les coopératives enrichissent concrètement la vie des personnes et des collectivités dans lesquelles elles sont implantées. Le projet de la Coop Le Grenier Boréal l'illustre à merveille. La prise en charge et la solidarité qui ont animé les fondateurs de cette superbe initiative font bien ressortir certaines valeurs phares du milieu coopératif et toute la richesse des multiples retombées qui découlent de l'engagement citoyen. » (Fondation David Suzuki, 2016)

En somme, il est indéniable que le Grenier Boréal est à l'origine d'un mouvement citoyen en Minganie. Il est aussi vrai de dire que la coopérative a permis de créer de nouveaux réseaux locaux, notamment en rapprochant les citoyens entre eux, ainsi que des producteurs agricoles. Le partenariat entre la coop et le

milieu institutionnel en est également un bon exemple. Sur le plan régional, le Grenier Boréal est de plus en plus sollicité pour donner des services-conseils pour le démarrage de nouveaux projets. La municipalité de l'Île-d'Anticosti en fait d'ailleurs partie!

3.2 Sentiers entre Vents et Marées, Îles-de-la-Madeleine

La randonnée pédestre a toujours été une activité de choix pour les touristes aux Îles-de-la-Madeleine. Plusieurs sentiers traversant les îles ont été développés au fil du temps, offrant des parcours diversifiés sur les collines verdoyantes, les grandes plages de sable et en milieu forestier. De courte ou de longue durée, ces nombreux sentiers permettent de découvrir la faune, la flore et les paysages de cet endroit unique monde. En 2014, une visiteuse qui revenait d'un pèlerinage à Compostelle a eu l'idée de relier les sentiers existants et d'en développer de nouveaux, afin de créer un réseau structurant de randonnée de longue durée. Enthousiasmés par l'idée, ses amis madelinots ont décidé de former un comité pour concrétiser le projet. Trois ans plus tard, en 2017, les Sentiers entre Vents et Marées (SEVEM) sont inaugurés. Composé de treize étapes variant entre 6 et 28 km, le réseau balisé et sécuritaire totalise 230 km. Il passe par des sentiers naturels, des routes secondaires, ainsi que des plages, permettant ainsi de conjuguer plein air, culture et spiritualité. (Tourisme Îles-de-la-Madeleine, 2019) Il a été retenu dans le cadre de cet essai puisqu'il a plusieurs points en commun avec le Sentier Transanticostien, dont son contexte insulaire. De plus, la démarche qui entoure sa création se distingue des autres sentiers de grande randonnée au Québec, par le fait qu'il a été initié et qu'il est encore à ce jour porté par un regroupement de citoyens mobilisés. L'étude de cas est fortement basée sur une entrevue réalisée avec la porte-parole du projet et membre du comité bénévole, madame Carole Longuépée.

3.2.1 Impacts environnementaux

Aucune donnée démontrant l'impact des SEVEM sur l'environnement n'est disponible, toutefois plusieurs scientifiques se sont penchés sur les impacts généraux des activités de plein air sur les milieux naturels et démontrent qu'il y a une influence sur la qualité des sols, de l'eau, de la faune et de la flore. Pour les activités de randonnée pédestre, l'une des conséquences les plus documentées est la compaction du sol et la perte de couvert végétal suite au piétinement. Effectivement, à force de passages répétés et fréquents, les racines des plantes sont plus exposées et vulnérables. Dans le cas des SEVEM, plusieurs des sentiers sont situés sur les plages, ce qui vient limiter cette problématique. Une autre conséquence est la prolifération d'espèces exotiques envahissantes (EEE), puisque les marcheurs sont à risque de transporter sur leurs bottes et équipements des graines et spores d'espèces venant de l'extérieur. (MDDELCC, s. d.) Puisque la qualité des végétaux dans les sentiers est déjà altérée par le piétinement et que les sentiers dégarnis agissent comme des corridors de déplacement à cause de l'effet de bordure, les EEE sont encore plus susceptibles de nuire aux espèces indigènes. Puis, dans certains cas, les sentiers de marche peuvent aussi avoir pour effet de fragmenter les milieux naturels et ainsi altérer l'habitat d'espèces vivantes. La gravité de ces problématiques varie en fonction de nombreux facteurs, tels que la fragilité des milieux, la présence d'espèces vulnérables, la fréquence des passages, etc. Cependant, la faible empreinte au sol des

sentiers et la grande sensibilisation des randonneurs par rapport à l'environnement font en sorte que la randonnée a généralement une empreinte environnementale limitée, en comparaison à d'autres activités de plein air telles que les véhicules tout-terrain (VTT). (Nature Québec, 2017) Par ailleurs, les activités de randonnée peuvent aussi avoir des impacts positifs en matière de sensibilisation de la population à la protection et la conservation de l'environnement. Dans le cas des SEVEM, il y a une grande collaboration avec l'organisme Attention Fragiles et le Comité ZIP afin de réduire au maximum les impacts négatifs et d'outiller les touristes pour qu'ils adoptent des comportements respectueux de l'environnement. De plus, la création d'un sentier officiel et balisé vient concentrer les marcheurs aux mêmes endroits, diminuant ainsi les superficies atteintes par le piétinement et permettant de contourner les zones sensibles. (C. Longuépée, conversation téléphonique, 1^{er} décembre 2018)

Pour ce qui est des gaz à effet de serre, la pratique de la randonnée ne génère aucune émission. Cependant, il faut considérer le transport des touristes pour se rendre à destination. Compte tenu du contexte insulaire, les seuls moyens pour se rendre aux îles sont par bateau ou par avion, deux modes de transport qui émettent beaucoup d'émissions de GES. Par exemple, selon le calculateur de GES Carbone boréal, un aller-retour en avion de l'aéroport de Mont-Joli en Gaspésie jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine équivaut à 0,31 tonne d'équivalent CO². L'ampleur des émissions dues au transport varie bien sûr en fonction du nombre de touristes et de la distance du trajet.

En terminant, les activités de randonnée pédestre ne génèrent pas davantage de déchets que toute autre activité touristique. Toutefois, comme les randonneurs parcourent des milieux peu habités et donc où les équipements de gestion des matières résiduelles sont plus rares, le risque est plus élevé que des déchets soient laissés dans la nature plutôt que recyclés ou jetés adéquatement. Cela dit, les amateurs de plein air sont généralement soucieux du respect de l'environnement et les bonnes pratiques pour une randonnée propre et durable sont de plus en plus répandues. Ainsi, la grande majorité des randonneurs prévoient le coup en apportant un minimum d'emballages et en gardant leurs déchets jusqu'à la fin de la randonnée. Ainsi, la production de déchets n'est pas une problématique importante dans le cas des SEVEM. (C. Longuépée, conversation téléphonique, 1^{er} décembre 2018)

3.2.2 Impacts économiques

Comme les SEVEM ont tout juste deux ans d'existence, les retombées économiques actuelles ne sont sans doute pas représentatives de ce qu'elles seront dans quelques années quand ils seront davantage reconnus. Toutefois, les résultats des premières saisons laissent pressentir un impact économique positif.

Depuis 2016, le Fonds de développement du territoire et le soutien de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine ont permis d'investir 27 000\$ dans le projet. Par ce financement, il a été possible de concevoir l'identité visuelle des SEVEM, de réaliser le carnet du marcheur, de baliser les sentiers et d'y aménager des passerelles. Pour les prochaines années, les dépenses seront davantage axées sur l'entretien des

sentiers. Les dépenses pour la saison 2018 se sont élevées à 6 800\$ alors que les revenus directs des sentiers, générés par la vente de 105 carnets du marcheur, ainsi que le guide papier avec la carte de l'itinéraire, ont été de 8 600\$. Parmi les carnets vendus, seulement 38 marcheurs ont complété les 13 étapes. Les sentiers génèrent également des retombées indirectes non évaluées à ce jour, notamment par la consommation locale. Effectivement, les sentiers sont conçus de manière à traverser les noyaux villageois, ce qui invite les marcheurs à s'y ravitailler et s'y loger. D'ailleurs, un des objectifs derrière la création des SEVEM est de prolonger la saison touristique. En effet, le marché touristique durant le mois d'août et de juillet est actuellement saturé, les hébergements sont à pleine capacité, ce qui vient limiter le développement. En randonnée, les grosses chaleurs de l'été ne sont pas idéales, alors que les mois de mai, juin, septembre et octobre sont plus agréables. (C. Longuépée, conversation téléphonique, 1^{er} décembre 2018) Ainsi, les SEVEM ont le potentiel d'élargir la période touristique. De plus, plusieurs entreprises de plein air qui organisent des randonnées au Québec ont commencé à faire des pèlerinages aux Îles-de-la-Madeleine. Par exemple, l'entreprise Bottes et Vélo réalisera deux expéditions de 12 jours au cours de l'été 2019. Le forfait qui inclut l'accompagnement, l'hébergement, les repas dont certains chez des restaurateurs gastronomiques des îles et le transport est vendu au prix de 1 790\$ par participant (Bottes et Vélo, 2019). Toutefois, les SEVEM favorisent très peu la création d'emplois puisqu'ils sont portés par des bénévoles.

3.2.3 Impacts culturels

Les SEVEM n'ont pas d'impacts particuliers sur la culture des Madelinots, toutefois le tracé des SEVEM a été réfléchi de manière à mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel des Îles-de-la-Madeleine. En plus de parcourir les plus belles plages et collines des îles, offrant des paysages à couper le souffle, une importance au patrimoine maritime madelinot est accordée. Par exemple, le guide des marcheurs cartographie plusieurs des attraits historiques en lien avec le passé acadien des Madelinots, dont les épaves de navires et les phares. La carte identifie aussi les différents services disponibles dans les villages que les marcheurs croisent sur leur route : restaurants, ports de pêche, caisses populaires, boutiques d'artisanat, produits du terroir, poissonneries, etc. Le soin accordé à l'intégration des attraits culturels au tracé permet ainsi aux marcheurs de découvrir le mode de vie madelinot et d'aller à la rencontre des résidents. De plus, comme les pèlerinages ont par tradition une forte vocation spirituelle, le tracé passe par les églises où il est possible de s'arrêter. (Tourisme Îles-de-la-Madeleine, 2019)

3.2.4 Impacts sociaux

Le développement des SEVEM ne sert pas uniquement des intérêts touristiques ; en effet, il améliore grandement l'accessibilité au territoire pour les Madelinots. Comme il en sera mentionné dans la section sur la gouvernance, de grandes superficies des Îles-de-la-Madeleine sont privatisées, ce qui limite l'accès au territoire. Le développement des sentiers a permis de rouvrir certaines zones au public, ce qui est autant profitable pour les touristes que pour les Madelinots qui sont eux aussi des amateurs de randonnée pédestre. (C. Longuépée, conversation téléphonique, 1^{er} décembre 2018) Pour ce qui est de l'acceptabilité

sociale, le projet a reçu une très belle réponse de la part des citoyens, des municipalités et des organismes locaux. Dès le début, les différentes parties prenantes ont démontré un grand intérêt et un désir de collaboration. Selon Mme Longuépée, le fait que le projet soit porté par un comité de bénévoles a grandement aidé à son acceptabilité, puisque cela démontrait une volonté de travailler dans une perspective d'intérêt commun. Depuis leur inauguration, les SEVEM ont bénéficié d'une bonne visibilité médiatique à l'échelle nationale. Plusieurs journalistes s'y sont intéressés et sont venus pour y marcher des tronçons et y faire des reportages. Les sentiers sont également reconnus parmi le réseau des grandes randonnées du Québec. On y fait mention dans plusieurs livres de randonnée comme celui de Michel O'Neill « Entre Saint-Jacques-de-Compostelle et Sainte-Anne-de-Beaupré : la marche pèlerine québécoise depuis les années 1990 ».

3.2.5 Impacts sur la gouvernance

Les Sentiers entre Vents et Marées sont l'initiative d'un comité citoyen composé de six membres en partenariat avec le Club de plein air des Îles-de-la-Madeleine. Unis par la passion de la randonnée pédestre, ils ont bénévolement travaillé à l'idéation du projet, monté le dossier de financement, négocié les servitudes de passage, réalisé les travaux d'aménagement, fait la signalisation et plus encore. Selon Mme. Longuépée, le temps investi par les bénévoles à l'été 2017, lors de l'aménagement des sentiers, fut l'équivalent d'un emploi à temps plein. Cette mobilisation citoyenne exemplaire a été bénéfique au projet sur plusieurs aspects. Dans un premier temps, cela a permis d'obtenir une grande crédibilité auprès des décideurs et organismes, qui avaient par le passé tenté un projet similaire, mais sans succès, entre autres à cause du manque de ressources. De plus, le dialogue avec les résidents de l'île a été facilité. En effet, bien connus de leur milieu, les membres du comité ont bénéficié de leurs réseaux respectifs pour faire connaître le projet et le faire progresser dans un objectif de bien commun. De plus, outre le comité fondateur, de nombreux citoyens ont aussi été impliqués dans la démarche, notamment pour la négociation des droits de passage. Effectivement, le territoire des Îles-de-la-Madeleine est fortement privatisé, surtout en bordure de mer, ce qui représente un défi important dans la réalisation d'un projet collectif comme celui des SEVEM. Des servitudes ont dû être faites afin de permettre la continuité des sentiers. Dans certains cas, des comités locaux ont été formés pour la réalisation des négociations, par exemple à l'île de la Grande-Entrée. La municipalité a également collaboré lors des travaux d'aménagement par l'achat de matériaux, ainsi qu'en mettant à contribution certains de ses employés journaliers. (C. Longuépée, conversation téléphonique, 1^{er} décembre 2018)

Maintenant que les treize tronçons sont aménagés, il faut assurer leur entretien ainsi qu'en faire la promotion. Pour ce faire, le comité fondateur est encore très présent, en plus de petits comités bénévoles formés pour chaque tronçon qui s'occupent d'en faire l'entretien. Le volet promotion et communication est quant à lui pris en charge par l'Association touristique régionale des Îles-de-la-Madeleine. Elle s'occupe de la vente des cartes et des passeports, de répondre aux questions des marcheurs et de gérer la boîte courriel. Les SEVEM ont aussi été l'occasion de tisser des liens entre les établissements d'hébergement

et les transporteurs. Initialement, les marcheurs qui arrivaient par voie maritime ou aérienne aux îles devaient réserver un taxi pour se rendre au point de départ des sentiers ou encore pour se déplacer d'un tronçon à l'autre. Depuis 2018, les hébergeurs et compagnies de taxi collaborent pour offrir des forfaits communs. En somme, le succès des Sentiers entre Vents et Marées résulte en grande partie de la collaboration entre les citoyens et les organisations des Îles-de-la-Madeleine. Tout au long de leur développement et encore aujourd'hui, ils permettent de créer un réseau local entre commerçants, citoyens, municipalités et organismes qui travaillent conjointement pour offrir le meilleur service possible aux marcheurs qui l'empruntent. (C. Longuépée, conversation téléphonique, 1^{er} décembre 2018)

3.3 Le Petit Quartier, Sherbrooke

En 2019, la ville de Sherbrooke inaugurera Le Petit Quartier, un premier quartier de mini-maisons situé en milieu urbain au Canada. Situé dans l'arrondissement Fleurimont, ce projet novateur regroupera 73 maisons d'une superficie variant entre 300 et 600 pieds carrés selon les modèles. Contrairement aux micromaisons sur roues, les mini-maisons sont installées de manière permanente sur une fondation. Ce projet est sur la table à dessin depuis plusieurs années. Il a été initié en 2014 par Richard Painchaud, un citoyen préoccupé par le manque d'accessibilité à la propriété en ville. Dès ses premiers balbutiements, le projet a bénéficié d'un grand engouement de la part des citoyens de Sherbrooke. Toutefois, les démarches administratives ont été fastidieuses, puisque les règlements municipaux ne permettent pas la construction de maisons d'une superficie inférieure à 700 pc. Ainsi, une démarche de dérogation au règlement de zonage par le biais d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) a été faite. Ce règlement d'urbanisme à caractère discrétionnaire permet de réaliser des projets structurants non conformes, à condition qu'ils respectent une série de critères stricts déterminés par le comité consultatif en urbanisme et qu'ils respectent les orientations du plan d'urbanisme. (Gagnon, 2018) La figure 3.1 illustre le plan d'aménagement du Petit Quartier.

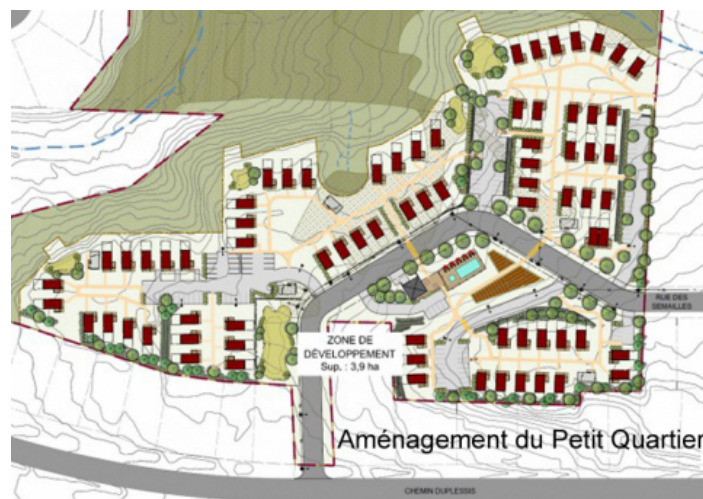


Figure 3.1 Plan d'aménagement du Petit Quartier à Sherbrooke (Tirée de : Chatard, 2017)

3.3.1 Impacts environnementaux

Le scénario d'aménagement du Petit Quartier a été réalisé dans un souci de développement durable et de protection de l'environnement. Par exemple, 60% du terrain, soit 8,59 hectares, restera à son état naturel par la création d'une zone de conservation. De plus, plusieurs actions sont prévues pour réduire la minéralisation des sols dans la zone construite du terrain. Seule la rue principale qui traverse le projet afin de donner accès au stationnement sera asphaltée. Pour se rendre à l'intérieur des « pochettes d'habitation » les résidents devront ensuite emprunter des sentiers perméables, laissant ainsi plus de place à la végétation et favorisant la gestion des eaux de pluie. (Perrier, 2017) Ainsi, l'impact de ce développement immobilier sur la biodiversité risque d'être moindre qu'un projet immobilier de type conventionnel.

Dans un autre ordre d'idées, la petite taille des habitations vient réduire de façon substantielle la quantité de matériaux nécessaires à leur construction et donc la quantité de déchets produits. Également, comme l'espace de rangement est limité, les résidents n'ont d'autres choix que de consommer modérément. (Painchaud, 2016, 9 novembre) Du point de vue énergétique, la petite superficie de la maison fait également en sorte qu'elle demande moins d'énergie à chauffer qu'une maison conventionnelle.

Également, le concept de *pocket neighbourhoods* encourage le transport actif en accordant beaucoup moins de place à l'automobile. Effectivement, comme une seule rue traverse le quartier, la majorité des habitations n'auront pas de stationnement sur leur terrain, les propriétaires devront donc garer leur voiture dans des stationnements communautaires et ensuite marcher jusqu'à la maison. De plus, puisqu'il s'agit d'un secteur de la ville de Sherbrooke qui est en plein développement et que plusieurs commerces s'y installent, il y aura un bon nombre de services à distance de marche. Dans l'éventualité où les projets de mini-maisons gagnent en popularité dans les centres urbains du Québec, ils pourraient participer à la densification douce des villes et du fait même agir contre l'étalement urbain et les nombreux enjeux environnementaux qui y sont associés, notamment les émissions de gaz à effet de serre générées par le transport. (Lessard, 2017)

3.3.2 Impacts économiques

Même si la construction des maisons du Petit Quartier de Sherbrooke ne sera pas achevée avant la fin de l'année 2019, les habitations sont presque toutes vendues, ce qui démontre un réel enthousiasme pour ce type de projet et donc un potentiel économique. Cependant, comme l'objectif principal est d'améliorer l'accessibilité à la propriété en offrant des maisons à prix abordables, tout a été calculé de manière à réduire au maximum les coûts de construction. Cela permet d'acheter une maison neuve pour un prix aussi bas que 140 000\$, ce qui est très profitable pour les propriétaires, mais moins intéressant pour les promoteurs et la municipalité. (Custeau, 2018, 25 juillet) Ainsi, le projet est rentable, mais très peu de profits sont générés. Les retombées locales du projet Le Petit Quartier sont quant à elles peu documentées. Toutefois, le Mouvement des mini-maisons au Québec affirme que la construction de ce type d'habitation est une

manière de venir diversifier l'offre immobilière d'une ville, en plus d'être une opportunité de revitalisation des secteurs en récession. (Lessard, 2017) Pour la Ville de Sherbrooke, ce sera bien entendu une manière de percevoir des revenus par la taxe foncière, mais ces derniers demeurent négligeables.

3.3.3 Impacts culturels

Il est vrai de dire que cette initiative est une occasion pour les résidents d'afficher leur identité. Davantage que les habitations conventionnelles, les mini-maisons prônent l'unicité, le design et l'originalité, ce qui encourage l'expression culturelle. (Robitaille, 2015) Habiter dans une mini-maison est aussi l'adoption d'un mode de vie minimaliste caractérisé par de nombreuses concessions. Il s'agit donc en quelque sorte d'un engagement politique. Également, le caractère novateur de ce projet fait en sorte qu'il bénéficie d'une bonne visibilité médiatique. Cela est donc une manière de mettre en valeur et de diffuser un mode de vie plus écologique et conscient de l'environnement. On observe également de plus en plus d'évènements en lien avec les habitations alternatives et écologiques, comme le festival des mini-maisons dont la deuxième édition a eu lieu à l'été 2018 à Sherbrooke. Toutefois, il est difficile d'établir un lien entre la mise en valeur du patrimoine sherbrookoïse et le projet de mini-maisons.

3.3.4 Impacts sociaux

L'accès à la propriété est l'une des principales raisons d'être de la coopérative de propriétaires Le Petit Quartier. Ce modèle de gouvernance, dont les détails de la structure seront décrits dans la prochaine section, facilite l'accès à la propriété à des ménages qui ne sont habituellement pas admissibles à des programmes de financement ou qui n'ont pas une mise de fonds suffisante pour l'achat d'une propriété, puisque le coût d'achat est généralement inférieur de 20% à 30% par rapport au marché. Ce bas prix est certainement un avantage significatif sur le plan social, puisqu'il permet d'améliorer les conditions de vie des résidents. Cependant, afin d'assurer cette abordabilité dans le temps et d'éviter la spéculation foncière, le prix de revente des unités est prédéterminé par la coop et limité à la hausse du coût de la vie, soit d'environ 2% par année. (Painchaud, 2016, 9 novembre) Ce plafonnement du prix de revente est avantageux à l'achat, mais peut également être un élément dissuasif pour certains, puisque les profits réalisés sont moindres que ceux sur le marché.

Dans un autre ordre d'idées, la coopérative du Petit Quartier a réalisé un reportage dans lequel les futurs résidents expliquent les motivations qui les ont poussés à acheter une mini-maison et à adopter un mode de vie coopératif. Parmi les éléments décisifs qui reviennent dans la majorité des témoignages, il y a la participation à un mode de vie communautaire. En effet, la grande superficie des espaces communs, les valeurs de partage qui constituent la base d'une coopérative d'habitations et la densité du cadre bâti sont quelques éléments qui font en sorte que Le Petit Quartier sera un milieu où les gens pourront facilement échanger et s'entraider. Pour les parents, la faible circulation automobile est également un élément très positif qui permet d'augmenter la sécurité. Pour d'autres, habiter dans une plus petite maison veut aussi dire avoir plus de temps pour soi, car cela demande moins d'entretien et nécessite d'avoir moins de

possessions matérielles. (Membres du Petit Quartier, 2018) L'ensemble de ces caractéristiques fait en sorte que « ce sont des gens de partout qui veulent venir vivre [dans Le Petit Quartier] ». Effectivement, 18% des acheteurs proviennent de l'extérieur de Sherbrooke. (Custeau, 2018, 25 juillet)

Un autre élément très intéressant est la mixité sociale du quartier. En effet, 30% des acheteurs sont de jeunes familles, 30% des couples retraités et 40% des personnes seules. Cette diversité démographique apporte un caractère multigénérationnel qui en a convaincu plus d'un. De plus, l'ensemble des résidents est uni par des valeurs de développement durable, le terreau sera ainsi très fertile pour la réalisation de projets collectifs. Les maisons ne sont pas encore construites, que plusieurs rencontres citoyennes ont déjà eu lieu afin de travailler sur les règlements de la coopérative et d'imaginer les espaces communs. Par exemple, pour compenser aux espaces de rangement restreints des mini-maisons, il y aura la mise en commun de certains objets volumineux et utilisés seulement occasionnellement tels que des outils. (Dubé, 2019, 23 janvier) En somme, Le Petit Quartier sera bien plus que quelques maisons écologiques agglomérées en quartier. Ce sera un réel milieu de vie, où de nouveaux réseaux se développeront et où les citoyens seront des parties prenantes de la communauté.

3.3.5 Impacts sur la gouvernance

Comme mentionné précédemment, Le Petit Quartier est une coopérative de propriétaires, formée par les membres résidents. Guidés par les valeurs des coopératives, soit la démocratie, l'entraide, l'équité, l'autonomie, la solidarité et la responsabilité, les membres mettent en commun et gèrent des ressources partagées sur la base du principe de droit d'usufruit. Selon ce principe, lorsque quelqu'un achète une mini-maison dans la coopérative du Petit Quartier, il achète le droit d'usage de sa maison et des espaces communs, en plus des profits générés lors de la vente (fruit), toutefois l'immeuble demeure une copropriété avec les autres membres. (Conseil québécois de la coopération et de la mutualité [CQCM], 2018) Ce sont les membres qui déterminent les règlements de la coopérative, ainsi chaque coopérative est unique et a son propre mode de fonctionnement. Ce mode de vie communautaire adopté volontairement par les membres est un exemple novateur d'engagement et de participation citoyenne, parce que chaque membre a une part de responsabilité dans le bien-être de sa communauté. Soulignons également que le développement de ce projet a été réalisé en grande partie sur du temps bénévole.

3.4. Commercialisation du gibier sauvage, Terre-Neuve

La province de Terre-Neuve est la seule du Canada à permettre la vente du gibier sauvage. Cette singularité s'explique par l'abondance de la faune sur l'île, notamment l'original. À l'instar du cerf d'Anticosti, l'original n'est pas indigène à Terre-Neuve, il a été introduit une première fois en 1878, puis une seconde en 1904, dans l'objectif de nourrir la population. La deuxième tentative a été féconde, puisqu'aujourd'hui on estime qu'il y a entre 110 000 et 130 000 bêtes, ce qui fait de Terre-Neuve l'endroit où la densité d'originaux au km² est la plus grande au monde. L'absence de prédateurs tels que le loup et l'ours, les grands espaces naturels abondants de nourriture et l'absence de maladies sont des facteurs ayant grandement favorisé la

croissance de l'espèce (Parcs Canada, 2017). En raison de cette densité, le gouvernement permet que les chasseurs vendent la viande de gibier sauvage à des restaurateurs et particuliers, à l'exception des oiseaux migrateurs et du castor. Cette pratique est strictement encadrée par la division de la faune au ministère de l'Environnement et de la Conservation de la province. Les chasseurs doivent d'abord répondre à des critères pour pouvoir obtenir leur permis de chasse, c'est-à-dire détenir le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu, en plus de la formation à la chasse de Terre-Neuve. Une fois ces certifications en mains, ils peuvent s'inscrire au tirage au sort pour obtenir un permis de chasse au gros gibier. Le nombre de permis disponibles varie d'une année à l'autre ; pour 2018-2019, le nombre total de permis de résidence pour les orignaux dans la partie insulaire de la province est de 24 830. Les chasseurs qui obtiennent ledit permis peuvent ensuite se procurer gratuitement un permis pour la vente. De leur côté, les acheteurs doivent disposer d'une licence annuelle de service de viande sauvage annuel. (*Fisheries and Land Resources*, 2018)

3.4.1 Impacts environnementaux

Les activités de chasse sportive ont certainement un impact sur l'environnement et sur la faune, dont la mise à mort d'espèces fauniques telles que l'orignal. Toutefois, il faut savoir que par son trop grand nombre, l'orignal est à ce jour un réel enjeu écologique à Terre-Neuve, surtout dans les parcs nationaux de Terra-Nova et du Gros-Morne. En effet, le broutage intensif des orignaux sur une longue période de temps a eu pour impact de nuire à la régénération de la forêt. En été, les orignaux mangent des petits feuillus à croissance rapide et ont peu d'impacts sur la forêt. Toutefois, durant l'hiver, ils se nourrissent de branches de plantes ligneuses qui prennent davantage de temps à croître, créant des dommages considérables. Les petits arbres sont de plus en plus rares et une diminution de la diversité de la végétation et de la faune indigènes est constatée. Pour contrer cette problématique, les moyens mis en œuvre sont de réduire la population d'orignaux par la chasse et l'accélération de la régénération de la forêt par des plantations d'arbres. De ce fait, la commercialisation de l'orignal est en quelque sorte un outil de protection de la biodiversité à Terre-Neuve-et-Labrador. (Parcs Canada, 2017) De plus, comme ailleurs au Canada, le nombre de prises est contrôlé par l'émission de permis de chasse et de piégeage. Les quantités sont rigoureusement surveillées par le ministère et réajustées chaque année en fonction de la population (*Fisheries and Land Resources*, 2018). De plus, au même titre que les activités de randonnée pédestre, les activités de chasse et pêche peuvent avoir pour effet d'introduire des EEE dans des milieux sauvages peu perturbés, ce qui peut être dommageable pour les écosystèmes. Puis, comme les activités de chasse se déroulent le plus souvent en milieux éloignés, les déplacements en véhicules tout-terrain et bateaux contribuent à la pollution de l'air et de l'eau. Cependant, les conséquences environnementales des activités de chasse ne sont pas accentuées par la commercialisation du gibier sauvage, puisque le nombre de permis de chasse demeure inchangé. Ainsi, le seul risque environnemental supplémentaire que représente la mise en marché de viandes sauvages est l'augmentation potentielle des pratiques de braconnage. Or aucune source d'information disponible ne permet de confirmer cette affirmation. Bien sûr, des réseaux de

braconnage sont démantelés chaque année à Terre-Neuve, mais rien ne démontre que la situation est pire à Terre-Neuve qu'ailleurs au Canada.

Les activités de chasse et pêche sont inévitablement à la source d'émissions de gaz à effet de serre à cause des transports utilisés pour se rendre dans les pourvoies et parcs nationaux. Comme ces derniers sont souvent situés dans des milieux isolés, de longues distances doivent être parcourues et souvent des véhicules tout-terrain sont utilisés. Or, comme le nombre de permis de chasse n'est pas influencé par la commercialisation, celle-ci n'est pas responsable de GES supplémentaires. Finalement, aucune information n'est disponible quant à l'impact de la commercialisation du gibier sauvage de Terre-Neuve sur la production de déchets. Certains diront qu'il s'agit d'une manière de réduire le gaspillage lié à la chasse touristique, puisqu'il arrive que des chasseurs venant de l'étranger doivent laisser la viande derrière eux après leur séjour à cause du processus de dédouanement. (Belpaire, 2017, 16 avril) Or, cette donnée n'est pas confirmée et beaucoup s'y opposent.

3.4.2 Impacts économiques

D'un point de vue économique, la commercialisation du gibier sauvage permet de générer des retombées locales dans le domaine de la restauration. Même si l'approvisionnement se fait lors d'une courte période de l'année, le gibier sauvage apporte une richesse et une unicité aux restaurateurs qui leur permettent de se distinguer et d'avoir une clientèle internationale. À titre d'exemple, le Raymonds, un restaurant situé à St-John's qui est réputé pour sa cuisine du terroir et qui met en valeur des produits locaux, dont l'original sauvage, a été nommé meilleur nouveau restaurant du Canada par le magazine enRoute en 2011 et sélectionné pour faire partie des 50 meilleurs restaurants du monde du Diners Club International (Krol, 2017, 17 avril). Malheureusement, très peu d'informations chiffrées sur les retombées exactes de la commercialisation du gibier sauvage à Terre-Neuve sont disponibles ; toutefois, dans un communiqué de presse, le ministère de l'Environnement et de la Conservation de Terre-Neuve aurait déclaré que le fait « d'autoriser le gibier dans les restaurants avait entraîné des avantages économiques, culturels et culinaires positifs pour la province » (Sufrin, 2016, 19 avril). Par contre, la commercialisation du gibier sauvage ne permet pas de créer d'emplois. Comme le nombre de permis de chasse au gros gibier pour les résidents est limité, la vente de viandes sauvages constitue uniquement un petit revenu d'appoint pour les chasseurs.

3.4.3 Impacts culturels

Les produits de la mer, la mélasse et le bœuf sont des ingrédients qui composent les mets typiques terre-neuviens. Toutefois, depuis l'introduction de l'original en 1940, sa viande remplace souvent le bœuf dans les plats traditionnels comme le *jigg's dinner*, les burgers, les saucisses et les soupes. (Radio-Canada, 2014, 17 juillet) Pour les restaurateurs, servir de la viande sauvage dans leurs assiettes est donc une opportunité de faire connaître ce patrimoine culinaire aux touristes et de renforcer le sentiment d'appartenance au territoire. Le climat et le sol rocailleux de St-John's ne sont pas propices à l'agriculture, ainsi les aliments cuisinés par les chefs représentent très bien cette caractéristique nordique. Lors d'une

entrevue, le chef du restaurant le Raymonds, Jeremy Charles, affirmait ceci : « *It's all about creating a sense of place* » (Smith, 2017, 19 juin). Effectivement, cuisiner les aliments du terroir est une manière d'honorer ce qui vit et ce qui pousse autour de nous. Depuis quelques années, Terre-Neuve est reconnue pour sa culture culinaire qui réinvente les classiques et met en valeur les produits locaux. Ainsi, la commercialisation du gibier sauvage a un impact très positif sur le plan culturel, alliant innovation, créativité et tradition. La cuisine locale permet de mettre en valeur le patrimoine local tout en favorisant l'expression culturelle de la communauté maritime.

3.4.4 Impacts sociaux

La vente du gibier sauvage dans les restaurants de Terre-Neuve est avantageuse pour les résidents et touristes qui ne pratiquent pas la chasse, mais qui souhaitent tout de même pouvoir déguster ces produits. C'est donc une manière de faciliter l'accès à des aliments locaux et spécifiques de la région. Par contre, un des enjeux importants par rapport à la vente du gibier sauvage est la question de l'acceptabilité sociale. Effectivement, comme mentionnée brièvement précédemment, la vente de la viande issue de la chasse ne fait pas du tout l'unanimité au Québec. Cependant, dans le cas de Terre-Neuve, l'acceptabilité ne semble pas être un problème. Un processus de suivi performant a été conçu pour assurer la qualité de la viande et aucune source d'information ne fait mention d'une corrélation potentielle entre le braconnage et la commercialisation du gibier. Enfin, comme Terre-Neuve est la seule province du Canada à permettre la commercialisation du gibier sauvage, il est certain que cela attire l'attention des médias. Partout, Terre-Neuve est citée en exemple pour son unicité et fait l'envie de nombreux chefs de restaurants. Ainsi, il va sans dire que cela apporte une certaine visibilité à l'échelle de l'Amérique du Nord.

3.4.5 Impacts sur la gouvernance

Un réseau entre les restaurateurs et les chasseurs s'est développé au cours des dernières années. Au début, il était très difficile pour les restaurateurs de se procurer des produits locaux, alors qu'aujourd'hui les fournisseurs viennent cogner à la porte des restaurateurs pour leur offrir des produits (Krol, 2012, 17 avril). Il est donc possible d'affirmer que de nouveaux liens ont été tissés grâce à cette initiative. Or, la commercialisation du gibier ne représente pas un incitatif à la participation citoyenne en soi.

3.5 Chauffage à la biomasse résiduelle, Vallée de la Matapédia

Entourée de 5 000 km² de forêts publiques et privées, c'est-à-dire 91% du territoire de la MRC, la Vallée de la Matapédia a su faire de l'industrie forestière un de ses principaux moteurs économiques. De 1880 à 1960, les municipalités qui composent la MRC se sont construites autour des moulins à scie, s'affairant à la production de bois d'œuvre. Puis, à partir de 1960, la transformation et la mécanisation des modes d'exploitation ont occasionné la fermeture de nombreuses scieries et la dévitalisation des communautés. Face à cet enjeu, l'industrie a dû s'adapter par la diversification de ses activités. En 2008, la Coopérative forestière de La Matapédia a reçu l'appui du ministère des Affaires municipales pour développer un projet expérimental de chauffage des bâtiments institutionnels et municipaux à la biomasse forestière résiduelle. (Lachapelle et Bourque, 2016) Ce financement de 490 000\$ s'inscrivait dans le cadre des laboratoires

ruraux, dont les objectifs étaient de « favoriser les initiatives innovantes des milieux ruraux » et « d'accroître la maîtrise des milieux ruraux sur leur avenir » (Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 2015). Au total, trente-trois projets touchant entre autres les secteurs de l'énergie, de l'agroalimentaire, de la santé et de l'éducation ont été sélectionnés dans treize régions du Québec. La première phase du projet de biomasse dans la Vallée de la Matapédia consistait en l'installation de chaufferies modernes fonctionnant à la biomasse dans le centre hospitalier, l'école et un bâtiment de la Ville d'Amqui. La seconde phase visait quant à elle la réalisation d'études de faisabilité pour l'installation de cinq autres chaufferies dans d'autres municipalités de la MRC. (Le bulletin des agriculteurs, 2008, 28 octobre) Le laboratoire Biomasse forestière Matapédia est un de ceux qui ont réussi à pérenniser leurs activités à la fin du projet pilote. Aujourd'hui, les municipalités de Sainte-Érène, Saint-Léon-le-Grand, Sayabec, Causapsal et d'Amqui dans la MRC de La Matapédia ont chacune leur chaufferie à la biomasse pour leurs bâtiments institutionnels. Le Parc régional de Val-d'Érène s'est également doté de cet équipement. (Vision biomasse Québec [VBQ], 2015a) Par la mise en place de ces projets collectifs, la MRC de La Matapédia est devenue leader en biomasse forestière résiduelle au Québec. C'est pourquoi il a été décidé d'analyser ce cas unique au profit du projet de biomasse à l'île d'Anticosti.

3.5.1 Impacts environnementaux

L'impact environnemental de la biomasse et plus particulièrement son rôle dans la lutte aux changements climatiques a fait l'objet de nombreux débats dans les dernières années, puisque la combustion de biomasse génère davantage de GES que la combustion des autres combustibles fossiles. Ainsi, l'utilisation des résidus issus de la coupe ou de la transformation du bois par rapport à d'autres combustibles fossiles tels que le mazout crée un surplus initial de GES, aussi appelé la dette carbone. Toutefois, il a été reconnu par la communauté scientifique que le cycle du carbone de la biomasse est bien plus court, ce qui permet de venir rembourser cette dette rapidement et donc d'avoir un impact moindre. Afin de réduire au maximum les émissions de GES produites par ce type d'énergie, trois conditions gagnantes ont été déterminées. Premièrement, il est recommandé de substituer en priorité les combustibles fossiles les plus polluants, comme le mazout et le propane par la biomasse. Ensuite, il faut choisir le mode de conversion énergétique le plus efficace, soit la production de chaleur et la cogénération. Finalement, il est souhaité d'utiliser une source de biomasse qui se décompose rapidement dans la nature, afin de boucler le cycle du carbone à court et moyen terme. En plus de ces trois conditions, il faut considérer la distance parcourue par la matière. Idéalement, pour être efficace, le bois doit être déplacé dans un rayon de moins de 100 km. En utilisant ces paramètres, Vision Biomasse Québec (VBQ) estime qu'il serait possible de réduire 1 million de tonnes d'équivalent CO₂ d'ici 2025, en substituant 400 millions de litres de combustibles fossiles par de la biomasse forestière. À l'échelle de la Vallée de la Matapédia, les projets de biomasse réalisés au cours des dernières années permettent de réduire annuellement 652 tonnes d'équivalent CO₂, comme illustré au tableau 3.1. Selon Hydro-Québec, la biomasse forestière est la deuxième source d'énergie renouvelable au Québec, après l'énergie hydraulique. (VBQ, 2015b)

Tableau 3.1 Réduction de GES par année des projets de la Vallée de la Matapédia (inspiré de : VBQ, 2015a)

Promoteur du projet	Amélioration du bilan GES par année	Type d'approvisionnement	Année de construction
Causapscal	230 tonnes	Plaquettes	2012
Municipalité de Sayabec et MRC de La Matapédia	188 tonnes	Plaquettes	2014
Municipalité de Saint-Léon-le-Grand et MRC de La Matapédia	78 tonnes	Plaquettes	2014
Municipalité de Sainte-Irène et MRC de La Matapédia	76 tonnes	Plaquettes	2014
MRC de La Matapédia (Parc Régional de Val-D'Irène)	80 tonnes	Plaquettes	2014

Cependant, les activités de récolte de la biomasse forestière résiduelle sont à risque de nuire à la biodiversité. Effectivement, le bois et l'humus qui se trouvent sur le sol favorisent la régénération des forêts en créant un sol riche et vivant. C'est pourquoi le Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière réalise ses activités à partir de méthodes de gestion et de récolte durables dans lesquelles des normes viennent limiter le seuil de récolte à 50% de la biomasse au sol. Ces méthodes sont moins dommageables pour la biodiversité et permettent d'assurer le renouvellement de la biomasse dans le temps. (Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière, 2018) Finalement, la biomasse est une manière de valoriser les résidus forestiers, mais également les déchets de bois du secteur de la construction, comme des palettes de bois endommagées et transformées en granules.

3.5.2 Impacts économiques

D'un point de vue économique, l'utilisation de biomasse forestière résiduelle pour le chauffage de bâtiments se positionne avantageusement par rapport aux autres sources d'énergie, et ce, pour plusieurs raisons. À première vue, le coût élevé d'immobilisation pour l'achat des équipements hautement spécialisés, ainsi que les dépenses associées à l'entretien des équipements peuvent paraître comme des freins pour le développement de projets de biomasse forestière résiduelle. Cela demande nécessairement un bon plan de financement et des partenaires crédibles. Cependant, le retour sur investissement est très rapide, ce qui permet de réaliser des économies annuelles significatives par la suite. En effet, la ressource bois, telle que les granules et plaquettes, est plus abordable que les autres combustibles fossiles comme le mazout et le propane, d'autant plus que les tarifs des combustibles fossiles ont une tendance à la hausse ; par exemple, de 2004 à 2013, le coût du mazout léger a presque doublé. Ainsi, les dépenses associées au chauffage des bâtiments institutionnels ont augmenté significativement depuis les dernières années. La biomasse permet ainsi de sécuriser les budgets. (Nature Québec, s. d.) Le tableau 3.2 démontre les économies par année des différents projets de biomasse réalisés dans la Vallée de la Matapédia.

Tableau 3.2 Économies par année des projets de la Vallée de la Matapédia (inspiré de : VBQ, 2015a)

Promoteur du projet	Économies par année
Causapscal	46 000\$
Municipalité de Sayabec et MRC de La Matapédia	39 021\$
Municipalité de Saint-Léon-le-Grand et MRC de La Matapédia	13 696\$
Municipalité de Sainte-Érène et MRC de La Matapédia	9 704\$
MRC de La Matapédia (Parc Régional de Val-D'Érène)	6 035\$
Total	

Les projets de biomasse sont également reconnus pour leurs impacts positifs sur le développement des régions et des communautés plus éloignées. Dans le cas de la Vallée de la Matapédia, le Réseau d'expertise et de valorisation de la biomasse forestière aurait permis de créer dix emplois directs depuis 2009, afin d'assurer la construction, la production, l'opération et l'entretien des réseaux de chaleur (Gagné, 2015, 5 juin). En plus, les projets de biomasse sont souvent complémentaires aux opérations forestières déjà existantes, ce qui permet de diversifier ce secteur économique, d'offrir de nouveaux produits et ultimement d'améliorer la viabilité économique de la foresterie. Puis, comme la majorité des mandats pour la récolte, le traitement et le transport de la biomasse sont donnés à des entreprises locales, les retombées économiques restent dans les communautés locales. Selon la FQCF, ce serait près de 80% des revenus générés par la vente de produits de biomasse forestière qui demeurent dans l'économie locale. (Nature Québec, s. d.)

3.5.3 Impacts culturels

Le potentiel de mise en valeur et de conservation du patrimoine culturel par la biomasse forestière est plutôt limité. Bien que l'industrie de la biomasse s'intègre dans la culture de foresterie de la région et participe en quelque sorte à consolider l'identité culturelle des communautés, la biomasse demeure une activité à vocation économique. (Nature Québec, s. d.) La MRC de La Matapédia identifie le paysage matapédien et la forte représentation des milieux naturels comme un élément phare du sentiment d'appartenance des résidents au territoire. La préservation de ce patrimoine immatériel est donc essentielle. (Lachapelle et Bourque, 2016) Or, l'activité forestière est davantage perçue comme une menace à l'intégrité de ses paysages qu'un moyen de les mettre en valeur.

3.5.4 Impacts sociaux

Le développement de la biomasse dans la Vallée de la Matapédia a aussi généré des impacts sociaux positifs, tout particulièrement dans le secteur de la recherche et de l'éducation. En prenant part aux laboratoires ruraux, La Coopérative forestière s'est engagée dans une méthodologie de recherche rigoureuse, allant de l'acquisition de connaissances, à l'expérimentation, puis au transfert de connaissances. Ainsi, à la fin du laboratoire, les différents acteurs avaient acquis un grand savoir-faire au sujet de la biomasse, ce qui a permis de créer une formation sur la gestion et l'utilisation de la biomasse

forestière au Centre matapédien d'études collégiales. (Thériault, 2010, 2 mars) Plusieurs publications et projets de recherche en collaboration avec des universités, dont l'Université du Québec à Trois-Rivières, ont été faits au sujet de la biomasse, ce qui a contribué à augmenter la crédibilité et la légitimité de la filière auprès des investisseurs (Nature Québec, s. d.). De plus, la mise en place des unités de chauffage à la biomasse dans la Vallée de la Matapédia a permis au Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers de développer des travaux au sujet de la densification de la biomasse sous forme de granules et de bûches énergétiques et de la combustion directe en chaudière et la conservation génétique. (Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière, 2013)

La proximité de la ressource bois dans la Vallée de la Matapédia a aussi été une manière de tendre vers l'indépendance énergétique et de répondre à la problématique de l'abolition des tarifs biénergie commerciaux, institutionnels et industriels d'Hydro-Québec. Effectivement, avec la fin de ce tarif préférentiel en 2006, les municipalités et le réseau de l'éducation ont fait face à une hausse des tarifs liés à l'énergie, passant de 3,5 ¢/kWh au lieu de 7,5 ¢/kWh. (Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 2015) En procédant à une conversion énergétique, la Vallée de la Matapédia a donc fait un pas de plus vers l'autonomie et la sécurité énergétiques de son réseau.

Également, l'acceptabilité sociale des projets de chauffage à la biomasse forestière n'est pas toujours facile à obtenir. À cause de l'utilisation du bois, il est plus difficile de faire reconnaître cette énergie comme une énergie renouvelable, au même titre que l'énergie solaire, éolienne, géothermique et marémotrice. (Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière, 2013) De plus, avant que la biomasse ne soit reconnue comme un allié dans la réduction des émissions de GES par les scientifiques, plusieurs organisations militantes ont contesté les pratiques de l'industrie et ont beaucoup nui à son image. Le rapport « De biomasse à biomascarade » publié en 2011 par *Greenpeace* en est un bon exemple. Ce dernier dénonçait entre autres le concept de carboneutralité associé à la biomasse, puisque la combustion du bois génère des GES qui ne sont compensés qu'une fois que les arbres en régénération ont atteint leur maturité. Les pratiques de récolte ont également été au cœur du débat, *Greenpeace* dénonçait la trop grande flexibilité des politiques d'approvisionnement provinciales, en affirmant que la biomasse serait à la source de déforestations et de la destruction des écosystèmes. (Greenpeace, 2011) Ne se reconnaissant pas dans les accusations, l'industrie s'est défendue, toutefois l'opinion publique par rapport à la biomasse a été fortement influencé par ce rapport. Encore aujourd'hui, l'utilisation de la biomasse n'est pas reconnue de tous comme étant une activité durable.

Malgré tout, la Vallée de la Matapédia est reconnue comme la « vitrine de la biomasse forestière au Québec », à cause de la quantité de projets qui s'y trouvent et de leur caractère novateur (Thériault, 2010, 2 mars). Effectivement, la Vallée de la Matapédia a su se démarquer et développer une grande expertise, de sorte que des chercheurs de partout dans la province et même de l'étranger s'y intéressent (Bélanger, 2012, 29 mars). Le fait que ce projet soit issu des laboratoires ruraux du Québec a probablement

aidé à sa visibilité médiatique. La Vallée de la Matapédia est aussi un lieu d'accueil de prédilection pour les événements en lien avec la biomasse forestière, tels que Le Forum sur la biomasse forestière, qui a eu lieu à Amqui en 2010.

3.5.5 Impacts sur la gouvernance

Le développement de la biomasse dans la Vallée de la Matapédia a incontestablement été l'occasion de créer des liens d'affaires à l'échelle locale, régionale et provinciale. Afin de positionner la région comme pôle d'excellence en valorisation de la biomasse forestière résiduelle, le Réseau biomasse forestière résiduelle a été fondé dans la municipalité d'Amqui. Ce réseau regroupe des entreprises et des organismes locaux autour de la même table afin de créer une synergie propice au partage des savoir-faire, dans une perspective d'innovation. L'objectif du réseau est de réunir des entreprises de l'ensemble de la chaîne, allant de l'approvisionnement de la ressource bois, au transport et à la transformation et de développer une grappe compétitive. Les entreprises et organismes impliqués en ressortent gagnants puisqu'ils bénéficient d'une visibilité accrue en plus de rencontrer des acteurs importants de la filière. (Réseau biomasse forestière, 2018) À l'échelle provinciale, c'est plutôt VBQ qui travaille au regroupement des partenaires de l'industrie forestière. Toutefois, étant un secteur très technique et hautement spécialisé, il est plus difficile d'intégrer le citoyen dans une démarche participative autour de la biomasse.

4. ANALYSE MULTICRITÈRE

Maintenant que plusieurs exemples de projets à succès ont été présentés, vient le temps de voir s'il est possible d'en tirer exemple pour le déploiement de nouveaux projets à Anticosti. Pour ce faire, une analyse multicritère sera réalisée. Elle permettra de comparer les projets à succès les uns avec les autres et d'identifier leurs forces et faiblesses. La section qui suit présente plus en détail la méthodologie utilisée pour l'analyse multicritère, en commençant par une description de la méthode, suivie d'une description des critères et sous-critères utilisés et de leur pondération. Ensuite, les limites de la méthode et les résultats de l'analyse seront présentés.

4.1 Méthode d'analyse

L'analyse des cas se fera à l'aide de l'analyse hiérarchique des procédés (AHP), une méthode d'aide à la décision multicritère. Créée en 1970 par Thomas Saaty, un professeur au *Wharton School of Business*, cette méthode a d'abord été conçue pour faciliter l'embauche de nouvelles ressources humaines dans les entreprises. Aujourd'hui, elle est utilisée dans plusieurs domaines, notamment celui de l'environnement, pour comparer et prioriser les décisions. L'avantage de cette dernière est sa capacité à structurer un problème complexe, incluant différentes temporalités et parties prenantes. De plus, l'existence du logiciel *Expert Choice* facilite grandement son application. L'AHP est divisée en quatre principales étapes : (1) la définition des scénarios possibles, (2) le choix des critères, des sous-critères et leur hiérarchisation (3) l'évaluation de chaque scénario en fonction des critères et (4) l'analyse des résultats. (Guesdon, 2011) En fin de compte, les différents résultats permettront d'identifier les forces et les faiblesses de chaque scénario et faciliteront la formulation de recommandations pour Anticosti.

4.2 Sélection des critères et sous-critères

Pour la sélection des critères, trois sources d'information ont été prises en compte. La première est le rapport synthèse du forum ayant eu lieu en 2018 à Anticosti, car la vision de développement des Anticostiens y est bien présentée et il apparaît essentiel que les scénarios recommandés soient cohérents avec les désirs de la population locale. La deuxième est la Loi sur le développement durable du Québec, composée de ses 16 principes, puisqu'ils sont considérés comme des facteurs de réussite à tout projet. Finalement, le troisième élément ayant été utilisé est la grille d'analyse de développement durable (GADD) développée par Riffon et Trembley de l'UQAC en 2016, car elle décompose les principales dimensions du développement durable et facilite la transposition de ces dimensions en critères précis. Le tableau 4.1 présente l'ensemble des critères et sous-critères, accompagnés d'une brève description.

Tableau 4.1 Liste des critères de l'analyse multicritère AHP

Critères	Sous-Critères	Description
1. Impacts environnementaux	1.1 Sauvegarde des écosystèmes	Ce critère mesure les impacts directs et indirects des projets sur la qualité du sol, de l'eau, de la faune et de la flore. Il prend aussi en considération les mesures d'atténuation et de protection prévues.
	1.2 Émissions de GES	Ce critère évalue si le projet est à la source d'émissions de gaz à effet de serre ou autres polluants atmosphériques néfastes pour la santé humaine et de l'environnement.
	1.3 Production de déchets	Ce critère mesure si le projet génère des déchets, tels que des eaux usées, des résidus dangereux, ou des matières résiduelles de toutes sortes. Il prend également en considération les efforts pour réduire et gérer sagement ces déchets.
2. Impacts économiques	2.1 Création d'emplois	Ce critère évalue si le projet permet la création d'emplois pour la population locale tout au long de l'année.
	2.2 Retombées locales	Ce critère évalue si le projet génère des bénéfices économiques à la communauté, notamment par la vente de produits et l'utilisation de services locaux.
	2.3 Rentabilité	Ce critère évalue si le retour sur investissement est rapide et suffisant pour assurer la pérennité du projet à long terme.
3. Impacts culturels	3.1 Transmission culturelle	Ce critère évalue si le projet permet de dynamiser la vie culturelle d'une communauté, de renforcer son identité et de faire connaître son histoire aux visiteurs.
	3.2 Protection du patrimoine	Ce critère évalue si le projet permet la protection du patrimoine culturel par des activités de restauration et la mise en place de mesures de conservation diverses.
4. Impacts sociaux	4.1 Services aux résidents	Ce critère évalue si l'offre de services aux résidents est améliorée en nombre ou en qualité par le projet. Il peut s'agir de services de communication, de transport, de santé, d'éducation, etc.
	4.2 Acceptabilité sociale	Ce critère évalue si les différentes parties prenantes adhèrent au projet ou si à l'inverse le projet est à la source de conflits sociaux.
	4.3 Attractivité	Ce critère mesure si le projet a un impact positif sur le rayonnement de sa région, par exemple en bénéficiant d'une grande couverture médiatique ou en se démarquant des autres par son originalité et son audace.
5. Impacts sur la gouvernance	5.1 Participation et citoyenneté	Ce critère évalue si la population est consultée et impliquée dans la mise en œuvre du projet. Ses besoins sont pris en compte lors des décisions en plus de créer des occasions d'échanges et de discussions.
	5.2 Réseaux locaux et régionaux	Ce critère mesure si le projet permet de réunir les parties prenantes de divers secteurs d'activités et s'il est favorable à la mise en place d'une dynamique de concertation et collaboration à l'échelle de la municipalité, de la MRC et de la région.

4.3 Pondération des critères et sous-critères

Il convient de dire que les cinq critères d'évaluation présentés ci-dessus n'ont pas le même degré d'importance dans la réalisation d'un projet, c'est pourquoi un exercice de priorisation a eu lieu. Le classement a été déterminé sur la base du jugement de l'auteure, par la réalisation d'une matrice de comparaisons. Le fonctionnement de la matrice est simple, pour chacun des critères, la question suivante a été posée : Le critère 1 est-il aussi important, un peu plus important, plus important ou beaucoup plus important que le critère 2, pour le succès du projet? Plus le critère est important, plus il obtient un résultat élevé, comme le démontre le tableau 4.2. Dans la situation inverse, c'est-à-dire si le critère est moins important que celui auquel on le compare, il obtient un résultat plus faible.

Tableau 4.2 Signification des valeurs utilisées pour la pondération des critères

Échelle			
1	Aussi important	1	Aussi important
3	Un peu plus important	0,33	Un peu moins important
5	Plus important	0,20	Moins important
7	Beaucoup plus important	0,14	Beaucoup moins important

* Les valeurs 2, 4 et 6 représentent quant à elles des valeurs alternatives.

Une fois l'exercice répété pour les cinq critères, on obtient le classement des critères par ordre d'importance, soit le tableau 4.3. Dans le cas de cet essai, une importance égale a été accordée aux impacts environnementaux, sociaux et économiques, puisqu'il s'agit des trois piliers du développement durable, tel que défini par la loi sur le développement durable du Québec. De plus, étant des incontournables au succès de tout projet, ils ont une pondération supérieure aux critères de la gouvernance et de la culture. Le critère de la gouvernance s'installe au quatrième rang, puisqu'une bonne gouvernance influencera un projet. Finalement, le dernier critère est celui de la culture. Bien sûr, le respect de ce critère apporte une plus-value aux projets, toutefois il n'est pas considéré comme un facteur indispensable à leur succès. C'est pourquoi il est jugé moins important que les quatre autres. Les résultats illustrés dans le tableau 4.3 sont les originaux, toutefois ils ont ensuite été normalisés afin d'obtenir un classement par pourcentage, facilitant ainsi la vulgarisation des résultats finaux. Ainsi, les critères environnementaux, économiques et sociaux ont une valeur normalisée de 25,74%, le critère de la gouvernance une valeur de 15,18% et le critère culturel une valeur de 7,61%. Cette méthode de normalisation a aussi été utilisée pour les sous-critères et pour l'analyse des scénarios.

Tableau 4.3 Matrice d'évaluation des critères entre eux

		C1	C2	C3	C4	C5
Impacts environnementaux	C1	1,00	1,00	3,00	1,00	2,00
Impacts économiques	C2	1,00	1,00	3,00	1,00	2,00
Impacts culturels	C3	0,33	0,33	1,00	0,33	0,33
Impacts sociaux	C4	1,00	1,00	3,00	1,00	2,00
Impacts sur la gouvernance	C5	0,50	0,50	3,00	0,50	1,00
	Total	3,83	3,83	13,00	3,83	7,33

De la même manière que les critères, les sous-critères n'ont pas toutes les mêmes valeurs. L'exercice de pondération a donc été reproduit pour ces derniers. Pour l'aspect environnemental, les sous-critères ayant la plus grande importance sont la sauvegarde des écosystèmes et les émissions de GES. Le caractère naturel de l'île d'Anticosti en a fait sa renommée et contribue grandement à son identité. La mobilisation de la population pour protéger l'intégrité de l'île de l'exploitation pétrolière le démontre bien. Ainsi, le déclin de la qualité des écosystèmes pourrait nuire à l'économie anticostienne. De plus, dans un contexte d'urgence climatique, il est fortement souhaitable que les nouveaux projets développés au Québec soient réalisés dans un souci de réduction des GES. C'est pourquoi une importance égale a été accordée à ces deux sous-critères. Le sous-critère de production de déchets se trouve donc en dernière position, comme l'illustre le tableau 4.4. Les résultats normalisés se traduisent comme suit : 43% pour la sauvegarde des écosystèmes et les émissions de GES et 14% pour la production de déchets.

Tableau 4.4 Pondération des sous-critères environnementaux

		SC1.1	SC1.2	SC1.3
Sauvegarde des écosystèmes	SC1.1	1,00	1,00	3,00
Émissions de polluants	SC1.2	1,00	1,00	3,00
Production de déchets	SC1.3	0,33	0,33	1,00
	Total	2,33	2,33	7,00

Pour ce qui est de l'aspect économique, la rentabilité est le sous-critère le plus important puisqu'il permet d'évaluer la pérennité des scénarios. En effet, si les revenus sont inférieurs aux dépenses, il y a peu de probabilités que le projet dure dans le temps, sauf si subventionné par l'État. Ainsi, il est plus important que les sous-critères de création d'emplois et de retombées locales. Ces derniers ont quant à eux une importance équivalente puisqu'ils ont tous les deux des impacts très positifs sur l'économie locale. Le tableau 4.5 illustre la pondération accordée à chaque sous-critère. Une fois les résultats normalisés, la rentabilité obtient une pondération de 50% alors que la création d'emplois et les retombées locales ont un poids de 25%.

Tableau 4.5 Pondération des sous-critères économiques

		SC2.1	SC2.2	SC2.3
Création d'emplois	SC2.1	1,00	1,00	0,50
Retombées locales	SC2.2	1,00	1,00	0,50
Rentabilité	SC2.3	2,00	2,00	1,00
	Total	4,00	4,00	2,00

Concernant le volet culturel, les sous-critères de transmission de la culture et de protection du patrimoine sont considérés comme d'importance égale, comme l'illustre le tableau 4.6. Ils ont donc des résultats normalisés de 50% chacun.

Tableau 4.6 Pondération des sous-critères culturels

		SC3.1	SC3.2
Transmission culturelle	SC3.1	1	1
Protection du patrimoine	SC3.2	1	1
	Total	2	2

Pour ce qui est de l'aspect social, le critère de services aux résidents est celui qui a le plus d'importance, puisque dans son plan de développement, la municipalité d'Anticosti mentionne que les projets qui permettent d'améliorer la qualité de vie des résidents sont une priorité. Le sous-critère de l'acceptabilité sociale se situe en deuxième position, puisqu'il y a un désir de ne pas reproduire les erreurs du passé et de diviser la population à cause du développement d'un projet auquel la population n'adhère pas. La visibilité médiatique est le critère ayant le moins d'importance, puisqu'une bonne visibilité est certainement bénéfique pour les projets, mais l'absence de visibilité n'est pas synonyme d'échec pour autant. Le tableau 4.7 illustre la pondération accordée. Les résultats normalisés des sous-critères sont respectivement de 72%, 19% et 8%.

Tableau 4.7 Pondération des sous-critères sociaux

		SC4.1	SC4.2	SC4.3
Services aux résidents	SC4.1	1,00	5,00	7,00
Acceptabilité sociale	SC4.2	0,20	1,00	3,00
Attractivité	SC4.3	0,14	0,33	1,00
	Total	1,34	6,33	11,00

Finalement, les deux sous-critères concernant la gouvernance ont une importance presque équivalente comme le démontre le tableau 4.8. Ils obtiennent donc un résultat normalisé de 50%.

Tableau 4.8 Pondération des sous-critères de gouvernance

		SC3.1	SC3.2
Engagement et citoyenneté	SC3.1	1	1
Réseaux locaux et régionaux	SC3.2	1	1
	Total	2	2

4.4 Limites de l'analyse

Comme toute méthode d'analyse multicritère, l'AHP a des limites qui doivent être prises en compte lors de l'appréciation des résultats. La première limite réside dans le fait que l'analyse a été réalisée à un moment fixe et selon un contexte précis, c'est-à-dire à l'hiver 2019. Ainsi, il est tout à fait possible que les résultats perdent de leur sens au cours des années futures, d'autant plus que les projets qui y sont analysés sont en constante évolution. Ainsi, afin de prévenir une interprétation biaisée des résultats, une prise en compte de la notion de temps devra être nécessaire à la lecture de cet essai. Une autre limite est que le choix des critères, leur pondération et l'évaluation des différents scénarios reposent en grande partie sur l'interprétation des concepts par l'auteure. Bien que l'analyse soit appuyée par la littérature disponible, le jugement de l'auteure a un impact direct sur les résultats et ce jugement est biaisé par ses valeurs, ses expériences et ses connaissances. De ce fait, si la recherche avait été réalisée par une autre personne, il est possible que les résultats aient été différents. Finalement, force est de considérer que les différents scénarios qui sont comparés dans le cadre de cette analyse sont très différents les uns des autres et qu'ils sont dans des secteurs d'activités très diversifiés, allant du secteur énergétique au secteur touristique, passant par l'agriculture et la transformation alimentaire. Ainsi, il a parfois été difficile de les comparer de manière totalement objective.

4.5 Résultats

L'analyse multicritère a été réalisée de la même manière que la pondération des critères, c'est-à-dire en comparant les différents scénarios entre eux par des matrices de comparaison. Par contre, cette fois la question à laquelle il fallait répondre était la suivante : concernant le critère 1, le projet 1 est-il équivalent, un peu mieux, mieux ou vraiment mieux que le projet 2? Par exemple, est-ce que le projet des sentiers de longue randonnée des Îles-de-la-Madeleine est équivalent, un peu mieux, mieux ou vraiment mieux que le projet d'agriculture du Grenier Boréal, en matière d'émissions de gaz à effet de serre? Cette comparaison entre les cinq projets à l'étude a été faite pour chacun des sous-critères, permettant ainsi de savoir sur quel aspect les projets sont performants et sur quel aspect ils le sont moins. Selon cette méthodologie, plus le projet est performant, plus il obtient un résultat élevé et inversement s'il présente des lacunes. Le tableau 4.9 présente la signification des valeurs utilisées pour l'analyse multicritère. Comme pour la pondération des critères, les résultats ont été normalisés en pourcentage, ce qui a permis d'obtenir les figures ci-dessous. Les matrices originales se trouvent toutefois aux annexes 3 à 7 pour consultation.

Tableau 4.9 Signification des valeurs utilisées pour l'analyse multicritère

Échelle			
1	Équivalent	1	Équivalent
3	Un peu mieux	0,33	Un peu moins
5	Mieux	0,20	Moins
7	Vraiment mieux	0,14	Vraiment moins

* Les valeurs 2, 4 et 6 représentent quant à elles des valeurs alternatives.

La figure 4.1 illustre les résultats issus de l'analyse multicritère pour les cinq initiatives étudiées. Selon la méthodologie utilisée, le projet de biomasse de la Vallée de la Matapédia est celui qui actuellement semble générer le plus grand nombre de bénéfices pour sa communauté. Son pointage de 30,29% est dû à sa haute performance dans le secteur de l'économie, de l'environnement et de la gouvernance. Le deuxième projet le plus performant est celui du Grenier Boréal, avec un résultat normalisé de 24,58%. Il se démarque particulièrement pour ses bienfaits sociaux et en matière de gouvernance. Les trois autres projets se suivent de très près : le projet le Petit Quartier a obtenu un pointage de 15,72%, celui de la commercialisation du gibier sauvage à Terre-Neuve un pointage presque identique, soit 15,64%, puis, le projet de sentiers de randonnée se retrouve en dernière position avec un résultat de 13,78%. La grille d'analyse multicritère ayant permis d'obtenir ces résultats se trouve à l'annexe 2 du présent document. Les prochaines pages détailleront davantage ces résultats, en passant en revue chaque critère.

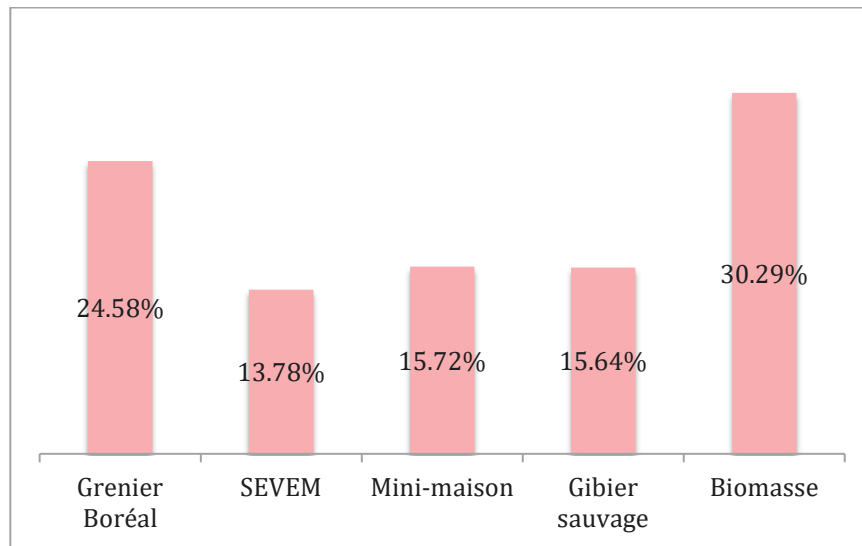


Figure 4.1 Résultats comparant les cinq alternatives selon les cinq critères

Comme illustré à la figure 4.2, le projet de biomasse forestière de la Vallée de la Matapédia est le projet ayant obtenu le pointage le plus élevé pour le critère environnemental, suivi par la commercialisation du gibier sauvage à Terre-Neuve, avec des résultats respectifs de 33,56% et 29,60%. La haute performance de la biomasse s'explique par le fait que l'utilisation de ce type d'énergie permet de diminuer la quantité de

résidus de bois de l'industrie forestière, en plus de réduire de manière significative la quantité de GES émis. En fait, le seul endroit où le projet de biomasse a perdu des points en matière d'environnement est pour le sous-critère de la protection des écosystèmes, en raison du fait que la récolte de matières ligneuses dans les forêts risque de porter atteinte à la richesse du sol. À l'inverse, la commercialisation du gibier sauvage a gagné des points pour ce sous-critère, car la chasse est un moyen de contrôler la surpopulation d'orignaux à Terre-Neuve. Puis, il est estimé que la commercialisation du gibier a un impact nul en GES et en production de déchets. La troisième position est accordée au Grenier Boréal, avec un résultat de 19,42%. Comme démontré, il est possible de faire de l'agriculture respectueuse de l'environnement et des écosystèmes en utilisant des méthodes à faible empreinte carbone et favorisant les principes de permaculture plutôt que l'utilisation de produits chimiques. Ce projet a cependant perdu quelques points sur le plan de la production de déchets, car des matériaux à base de plastique devront être utilisés, tels que des serres, des tubes, des bâches, etc. Le projet du Petit Quartier a lui aussi perdu des points à cause de l'utilisation de matériaux, qui en fin de vie deviendront des déchets, sauf si recyclés. Outre ceci, comme le projet est situé à l'intérieur de la zone d'urbanisation de Sherbrooke, l'impact sur la biodiversité est évalué comme plutôt faible, d'autant plus qu'une forte proportion du terrain reste à l'état naturel. Son pointage final est de 9,12%. Finalement, le projet le moins performant en matière d'environnement est le développement des Sentiers entre Vents et Marées, dont le résultat se chiffre à 8,31%. D'abord, il faut reconnaître que ce projet a une grande empreinte sur le sol, puisqu'il s'agit de sentiers qui font le tour des îles. En plus, il risque de nuire aux écosystèmes par l'effet de piétinement et le risque d'introduction d'EEE. Puis, la coupe d'arbres a été nécessaire pour la création de certains tronçons. Toutefois, le succès des sentiers est intimement lié à la qualité de l'environnement qui les entoure, ainsi malgré les inconvénients identifiés, il s'agit d'une activité touristique favorisant la protection et la mise en valeur des milieux naturels. Les grilles d'analyse multicritère dans lesquelles sont compilés les résultats pour chacune des alternatives pour le critère environnemental se trouvent à l'annexe 3.

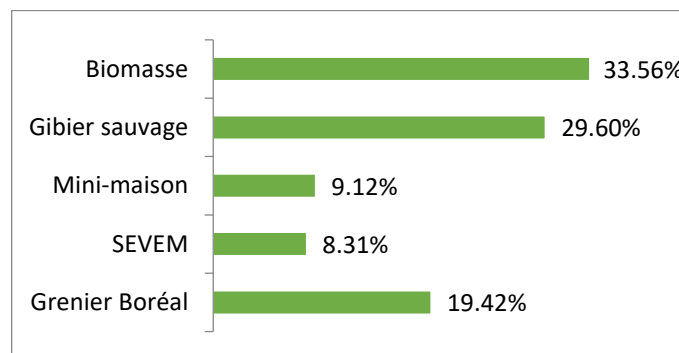


Figure 4.2 Résultats comparant les cinq alternatives selon les impacts environnementaux

Comme illustré à la figure 4.3, le projet de biomasse se retrouve également en première position pour le volet économique, avec un résultat de 57,66%. Cette performance est due au fait qu'il s'agit d'un projet très rentable dont le retour sur investissement est rapide. Il a également généré plusieurs nouveaux emplois

permanents pour l'entretien des systèmes. Puis, le projet permet des retombées locales, notamment par le développement de nouveaux savoirs et la diversification des produits forestiers. Le Grenier Boréal a quant à lui obtenu un résultat de 16,09% puisqu'il permet lui aussi de générer des emplois, toutefois ceux-ci sont surtout saisonniers. De plus, il s'agit d'un projet qui est de plus en plus rentable sur le long terme, au fur et à mesure qu'il gagne en notoriété, que les conditions gagnantes sont établies (types de semences, etc.) et que le sol s'enrichit. La construction de mini-maisons et le développement de sentiers de longue randonnée ont obtenu des résultats très similaires, soit 9,94% et 8,39%. Dans les deux cas, il s'agit de projets qui sont rentables, mais avec lesquels il est plus difficile de générer des profits significatifs à court terme. Effectivement, les sentiers de randonnée demandent beaucoup de ressources en temps et en main-d'œuvre. Dans le cas des mini-maisons, comme l'objectif est de favoriser l'accessibilité au logement, la vente des habitations est faite à moindre coût. Toutefois, cela rapportera des taxes à la municipalité. Les deux alternatives ont cependant des retombées locales significatives, à cause de l'utilisation des commerces et services locaux par les randonneurs et le développement d'un nouveau quartier. Finalement, la commercialisation du gibier sauvage a obtenu la plus faible performance économique. Elle permet de générer des retombées intéressantes pour les restaurateurs, mais les revenus précis de cette activité sont difficiles à évaluer et la gestion de la délivrance de permis a un coût. De plus, aucun emploi n'est directement en lien avec cette initiative. Les grilles d'analyse multicritère dans lesquelles sont compilés les résultats pour chacune des alternatives pour le critère économique se trouvent à l'annexe 4.

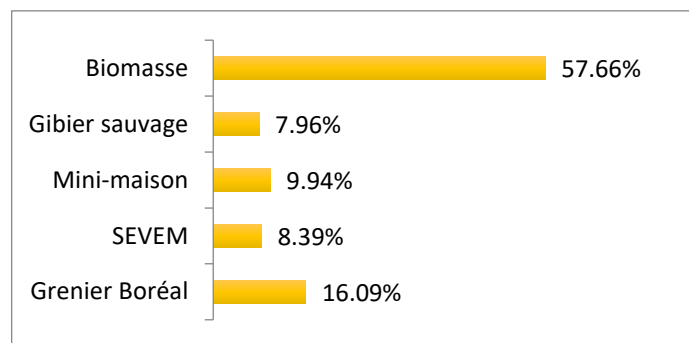


Figure 4.3 Résultats comparant les cinq alternatives selon les impacts économiques

Pour le volet culturel, l'alternative la plus avantageuse est les SEVEM, puisque le tracé a été réfléchi de manière à inclure les différents attraits historiques, culturels, gastronomiques et spirituels qu'il y a sur les Îles-de-la-Madeleine. Cela permet donc aux marcheurs de découvrir le mode de vie des Madelinots tout en encourageant la protection des biens historiques. C'est dans cette perspective que les sentiers ont obtenu le pointage de 33,49%. La commercialisation du gibier sauvage et le développement de l'agriculture se trouvent quant à eux en deuxième et troisième position avec des résultats respectifs de 22,96% et 19,80%. La possibilité de commander une assiette d'original dans les restaurants de Terre-Neuve est effectivement une manière unique de faire connaître la culture de la chasse qui caractérise la province. De manière similaire, le développement de l'agriculture et de la cueillette commerciale de petits fruits et autres PFNL est une façon de mettre en valeur des produits spécifiques aux milieux nordiques. La raison pour laquelle

les projets du Grenier Boréal et de commercialisation du gibier ont obtenu moins de points que les sentiers de randonnée est parce qu'ils se limite à un secteur, soit l'alimentation, alors que les sentiers permettent de rejoindre des éléments plus diversifiés. La biomasse et les mini-maisons terminent avec des résultats de 12,28% et 11,47%, car il s'agit de projets qui ont un caractère très fonctionnel. Effectivement, bien qu'ils soient innovants, ils ne permettent pas de mettre en valeur les activités traditionnelles de leur communauté ni d'exprimer leur culture. Les grilles d'analyse multicritère dans lesquelles sont compilés les résultats pour chacune des alternatives pour le critère culturel se trouvent dans l'annexe 5, alors que la figure 4.4 illustre les résultats normalisés.

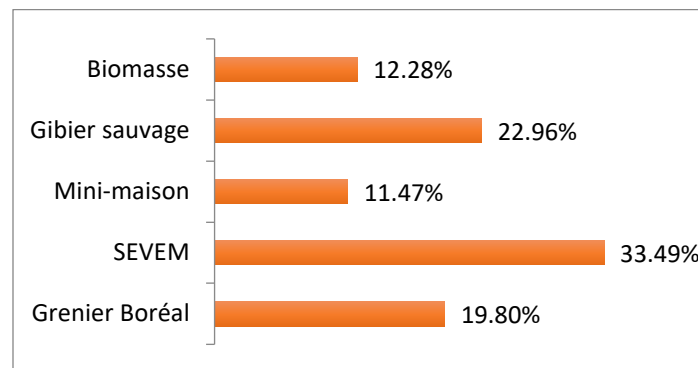


Figure 4.4 Résultats comparant les cinq alternatives selon les impacts culturels

Comme illustré à la figure 4.5, le Grenier Boréal a obtenu un résultat de 37,21%, ce qui en fait l'alternative la plus avantageuse en termes de gains sociaux. Effectivement, cette dernière permet d'intervenir sur les enjeux d'approvisionnement alimentaire, en améliorant l'accessibilité à des aliments frais et locaux et en augmentant la diversité de produits disponibles. En plus, le projet a obtenu une très bonne visibilité médiatique, ce qui a permis de faire rayonner la Côte-Nord à l'échelle de la province. Il s'agit aussi d'un projet ayant une bonne acceptabilité sociale dans son ensemble, facilitant ainsi la construction d'une vision commune. Le projet de mini-maisons a également mérité un bon résultat, soit 25,61%. Une des forces des mini-maisons est la possibilité d'améliorer l'accès à la propriété pour des ménages à plus faible revenu. Les SEVEM ont quant à eux obtenu un résultat de 14,30%, puisqu'ils permettent d'agir sur la privatisation des berges et qu'ils représentent un attrait intéressant pour les touristes. Cependant, les services aux résidents sont moindres que les projets précédents. Le projet de commercialisation du gibier sauvage obtient un résultat de 12,14%. Son principal avantage est qu'il permet aux gens qui ne chassent pas, incluant les touristes, de pouvoir goûter le terroir. Finalement, pour la biomasse, les principaux points forts sont le développement de nouveaux savoirs et surtout l'acquisition d'une certaine indépendance énergétique, cependant l'acceptabilité sociale n'y est pas totalement, son résultat est de 10,73%. En somme, pour le critère social, les deux alternatives ayant obtenu le plus haut pointage sont celles qui permettent d'agir sur des besoins de base des citoyens, soit se nourrir, se loger. Les grilles d'analyse multicritère dans lesquelles sont compilés les résultats pour chacune des alternatives pour le critère social se trouvent à l'annexe 6.

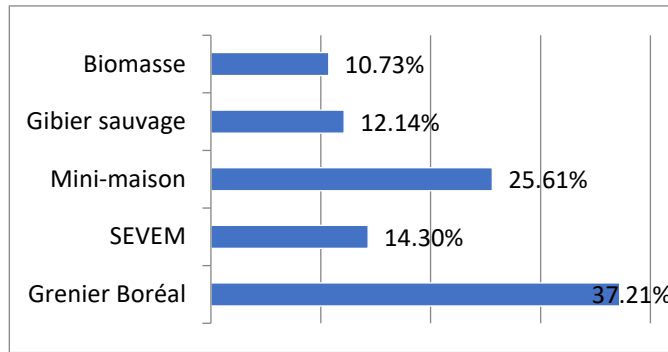


Figure 4.5 Résultats comparant les cinq alternatives selon les impacts sociaux

Pour terminer, la figure 4.6 présente les résultats pour le critère de la gouvernance. Le Grenier Boréal apparaît comme la meilleure initiative pour ce critère avec un résultat de 28,70%. Effectivement, il s'agit d'un projet rassembleur qui implique la communauté dans un mouvement social fort. De plus, le Grenier Boréal a permis de développer un véritable réseau de partenaires à l'échelle régionale. Le projet de mini-maisons suit de près avec un résultat de 22,09%, puisqu'il engage les résidents des mini-maisons dans une démarche participative et démocratique, toutefois les liens sont surtout locaux. Les SEVEM ont quant à eux un résultat de 21,43%, car ils permettent de tisser des liens entre les hébergements touristiques, les commerces et les compagnies de transport de l'ensemble des Îles-de-la-Madeleine. La biomasse a un résultat de 20,53%. Ce projet a perdu des points pour le sous-critère de la participation et de l'engagement, comme il s'agit d'un projet moins rassembleur pour les citoyens. Finalement, en dernière position, la commercialisation du gibier sauvage à Terre-Neuve a reçu un pointage de 7,25% puisqu'elle ne suscite pas l'implication citoyenne et que le réseau développé est plus limité. Les grilles d'analyse multicritère dans lesquelles sont compilés les résultats pour chacune des alternatives pour le critère de la gouvernance se trouvent à l'annexe 7.

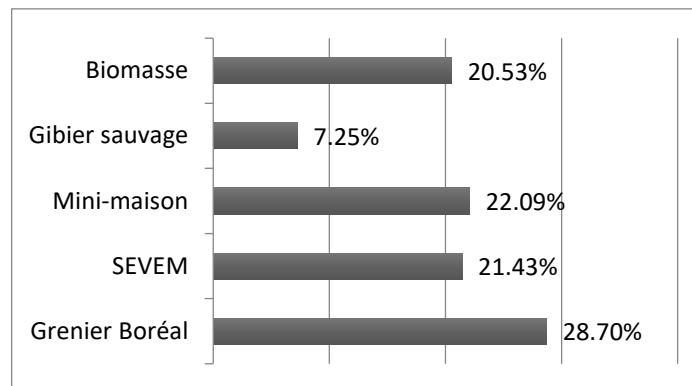


Figure 4.6 Résultats comparant les cinq alternatives selon les impacts sur la gouvernance

5. TRANSFÉRABILITÉ DES PROJETS AU CONTEXTE ANTICOSTIEN

Maintenant qu'il a été démontré que les alternatives étudiées ont chacune à leur manière le potentiel de générer des bénéfices sociaux, culturels, économiques, gouvernementaux et surtout environnementaux, vient le temps de se poser la question si elles ont le potentiel d'être reproduites dans le contexte anticostien. Effectivement, ce n'est pas parce que les initiatives fonctionnent ailleurs au Québec et au Canada qu'elles fonctionneront aussi à Anticosti, d'autant plus qu'Anticosti se distingue fortement des autres régions, même rurales et insulaires, à cause de ses caractéristiques géographiques et sociales uniques. Ainsi, fort est à parier que pour être transférées à Anticosti, certaines composantes des projets nécessitent une adaptation. L'objectif de ce chapitre est donc d'évaluer le niveau de transférabilité des alternatives. Pour ce faire, quatre critères seront utilisés. Le premier est la similarité géographique et climatique puisque plusieurs des initiatives à l'étude, surtout celles en lien avec le secteur agroalimentaire et énergétique, sont étroitement liées aux caractéristiques naturelles du milieu. En effet, la faune, la flore, le climat et le sol sont tous des éléments qui dictent les usages possibles sur un territoire donné. Le deuxième critère est la disponibilité en ressources humaines, matérielles et financières pour la mise en œuvre des projets. Effectivement, même si l'idée derrière un projet est théoriquement intéressante, il faut s'assurer d'avoir les ressources nécessaires pour le réaliser. Or, à Anticosti, la démographie est décroissante, les ressources financières sont limitées, et certains biens matériels difficiles à obtenir à cause de l'éloignement géographique. Il est donc essentiel de considérer la disponibilité des ressources pour implanter de nouveaux projets. Le troisième critère est la conformité au cadre législatif municipal et provincial, puisqu'en cas de non-conformité, des modifications aux règlements devront être prévues ou le projet mis de côté. Comme la majorité des projets étudiés sont québécois, c'est surtout une question de conformité aux règlements municipaux. Enfin, le quatrième critère est le contexte politique municipal. En effet, les élus municipaux sont des intervenants majeurs en matière de vitalité des territoires et leur volonté à innover joue un rôle significatif dans la réalisation d'un projet. Pour évaluer le potentiel de transférabilité, les principales caractéristiques de chaque projet identifiées lors de l'analyse multicritère ont été évaluées en fonction de si elles s'appliqueraient bien ou moins bien au contexte d'Anticosti. Le tableau 5.1 illustre la signification des valeurs que l'on retrouve dans l'analyse de transférabilité, alors que les résultats de l'analyse apparaissent au tableau 5.2.

Tableau 5.1 Signification des valeurs utilisées pour l'analyse de transférabilité

Échelle	
0	Non transférable
1	Transférable à condition de modification
2	Transférable

Tableau 5.2 Analyse de transférabilité des modèles à succès

Initiatives	Pratiques	Géographie et climat	Ressources	Conformité législative	Politique	Total
Grenier Boréal	Modèle d'affaires diversifié	1	2	2	2	7
	Modèle coopératif avec engagement citoyen	2	1	2	2	7
	Agriculture respectueuse de l'environnement	2	2	2	2	8
Sentiers entre Vents et Marées	Projet mené à 100% par des bénévoles	0	0	2	2	4
	Collaboration entre les commerçants, transporteurs, guides touristiques, hébergeurs, etc.	2	1	2	2	7
	Mise en valeur du patrimoine culturel et naturel par le choix du parcours	2	1	2	2	7
Le Petit Quartier	Modèle de coopérative d'habitations	2	2	2	1	6
	Accessibilité des mini-maisons	1	1	2	1	5
	Développement à faible impact	2	2	2	1	7
Commercialisation du gibier sauvage	Vente de viande de chasse dans les restaurants locaux	2	2	1	1	6
	Contrôle des permis de chasse et de la salubrité des produits	2	1	1	1	5
Biomasse	Récolte des résidus de bois	2	2	2	2	8
	Construction d'une usine spécialisée	2	2	2	2	8

5.1 Transférabilité du modèle du Grenier Boréal

L'analyse de transférabilité démontre que le modèle du Grenier Boréal s'exporterait facilement à l'île d'Anticosti. En effet, les municipalités de Port-Menier et de Longue-Pointe-de-Mingan sont situées dans la même MRC et leur climat et leur géographie sont similaires, même que le climat d'Anticosti y est plus clément. Il est alors plausible que les méthodes d'agriculture nordique développées par le Grenier Boréal puissent être efficaces sur l'île. Cette hypothèse est également appuyée par la présence de quelques

jardins sur l'île et par le passé agricole de l'époque Menier. Pour ce qui est de la disponibilité en ressources, la faible population n'est pas favorable à la mobilisation. Comme mentionné dans le plan de développement d'Anticosti, « on sent un épuisement de la part de nos bénévoles » (Comité de développement de Port-Menier, 2009), car il y a beaucoup à faire et peu de gens. C'est pour cette raison que le projet d'agriculture a perdu un point. Du côté législatif, rien n'empêche la mise en œuvre d'un circuit alimentaire de proximité. Finalement, le développement d'une agriculture à Anticosti concorderait très bien avec certains des objectifs énoncés dans la politique bioalimentaire 2018-2020 du Québec. Par exemple, une des pistes de travail en lien avec l'orientation 3 de ladite politique vise à « soutenir les initiatives en matière de développement durable et stratégique de l'industrie bioalimentaire » (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation [MAPAQ], 2018) et comme démontré précédemment, avec l'exemple du Grenier Boréal, il est possible d'avoir des pratiques d'agriculture respectueuses de l'environnement au nord du 49^e parallèle. Une autre piste de travail, en lien avec l'orientation 2 de la politique, est d'« accroître les efforts de recherche et d'innovation dans le secteur bioalimentaire avec un effet de levier des partenaires » (MAPAQ, 2018). Le caractère novateur du Grenier Boréal a été démontré, et son apport au développement du savoir concernant les techniques d'agriculture en milieu nordique est certain. Enfin, une autre piste d'action de l'orientation 2 est d'« investir dans l'innovation et renforcer les synergies » (MAPAQ, 2018).

5.2 Transférabilité du modèle des SEVEM

La différence de densité d'occupation du territoire entre les Îles-de-la-Madeleine et l'île d'Anticosti joue un rôle crucial dans la transférabilité du modèle des SEVEM, surtout au niveau de la logistique de gestion et d'entretien des sentiers. En effet, le modèle madelinot qui est fortement axé sur l'implication citoyenne permet de réduire au minimum les dépenses en ressources humaines. Toutefois, un engagement citoyen aussi important serait difficilement atteignable à Anticosti, puisque les résidents sont tous agglomérés dans une seule municipalité, ainsi, les distances à parcourir pour assurer l'entretien de l'ensemble des tronçons du sentier seraient extrêmement grandes et par le fait même très démotivantes. L'aménagement et l'entretien des sentiers à Anticosti devront donc être assurés par des personnes rémunérées, telles que des employés de la SEPAQ. Pour cette raison, le modèle des SEVEM a perdu 4 points. Aussi, bien qu'Anticosti soit dotée d'un patrimoine riche en histoire, les artéfacts qu'on y trouve ne sont pas tous en bon état. C'est notamment le cas de certains phares ainsi que des quelques bâtiments situés à Baie-Sainte-Claire (Anticosti, 2017). Afin de les intégrer au tracé du Sentier Transanticostien comme l'ont fait les Îles-de-la-Madeleine, des investissements pour leur restauration devront être faits. Enfin, pour ce qui est du critère politique, le projet de développement d'un sentier de longue randonnée à l'île d'Anticosti est en conformité avec les orientations du gouvernement provincial en matière de développement touristique. Effectivement, comme présenté dans le plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020 du Québec, le tourisme de nature et d'aventure représente « un patrimoine de premier plan d'un point de vue touristique, mais également dans une perspective de développement durable » (Gouvernement du Québec, 2012a). D'importantes subventions ont été accordées depuis 2012 dans ce secteur d'activités, surtout pour les parcs

nationaux. De plus, de ce plan découle la Stratégie de mise en valeur du tourisme de nature et d'aventure, dont l'un des objectifs est de prolonger la période touristique et la durée des séjours dans les régions du Québec, exactement comme souhaite faire Anticosti par son projet de sentiers de longue randonnée. (Gouvernement du Québec, 2017)

5.3 Transférabilité du modèle du Petit Quartier

Un des principaux points forts du mini quartier de Sherbrooke est le faible prix des habitations. Or, l'éloignement géographique de l'île d'Anticosti n'est pas favorable à l'abordabilité, puisque les matériaux de construction devront parcourir de longues distances et être acheminés par bateaux jusqu'à Anticosti. Également, d'un point de vue politique, rien ne démontre une volonté de la part de la municipalité d'en faire des habitations accessibles ni d'adopter le modèle de coopérative d'habitations. Toutefois, en matière de faisabilité, ce serait tout à fait possible. C'est aussi une opportunité d'inciter de nouvelles personnes à s'installer sur l'île et par le fait même d'agir sur les enjeux de décroissance de la population. Pour ce qui est du cadre législatif, la municipalité a récemment modifié son règlement de zonage pour permettre ce type de développement à l'intérieur du périmètre urbain de Port-Menier ; cela démontre une bonne volonté à l'échelle de la politique municipale (Bordeleau, 2018, 15 mai). Le projet se trouve également dans le plan de développement de la municipalité d'Anticosti 2017-2020. À l'échelle provinciale, la densification de l'occupation du territoire dans une perspective de réduction de l'étalement urbain est de plus en plus reconnue, par contre le concept de mini-maisons n'apparaît dans aucune stratégie gouvernementale à l'échelle de la province. En fait, cela n'est pas étonnant puisqu'il n'y a pas de documents venant encadrer la planification territoriale, sauf la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) datant d'il y a trente-cinq ans et les orientations du gouvernement en matière d'aménagement datant d'il y a vingt ans. Or, la situation pourrait changer très prochainement, puisque de plus en plus d'instances internationales, nationales et régionales reconnaissent l'importance de se doter d'une stratégie nationale d'aménagement et d'urbanisme. Au Québec, l'Alliance ARIANE, qui regroupe plusieurs municipalités et organismes, milite justement pour la mise en place d'une politique nationale, afin que l'État ait une vision claire et cohérente de l'aménagement du territoire. (Alliance ARIANE, 2019)

5.4 Transférabilité du modèle de commercialisation du gibier de Terre-Neuve

Selon l'analyse de transférabilité, la commercialisation du gibier issu de la chasse pourrait être réalisée à Anticosti, à condition que plusieurs mesures d'adaptation soient mises en œuvre, la première étant un changement aux règlements provinciaux. Bien que la vente de la viande issue de la chasse soit actuellement considérée comme illégale au Québec, certains éléments de la Politique bioalimentaire pourraient être favorables à un changement de paradigme, surtout ceux en lien avec l'orientation 4 dont un des objectifs est de « développer l'attractivité des territoires » (MAPAQ, 2018). Effectivement, parmi les pistes de travail identifiées dans l'orientation 4, l'on retrouve la nécessité d'« appuyer le développement d'initiatives liées à la mise en marché de proximité et au tourisme gourmand », ainsi que d'« appuyer le développement d'une diversité de modèles d'affaires et de projets de développement innovants contribuant

à l'attractivité des territoires » (MAPAQ, 2018). Considérant que la viande de chasse est un produit fondamentalement lié au territoire, en plus de son caractère unique, tout porte à croire qu'il s'agirait d'un moyen efficace pour dynamiser le tourisme gourmand à Anticosti. Un autre objectif identifié dans l'orientation 4 est de « miser sur les potentiels des territoires par une intervention adaptée à leurs spécificités » (MAPAQ, 2018). Enfin, l'orientation 1 démontre une ouverture à modifier la réglementation en matière de salubrité, ce qui pourrait être bénéfique dans un cas comme Anticosti. Puis, les caractéristiques géographiques et démographiques d'Anticosti seraient favorables au succès d'un tel projet. En effet, comme les accès à l'île sont limités à la voie aérienne et maritime, la surveillance des produits sortant de l'île est plus facile que sur le continent. Ainsi, les risques de braconnage sont relativement faibles. En plus, comme la population est d'une petite taille, une auto-surveillance des pratiques est à prévoir. (Le Boucher, échange courriel, 3 mars 2019) Également, la présence de trois pourvoies sur l'île fait en sorte qu'il n'y a pas à craindre au sujet de la disponibilité des ressources humaines. Cela dit, il est certain que la mise en place d'un tel projet suscitera des débats publics, puisqu'il ne fait pas l'unanimité, notamment dans le secteur de la chasse. Certains craignent qu'un assouplissement de la réglementation ouvre la porte à des abus et augmente le braconnage. De plus, selon la Fédération des chasseurs du Québec, la vente du gibier dans les restaurants ne serait profitable que pour quelques personnes privilégiées, alors que la faune est un bien collectif. (Cloutier, 2014, 4 mars) Pour le MAPAQ, c'est plutôt la question de l'hygiène et de la salubrité qui représente un enjeu. Comme les animaux proviennent de la nature, le contrôle des risques de contamination par microorganismes est plus difficile, d'autant plus que l'abatage, l'éviscération et la coupe se font souvent à l'extérieur ou dans un environnement moins contrôlé que dans les lieux d'abatage industriel. Cela vient augmenter les risques de toxi-infections alimentaires chez les consommateurs. (MAPAQ, s. d.)

5.5 Transférabilité du modèle de la biomasse à la Matapédia

Le projet de biomasse n'a perdu aucun point dans l'analyse de transférabilité, ce qui signifie qu'il s'implanterait très bien au contexte Anticostien. D'un point de vue géographique, Anticosti a tout ce dont il est nécessaire pour le bon fonctionnement de ce type de système, principalement la proximité de la ressource bois. Ainsi, la source d'énergie proviendrait directement de l'île, réduisant la dépendance au continent. Il est aussi mentionné que la conjoncture est idéale pour cette transition énergétique puisque le secteur de la biomasse forestière est identifié comme une priorité par le gouvernement du Québec. Effectivement, dans la politique énergétique 2030 du Québec, le gouvernement s'engage à « proposer une offre renouvelée et diversifiée aux consommateurs », et ce, notamment par la mise en valeur de l'énergie provenant de la biomasse (Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles [MERN], 2016). Pour ce faire, le gouvernement entend soutenir le développement des technologies, ainsi que « l'implantation de centres de production de bioénergie » (MERN, 2016). Ultiment, l'objectif est d'augmenter la part d'énergie renouvelable utilisée pour combler les besoins énergétiques des Québécois, de 47,6% à 60,9% (MERN, 2016). Dans cette perspective, Hydro-Québec lancera un appel de projets spécifiquement pour le

remplacement du réseau autonome d'Anticosti d'ici 2020, ainsi il va sans dire que le développement d'énergie propre est perçu comme une priorité gouvernementale. (Hydro-Québec Distribution, 2016).

6. DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS

Les sections précédentes ont mis en lumière que de nombreuses alternatives permettraient de prendre le tournant du développement durable à Anticosti et qu'une exploitation responsable des ressources locales représente un levier pour dynamiser l'économie de l'île tout en produisant peu de GES, peu de déchets et en respectant les écosystèmes en place. Évidemment, les retombées économiques associées aux alternatives étudiées dans cet essai ne sont pas comparables aux retombées générées par l'exploitation forestière ou pétrolière ; cependant, analysées sous un angle territorial et surtout dans une perspective de complémentarité avec les autres projets présents ou en cours de développement, ces initiatives ont un potentiel important. Elles permettraient d'augmenter l'offre en produits et services de qualité, et ce, autant pour les touristes que pour les résidents. Ainsi, chaque nouveau projet devrait être développé dans une perspective d'ensemble, afin d'être cohérent avec l'existant, et ce, dans l'idée d'offrir un panier de biens et services complet au visiteur. La théorie du panier de biens et services est un modèle de développement bien documenté dans la littérature, selon lequel des produits diversifiés peuvent se valoriser les uns et les autres à travers une construction cognitive à l'échelle du territoire. Par exemple, si un touriste en visite à Anticosti commande au restaurant de Port-Menier un plat à base de cerf de Virginie chassé dans une des pourvoiries de l'île, le client achète un produit, mais il achète aussi son contexte, un « non-dit pour lequel il a un consentement à payer exprimé dans le prix du produit » (Pecqueur, 2001). Autrement dit, le restaurateur pourrait se permettre de charger plus cher pour du cerf provenant de l'île que du cerf d'élevage importé du continent, car le cerf d'Anticosti raconte une histoire, il est lié à la culture et au patrimoine du territoire. De plus, le produit leader, le cerf de Virginie dans le cas de cet exemple, peut avoir pour effet d'attirer des consommateurs qui apprécient également la qualité des autres produits disponibles sur l'île, ce qui crée un renforcement mutuel. Sans être imposé aux consommateurs, le panier encourage donc l'achat d'autres biens ou services de qualité équivalente, par exemple, cela peut faire naître le désir de consommer des fruits et légumes qui sont eux aussi locaux ou encore l'envie de vivre un séjour de longue randonnée permettant de découvrir l'environnement naturel des cerfs. En somme, le consommateur peut très bien acheter un seul produit du panier, mais il payera toujours plus cher que si le bien ne fait pas partie du panier à cause de l'image. (Pecqueur, 2001) De plus, comme les éléments qui constituent le panier sont indissociables du territoire, il est inévitable de les consommer sur place, ainsi on observe un déplacement du consommateur vers le lieu de production plutôt que l'inverse. Il s'agit de l'une des principales caractéristiques de l'économie touristique. De ce fait, un élément comme l'isolement qui était d'abord contraignant devient un avantage compétitif. (Dehoorne, 2014) La figure 6.1 illustre très bien cette manière dont le territoire et les produits qui en émergent peuvent participer à renforcer l'attractivité et améliorer l'image d'un lieu. En fin de compte, selon Tagliani (2011), le modèle du panier de biens et services nécessite trois conditions pour bien fonctionner. La première est que le marché local dispose d'une multitude de produits et services complémentaires, interagissant les uns avec les autres. La seconde est que les biens et services disponibles soient une combinaison du secteur privé et public. Puis, la dernière condition est que la demande pour les biens et services locaux soit inélastique. L'analyse réalisée précédemment démontre que l'île d'Anticosti possède l'ensemble de ces conditions, et donc, que le développement de

nouvelles initiatives respectueuses de l'environnement et en relation les unes avec les autres pourrait renforcer cette notion de panier de biens et services tout en se construisant une stratégie de différenciation intelligente appuyée par les valeurs et l'identité locale.

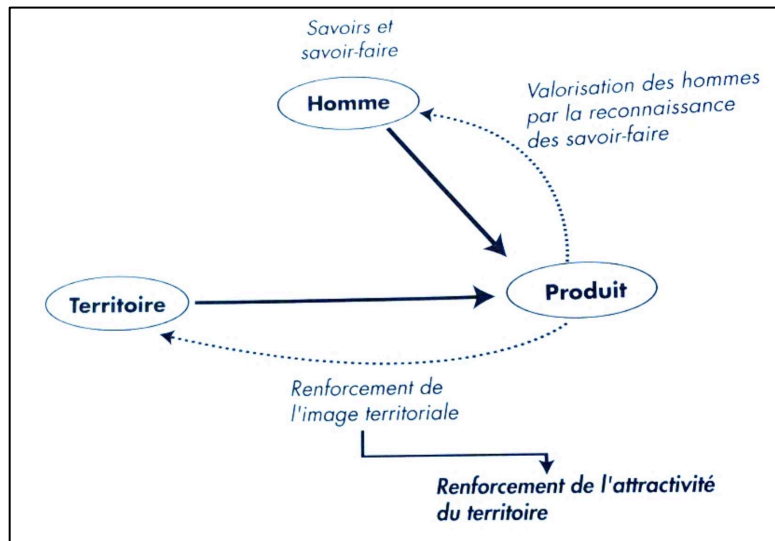


Figure 6.1 Système de construction territoriale à partir d'un produit à forte spécificité (tirée de : Tagliani, 2011)

Pour assurer le succès d'une telle démarche, le secteur privé a intérêt à développer des biens et des services qui sont complémentaires les uns aux autres et qui respectent l'ADN du territoire. Cela nécessite un engagement ferme de la part du secteur privé et peut se manifester par la création d'un signe officiel, tel qu'un identifiant agroalimentaire. Cela dit, il n'est pas rare qu'une dynamique de compétition s'installe dans le secteur privé, d'où l'importance de la participation du secteur public. Dans cette perspective, il est recommandé pour Anticosti d'encourager une bonne coordination entre les différents acteurs impliqués, allant des élus et fonctionnaires municipaux, aux commerçants, aux restaurateurs, aux pourvoies, aux hébergeurs et même aux citoyens, afin d'atteindre un équilibre favorable à l'émergence des intérêts communs. En effet, c'est en conservant une vision commune que les espaces d'action collective pourront émerger. (Hirczak et al., 2008)

L'implication des citoyens et des entreprises favoriserait, plus largement, le développement du tourisme de niche sur l'île, en attirant des voyageurs à la recherche d'authenticité et d'unicité. Puisque ce ne sont pas les projets qui manquent et que l'exercice de concertation est déjà commencé, ce qu'il reste à faire est de maintenir cette mobilisation et surtout de structurer l'offre. Comme mentionné, les différentes composantes attractives d'Anticosti ont une valeur individuellement, mais elles seraient d'autant plus grandes si elles étaient combinées au sein d'une offre bien définie, par exemple, la mise en place de forfaitisations ou de thématisations. C'est à travers ce type de structure qu'émerge l'expérience touristique. (Prévérault, 2018) Pour encadrer la croissance du nombre de visiteurs qui s'observe déjà depuis quelques années et qui risque

de continuer d'augmenter avec la demande à l'UNESCO, il serait possible de concevoir une politique de développement touristique spécifique à Anticosti, en cohérence avec le Plan stratégique de développement touristique de la Côte-Nord. Ce type de document stratégique permettrait d'assurer un développement touristique harmonieux, cohérent avec les spécificités du territoire et soucieux des préoccupations des résidents. Plusieurs municipalités du Québec l'ont déjà fait, dont les Îles-de-la-Madeleine et l'Abitibi. Bref, en prenant en considération ces recommandations générales et les résultats de l'analyse multicritère réalisée plus tôt, des recommandations plus spécifiques pour la mise en œuvre des différents projets étudiés à l'île d'Anticosti seront déclinées dans les prochaines sections de ce chapitre.

6.1 Recommandations pour le développement de l'agriculture à Anticosti

L'étude du cas de la coopérative agroforestière le Grenier Boréal sur la Côte-Nord, ainsi que l'analyse de transférabilité ont permis d'identifier certaines conditions gagnantes à l'exercice de l'agriculture en région nordique. La section qui suit propose donc des recommandations en vue de faciliter le développement des activités agricoles à Anticosti, et ce, dans une perspective d'amélioration de l'approvisionnement en fruits et légumes frais.

1) Déployer des modèles d'affaires diversifiés dont les revenus proviennent de plusieurs activités complémentaires.

L'analyse multicritère a fait ressortir que l'une des plus grandes faiblesses de l'agriculture en milieu nordique est l'instabilité des récoltes, et donc l'instabilité des revenus. Ainsi, pour assurer la rentabilité d'un projet d'agriculture, il est recommandé de diversifier les activités à caractère marchand, comme l'a fait le Grenier Boréal en offrant des produits et services complémentaires qui ne sont pas dépendants des conditions climatiques. Par exemple, il serait possible de développer un parcours touristique gourmand, incluant une visite à la ferme, durant laquelle les visiteurs seraient invités à découvrir l'unicité de l'alimentation nordique et insulaire. Ils pourraient ainsi goûter aux produits de l'île et encourager l'économie locale. Cette visite pourrait aussi être agrémentée d'une activité de cueillette des comestibles forestiers, tels que des champignons et le thé du Labrador. Les PFNL pourraient également faire partie des produits disponibles en vente.

2) Encourager l'émergence de modèles coopératifs qui incitent à la participation citoyenne

Une des principales forces du modèle du Grenier Boréal réside dans le fait que le citoyen est situé au cœur de la démarche. Le projet a émergé d'un besoin citoyen et a évolué en gardant cette vision sociale et inclusive. Cette caractéristique lui a permis de se faire reconnaître par le milieu et de bénéficier de l'aide de nombreux bénévoles, ce qui a assurément joué un rôle significatif dans son succès. Pour ces raisons, il est fortement recommandé de s'inspirer de ces valeurs coopératives pour Anticosti. Un exemple intéressant duquel il serait possible de s'inspirer est le projet d'agriculture de la communauté innue de Mingan, mené en collaboration avec le Grenier Boréal. Dans le cadre de ce projet, une serre sera construite au centre du village et elle sera entourée de buttes de cultures. Chaque famille sera responsable de sa butte et des

jeunes en réinsertion sociale seront responsables de faire les semis à l'intérieur de la serre. (Massé, 2019)
Une belle façon de combiner communauté, engagement citoyen et saine alimentation.

3) Adopter un programme de développement du secteur agroalimentaire pour l'île d'Anticosti

Sachant que le développement de l'agriculture à Anticosti représente un défi technique, notamment à cause de l'éloignement au marché, du manque de main-d'œuvre et du climat difficile, il serait souhaitable que le MAPAQ intervienne comme facilitateur pour le développement de nouvelles entreprises agricoles. En ce sens, il est recommandé d'élaborer un programme de développement du secteur agroalimentaire spécifiquement pour Anticosti, auquel serait associé un soutien financier. Ce type de programme existe déjà ailleurs au Québec, dont pour la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine grâce à la collaboration entre plusieurs partenaires régionaux et provinciaux du secteur agricole. (MAPAQ, 2016)
L'adoption d'un tel programme pour Anticosti pourrait avoir un effet de levier pour le développement de l'agriculture. Le soutien accordé pourrait cibler les enjeux spécifiques à l'île, tels que le développement des compétences, la transformation agroalimentaire, l'enrichissement des sols, l'agriculture biologique, la protection des installations face aux broutages du cerf de Virginie, etc.

6.2 Recommandations pour le développement du sentier de longue randonnée à Anticosti

Comme mentionné précédemment, l'aménagement de la première phase du Sentier Transanticostien a débuté à l'été 2018. Toutefois, plusieurs éléments sont encore à déterminer, tels que le tracé des quatre prochaines phases, la logistique pour l'enregistrement et l'accompagnement des randonneurs, les sites de camping, le marketing du sentier, etc. Dans cette perspective, voici quelques recommandations inspirées de l'analyse des Sentiers entre Vents et Marées aux Îles-de-la-Madeleine pour optimiser les retombées économiques et sociales du sentier, tout en assurant la protection de l'environnement.

1) Favoriser une gestion locale et citoyenne du Sentier Transanticostien

Comme démontré précédemment, le Sentier Transanticostien a le potentiel de tisser des liens entre plusieurs parties prenantes de différents secteurs d'activités et par le fait même de proposer une expérience unique et complète aux randonneurs qui s'y aventureront. Afin d'encourager au maximum la création d'une dynamique collaborative entre les parties impliquées dans le projet, il est recommandé de les inclure dans la démarche le plus rapidement possible, notamment par l'organisation de séances d'information et d'ateliers participatifs. Cela permettra aussi de maintenir les citoyens informés et surtout de leur donner l'occasion de s'exprimer sur leurs attentes et sur les contraintes qu'ils peuvent percevoir en lien avec le sentier. Effectivement, les résidents de l'île ont tous une connaissance différente du milieu en fonction de leur expérience de vie, de leur travail et de leurs diverses implications et vivront tous des impacts de ce développement nouveau. En consacrant du temps et en offrant un lieu pour échanger collectivement sur le sujet, on vient combiner le savoir scientifique et théorique des experts au savoir pratique des citoyens, ce qui peut être très enrichissant pour la résolution de problèmes, pour évaluer différentes options ou encore pour que les citoyens prennent conscience de la complexité de certains enjeux. Ultiment, cet exercice

démocratique permettra d'obtenir une meilleure appropriation du projet par les citoyens. (Gouvernement du Québec, 2012b) Par la suite, quand l'aménagement du sentier sera terminé et qu'il sera ouvert aux marcheurs, il serait pertinent de mettre à profit les compétences et les connaissances des résidents de l'île pour la gestion du sentier. Par exemple, plutôt que des entreprises de l'extérieur viennent pour offrir des excursions, comme le fait l'entreprise Bottes et Vélo aux Îles-de-la-Madeleine, il serait pertinent que des entreprises locales développent des partenariats pour offrir des forfaits incluant des guides, les repas, l'hébergement et même le transport des bagages. Cela permettrait de multiplier les retombées locales, tout en respectant l'authenticité de l'expérience.

2) Intégrer la culture et créer une identité forte autour du sentier

L'intégration du volet culturel au tracé des Sentiers entre Vents et Marées est indéniablement un des points forts du projet aux Îles-de-la-Madeleine et également un élément qui pourrait très bien s'appliquer au cas d'Anticosti. C'est pourquoi il est recommandé de réfléchir le tracé de manière à ce qu'il passe par les attraits culturels, historiques et naturels de l'île, de sorte qu'après avoir parcouru le Sentier Transanticostien, les marcheurs aient pu voir la majorité des produits d'appel qui distinguent l'île d'Anticosti. Une signalétique pourrait aussi être installée à certains endroits clés du parcours afin de partager des informations sur la faune, la flore, la géologie ou encore l'histoire d'un lieu à intérêt. Cela permettrait de faire connaître le patrimoine naturel de l'île d'Anticosti. Il est également recommandé de se doter d'une image de marque, incluant une identité visuelle et des outils de communication comme le carnet du pèlerin et des cartes du sentier.

3) Sensibiliser les marcheurs aux pratiques d'écotourisme

Afin de réduire au minimum les impacts négatifs du Sentier Transanticostien sur l'environnement, il est recommandé de prévoir des mesures de sensibilisation des marcheurs pour qu'ils adoptent des pratiques écoresponsables tout au long de leur excursion, concernant entre autres la gestion de leurs déchets et le respect de la faune et de la flore. Plusieurs ressources sont disponibles pour structurer cette démarche et obtenir des outils de sensibilisation. L'association Aventure Écotourisme Québec a par exemple développé une accréditation écotourisme qui permet d'évaluer la performance d'une activité en matière de protection des milieux naturels et par la suite de faire la promotion de ces saines pratiques. L'acquisition de ce label serait une bonne manière de démontrer aux partenaires et marcheurs les efforts réalisés en matière d'environnement et de les motiver à emboîter le pas en respectant les différentes normes de protection de l'environnement. (Aventure Écotourisme Québec, 2019)

6.3 Recommandations pour le développement de la biomasse forestière résiduelle à Anticosti

Il est maintenant presque certain que la municipalité de Port-Menier optera pour la biomasse comme remplacement de son système au diesel, ce qui représente une avancée majeure en matière de réduction des gaz à effet de serre, mais aussi pour l'indépendance énergétique des insulaires. La section qui suit vise

tout de même à proposer quelques recommandations pour le développement harmonieux de cette nouvelle filière.

1) Assurer un contrôle rigoureux des normes de cueillette en milieu forestier

Puisque qu'une des principales faiblesses identifiées en lien avec les projets de biomasse forestière au Québec concerne la protection de la biodiversité, il est recommandé d'accorder une importance particulière quant au respect des normes de cueillette en milieu forestier, si cueillette il y a. En fait, l'idéal serait que le système de biomasse utilise uniquement des résidus de la scierie et n'effectue aucune activité de cueillette en forêt.

2) Favoriser la participation citoyenne

Dans le même ordre d'idées que pour le Sentier Transanticozien, il serait important de maintenir les citoyens informés des développements concernant ce projet. Ainsi, la tenue de séances d'information est fortement recommandée.

6.4 Recommandations pour la commercialisation du cerf de Virginie à Anticosti

L'analyse multicritère et l'analyse de transférabilité ont démontré que la commercialisation du cerf de Virginie d'Anticosti apporterait des bénéfices à la communauté de Port-Menier et que les risques environnementaux qui y sont associés sont plutôt faibles. Voici donc des recommandations en vue de relancer les discussions pour la mise en place d'un tel projet.

1) Mobiliser les partenaires en vue de réaliser un projet pilote sur Anticosti

Il serait stratégique de relancer les discussions avec le gouvernement provincial, la Fédération des chasseurs du Québec, les pourvoies de l'île ainsi que les restaurateurs, en vue d'évaluer la faisabilité d'un projet pilote pour que les restaurants situés sur l'île d'Anticosti puissent offrir un menu unique issu des activités de chasse sur l'île. Le projet pilote servirait à tester et établir un système de contrôle rigoureux pour assurer l'hygiène et la salubrité de la viande servie, et à planifier la logistique des permis de vente et d'achat de gibier sauvage en s'inspirant du modèle de Terre-Neuve. En réalisant le projet à petite échelle, sur une durée limitée, sur un territoire bien défini et en se concentrant sur une seule espèce, les risques d'échec ou d'abandon comme vécu en 2014 seraient réduits. Une fois le projet pilote mené à terme, il sera possible d'évaluer les retombées obtenues, de cibler les forces et les faiblesses et finalement de déterminer si le projet vaut la peine d'être pérennisé. Si les résultats sont concluants, il serait même possible de réaliser une étude de faisabilité pour élargir l'axe d'intervention et permettre la vente et l'exportation de produits transformés en dehors de l'île, ce qui serait particulièrement favorable à la création d'un produit d'appel authentique à l'image d'Anticosti.

6.5 Recommandations pour le développement d'un quartier de mini-maisons à Anticosti

L'implantation d'un quartier de mini-maisons est déjà identifiée comme un projet prioritaire pour la municipalité de l'Île-d'Anticosti, cependant le type de modèle reste à définir. Dans cette perspective, voici quelques recommandations inspirées de l'analyse du Petit Quartier de Sherbrooke pour optimiser les retombées économiques et sociales du projet, tout en assurant la protection de l'environnement.

1) Rendre conditionnel l'achat d'une mini-maison à la résidence permanente

La construction d'un quartier de mini-maisons est une belle occasion de susciter la migration de nouveaux résidents à l'île d'Anticosti et ainsi de lutter contre la problématique de décroissance démographique, à condition que les gens qui s'en portent acquéreurs en fassent leur résidence principale et non une résidence secondaire de type villégiature ou utilisée à des fins locatives pour les touristes. En effet, plusieurs facteurs, comme le prix abordable, le peu d'entretien nécessaire et le cachet de ce type d'habitation pourraient inciter les gens à en faire une résidence secondaire, ce qui diminuerait les retombées pour la communauté et ne pallierait pas les enjeux démographiques. Dans cette perspective, il est recommandé que l'acquisition d'un terrain pour la construction d'une mini-maison soit conditionnelle à une occupation permanente des propriétaires. L'adoption d'un modèle de coopérative d'habitations, comme celui du Petit Quartier à Sherbrooke, serait favorable à cette pratique, puisque les membres doivent respecter les règlements fixés par la coopérative, ce qui permet de faire une sélection des membres en fonction de critères précis et d'assurer une bonne cohésion au sein du groupe. Ainsi, un des critères de la coop pourrait être que les membres propriétaires fassent des mini-maisons leur résidence principale.

2) Légiférer pour assurer une uniformité esthétique et architecturale des mini-maisons

Même si de petite taille, ce nouvel ensemble résidentiel aura un impact sur la dynamique du reste de la municipalité de Port-Menier, de par son emplacement et son non-conformisme. Pour que le développement s'intègre bien dans le paysage et qu'il soit cohérent avec le reste du cadre bâti, il est recommandé que la municipalité accorde une attention particulière à ce secteur. Plusieurs outils réglementaires permettent aux villes d'assurer un leadership positif dans ce type de situation, notamment les programmes particuliers d'urbanisme (PPU), une composante des plans d'urbanisme qui permet de modifier le cadre réglementaire pour un secteur précis d'une ville en vue de préciser les modalités d'aménagement. Le plan d'aménagement d'ensemble (PAE) serait aussi une option intéressante. À la différence du PPU, le PAE est conçu par le promoteur et ensuite approuvé par la ville en fonction de critères d'évaluation précis. Finalement, une troisième option serait d'adopter un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), pour guider l'harmonie du développement, par exemple, le type de matériaux utilisés et l'aménagement paysager. (Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation [MAMH], 2010) En fin de compte, l'objectif est de concevoir un secteur qui sera attrayant physiquement et exemplaire en termes de développement durable.

CONCLUSION

Depuis la fin de la saga pétrolière sur l'île d'Anticosti, un vent nouveau souffle sur ce bout de terre au centre du golfe du Saint-Laurent. C'est comme si l'abandon du règne des hydrocarbures mettait officiellement fin à cette longue période de domination extérieure basée sur une représentation de l'île comme un territoire ressource et que maintenant les résidents de l'île pouvaient enfin se permettre d'imaginer une île à la hauteur de leurs attentes et de leurs besoins. Ce renouveau se manifeste aussi par un intérêt grandissant de la part des gouvernements et des touristes. Effectivement, le nombre de voyageurs séjournant à Anticosti augmente chaque année et les gouvernements fédéraux et provinciaux ont reconnu la valeur universelle de l'île grâce à la démarche de l'UNESCO. Cet élan d'enthousiasme vient avec de nombreux projets pour améliorer la qualité de vie des résidents et augmenter l'attractivité de l'île. Dans son plan de développement 2019, la municipalité de Port-Menier a ciblé quarante projets qui viendraient répondre à des besoins divers. Effectivement, les opportunités sont nombreuses. L'univers mythique, voire légendaire, qui entoure l'île, les épaves de navires et les phares lui donnent un potentiel certain de mise en valeur de son patrimoine historique et culturel. Et que dire des nombreuses opportunités qu'offrent ses paysages ; les rivières à saumon, les falaises où abondent les fossiles, les forêts d'épinettes noires, les tourbières de mousse, les grottes, les canyons et bien évidemment la chute Vauréal. Tout y est pour faire le bonheur des amateurs de plein air qui ont soif d'une aventure unique et de sentiment de bout du monde. Il y a aussi l'emblématique cerf de Virginie, qui à lui seul réussit à faire rayonner Anticosti partout dans la province. Cela dit, la petite communauté de 200 habitants rencontre également plusieurs défis liés au contexte insulaire et à l'éloignement par rapport au continent, dont un manque de reconnaissance politique, un manque de financement, un manque de main-d'œuvre pour la réalisation des projets, l'essoufflement des bénévoles et une population encore divisée à cause de la saga des hydrocarbures. (Municipalité de l'Île-d'Anticosti, 2018) Ainsi, malgré cette volonté d'agir, le passage d'un modèle de développement axé sur l'exploitation des ressources naturelles à un modèle de développement plus endogène et axé sur les besoins locaux ne se fera pas du jour au lendemain. En effet, des changements aussi structurants nécessitent un changement de mentalité, l'acquisition de nouvelles compétences, la construction d'infrastructures majeures, la redéfinition du marché local et plus encore. L'ensemble de ces changements passera par la multiplication de diverses actions locales qui ensemble formeront un tout et redéfiniront le visage d'Anticosti.

L'objectif de cet essai était d'identifier et d'étudier les perspectives d'avenir pour un développement durable à Anticosti, c'est-à-dire un développement qui se fait dans le respect de la capacité de support des écosystèmes et dans la prise en compte des générations futures. Pour atteindre cet objectif, des modèles à succès provenant d'ailleurs au Québec et au Canada ont été étudiés. Leurs principales caractéristiques environnementales, économiques, sociales, culturelles et de gouvernance ont été ressorties. Puis les différentes alternatives ont été comparées entre elles afin de cerner leurs forces et leurs faiblesses respectives. De l'analyse multicritère est ressortie que la biomasse forestière et l'agriculture apportent de nombreux bénéfices pour les communautés situées en milieu isolé, notamment en favorisant leur indépendance et leur autosuffisance énergétiques et alimentaires par rapport à l'extérieur. Ce sont aussi

de bonnes alternatives pour créer des emplois locaux et stimuler l'économie. Les retombées sociales font également partie de leurs points forts, notamment par le développement de nouveaux savoirs. Selon l'analyse de transférabilité, ces deux initiatives ont un très bon potentiel à Anticosti et le climat politique est favorable à ce type de projets. Ainsi, à court terme, il est recommandé de les prioriser. De plus, le cas du Grenier Boréal a démontré les nombreux bienfaits de l'adoption d'un modèle coopératif et ouvert sur la communauté, il serait donc pertinent de considérer un modèle similaire. Pour ce qui est du sentier de marche, l'analyse a démontré qu'il s'agit d'un projet fort intéressant, mais qui demande énergie, main-d'œuvre et investissements. De plus, l'exemple des Îles-de-la-Madeleine est plus difficilement applicable considérant les différences géographiques et surtout démographiques entre les deux milieux insulaires. Or, il serait possible de s'en inspirer pour le volet culturel et la mise en valeur du patrimoine historique. Concernant le développement d'un quartier de mini-maisons, les principaux constats sont qu'il s'agit d'un mode de développement urbain à faible impact sur l'environnement en plus de favoriser l'accès à la propriété. Il y a également un très bon potentiel d'implantation à Anticosti. Or, il est recommandé de préciser les objectifs du projet afin d'assurer un développement qui réponde aux enjeux locaux et qui soit harmonieux avec le reste Port-Menier. Finalement, la commercialisation du cerf de Virginie apparaît comme une alternative très prometteuse qui apporterait une plus-value certaine à l'offre touristique, mais pour laquelle des changements au cadre législatif provincial sont nécessaires. Quoi qu'il en soit, la municipalité aurait tout intérêt à relancer les discussions pour le développement de ce projet à moyen terme, puisque ce serait un excellent moyen de faire rayonner l'île et surtout d'y développer une offre complètement exclusive au Québec. En somme, les cinq alternatives de développement présentent un potentiel pour Anticosti et elles s'inscrivent bien dans le contexte global de diversification de l'économie. À l'inverse du modèle de développement d'autrefois, ces projets sont justifiés par des intérêts locaux et visent à mettre en valeur les richesses naturelles plutôt qu'à les exploiter sans égards aux impacts sur les écosystèmes fragiles des milieux insulaires. Cela dit, cet essai a dû se limiter à l'étude d'une quantité réduite de projets, alors que les perspectives d'avenir sont nombreuses. C'est pourquoi il est essentiel de mentionner que les projets proposés s'inscrivent dans un panier de biens et services beaucoup plus large et qu'ils dépendent de multiples facteurs. Il s'agit d'une problématique multidisciplinaire complexe dans laquelle interviennent de nombreuses parties prenantes. Ainsi, il est possible de dire que les objectifs de cet essai sont atteints, mais qu'ils sont indissociables de leur contexte et temporalité. En fin de compte, le présent essai a démontré que l'île d'Anticosti a le potentiel de se positionner comme un lieu de tourisme de niche, de production et de transformation alimentaires, d'énergie verte, de foisonnement culturel, et cela, grâce à la protection et à la mise en valeur du patrimoine naturel qui agit comme un levier de développement.

RÉFÉRENCES

- Alliance ARIANE. (2019). Déclaration de principe : pour une Politique nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Repéré à <http://www.ariane.quebec/declaration/>
- Angeon, V et Saffache, P. (2008). Les petites économies insulaires et le développement durable : des réalités locales résilientes?. *Études caribéennes*, 11. Repéré à <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/3443>
- Associations touristiques régionales de Manicouagan et Duplessis. (2015). *Mémoire sur le désenclavement annuel de l'île d'Anticosti et de la Basse-Côte-Nord*. Repéré à <https://tourismecote-nord.com/blogue/wp-content/uploads/2016/08/M%C3%A9moire-d%C3%A9senclavement-Anticosti-et-BCN.pdf>
- Aventure écotourisme Québec. (2019). Accréditation aventure écotourisme Québec. Repéré à <https://aeq.aventure-ecotourisme.qc.ca/devenir-membre/accreditation-aeq>
- Ballivy, V. (2017, 30 septembre). Viandes sauvages au restaurant? Pas pour demain!. *La Presse*. Repéré à http://plus.lapresse.ca/screens/a7ad6035-7035-4dea-9e07-15d6f304027d__7C__0.html
- Beauchemin, A. (2014, octobre). Grands prix ruralité (Bush, Intervieweur) [reportage radiophonique]. Repéré à https://www.youtube.com/watch?v=DC7h_0SQKVg
- Bégin, G. (2017, 24 novembre). Le golf du Saint-Laurent nouveau paradis du homard? *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1069300/homard-migration-golfe-saint-laurent-rechauffement-eau-nouvelle-angleterre-maine-peche-anticosti-fleuve-maritimes-larve>
- Bélanger, L-M. (2012, 29 mars). Matapédia : la biomasse intéresse les Albertains. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/555654/biomasse-amqui-alberta>
- Bélanger, J. (2018, 29 octobre). Saison estivale « essoufflante » pour le Grenier boréal. (B. Petitpas, intervieweuse) [Émission radiophonique]. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/bonjour-la-cote/segments/entrevue/92655/bilan-saison-cooperative-grenier-boreal-longue-pointe-de-mingan-cote-nord>
- Belpaire, P-A. (2017, 16 avril). Du gibier sauvage dans les restaurants : le grand retour d'une vieille idée. *HRImag*. Repéré à <https://www.hrimag.com/Du-gibier-sauvage-dans-les-restaurants-le-grand-retour-d-une-vieille-idee>
- Bérubé, J. (2016, 5 mai). Insularité des Madelinots : une reconnaissance historique, indique Philippe Couillard. *Radio-Canada* <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/779751/gaspesie-visite-couillard-insularite-iles-madeleine>
- Bordeleau, J-L. (2018, 15 mai). Feu vert à l'implantation d'un quartier de minimaisons sur l'île d'Anticosti. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1101210/minimaison-ile-anticosti-port-menier-economie>
- Bouchard, S. (2018, 22 juillet). RÉCIT : l'histoire d'Anticosti [Émission radiophonique]. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/recit/episodes/411936/audio-fil-du-dimanche-22-juillet-2018>
- Bottes et Vélo. (2018). Voyages Pèlerins. Repéré à <http://bottesetvelo.com/index.php/iles-de-la-madeleine/>

- Chaire Desjardins en développement des petites collectivités. (2015). Bilan des apprentissages des laboratoires ruraux. Repéré à https://depot.erudit.org/bitstream/004042dd/1/Aubry_Bilan_laboratoires_ruraux_aout2015.pdf
- Champagne, D. (producteur). (2014). *Anticosti : La chasse au pétrole extrême* [DVD]. Montréal, Québec : Le Bien Commun inc.
- Chatard, M. (2017). Le Petit Quartier de mini-maisons à Sherbrooke. Repéré à <https://la-mini-maison.com/2017/08/01/le-petit-quartier-de-mini-maisons-a-sherbrooke/>
- Chevarie, G et Lapierre, J. (2015). *Les Îles-de-la-Madeleine : caractéristiques, contraintes et enjeux insulaires* (Document argumentaire). Repéré à <https://muniles.ca/wp-content/uploads/2015-04-argumentaire-insularite%C3%A9.pdf>
- Cloutier, J-S. (2014, 4 mars). Vente de gibier dans les restaurants : les chasseurs mécontents. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/656257/vente-viande-gibier-restaurants-federation-chasseurs>
- Comité de développement de Port-Menier. (2009). *Municipalité de L'Île-d'Anticosti : portrait et plan d'action*. Repéré à <http://carrefourmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2015/07/Le-dAnticosti-200.pdf>
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies (CMED). (1987). *Rapport Brundtland : notre avenir à tous*. Repéré à https://www.are.admin.ch/are/fr/home/developpement-durable/cooperation-internationale/agenda-2030-pour-le-developpement-durable/onu_-les-grandes-etapes-du-developpement-durable/1987-le-rapport-brundtland.html
- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM). (2018). Accès à une nouvelle forme de propriété pour les ménages à revenus modestes : un partenariat inédit entre la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) et Fondation qui investit 10 M\$. Repéré à <https://www.cqcm.coop/actualites-et-evenements/nouvelles/acces-a-une-nouvelle-forme-de-proprietie-pour-les-menages-a-revenus-modestes-un-partenariat-inedit-entre-la-confederation/>
- Coopérative de solidarité agroforestière de Minganie – Le Grenier Boréal. (2014). Manuel de règlements de régie interne [Document interne]. Repéré à https://grenieboreal.coop/wp-content/uploads/2017/06/reglementsgrenieboreal_juin2014.pdf
- Cision. (2018, 29 juin). Développement touristique au nord du 49e parallèle : une aide financière de plus de 610 000 \$ pour bonifier le tourisme sur la Côte-Nord. *Cision*. Repéré à <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/developpement-touristique-au-nord-du-49e-parallele---une-aide-financiere-de-plus-de-610-000--pour-bonifier-le-tourisme-sur-la-cote-nord-686948891.html>
- Custeau, J. (2018, 25 juillet). Le Petit Quartier sera inauguré en 2019. *La Tribune*. Repéré à <https://www.latribune.ca/actualites/sherbrooke/le-petit-quartier-sera-inaugure-en-2019-3f6e0cd6d740d87c28083addee9f408d>
- Cuvillier, A-I. (2015). *Entre nature, culture et hydrocarbures : le cas du projet d'exploration et d'exploitation pétrolière sur l'île d'Anticosti* (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Montréal, Québec, Canada). Repéré à <https://archipel.uqam.ca/7539/1/M13799.pdf>
- Deglise, F. (2014, 24 février). Du gibier sauvage dans les restaurants. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/societe/consommation/400952/gastronomie-du-gibier-sauvage-dans-les-restaurants>

- Dehoorne, O. (2014). *Les petits territoires insulaires : positionnement et stratégies de développement*. Repéré à <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/7250>
- Desrochers, A. (2018). *Vers une reconnaissance au patrimoine mondial de l'UNESCO*. Communication présentée au Forum du futur de l'île-d'Anticosti, Île d'Anticosti, Québec. Repéré à https://municipalite-anticosti.org/wp-content/uploads/2018/07/Vers-une-reconnaissance-au-patrimoine-mondial-de-l%E2%80%99UNESCO_Andr%C3%A9-Desrochers.pdf
- Dion, M. et Sanchez, S. (2017, 28 juillet). Pétrole sur Anticosti : c'est officiellement la fin. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1047658/petrole-anticosti-quebec-fin-recherche-hydrocarbures-gaz-schiste>
- Dubé, G. (2019, 23 janvier). Le Petit Quartier: le projet avance et tend vers un succès. *EstriePlus*. Repéré à http://www.estriplus.com/contenu-mini_maison_petit_quartier_fleurimont_sherbrooke-1355-45927.html
- Fondation David Suzuki. (2016). 2^e Prix Action David Suzuki : le grand gagnant dévoilé!. Repéré à <https://fr.davidsuzuki.org/Communique-presse/2e-prix-action-david-suzuki-grand-gagnant-devoile/>
- Fondation David Suzuki. (2017). La coop le Grenier boréal : grande gagnante de la 2^e édition du Prix Action David Suzuki. Repéré à <http://www.tablebioalimentairecotenord.ca/la-coop-le-grenier-boreal-grande-gagnante-de-la-2e-edition-du-prix-action-david-suzuki/>
- Gagné, G. (2015, 5 juin). La biomasse forestière passe le test dans la vallée de la Matapédia. *Le monde forestier*. Repéré à <http://www.lemondeforestier.ca/la-biomasse-forestiere-passe-le-test-dans-la-vallee-de-la-matapedia/>
- Gagnon, M. (2018). Des mini-maisons en mouvement. Repéré à http://www.portailconstructo.com/infoconstructo/minimaisons_mouvement
- Gouvernement du Canada. (2017). Liste indicative des sites du patrimoine mondial au Canada : île d'Anticosti, Québec. Repéré à <https://www.pc.gc.ca/fr/culture/spm-whs/indicative-tentative/anticosti>
- Gouvernement du Québec. (2015). *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*. Repéré à http://www.mdelcc.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/strategie-DD.pdf
- Gouvernement du Québec. (2017). *Stratégie de mise en valeur du tourisme de nature et d'aventure au Québec*. Repéré à <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/tourisme/publications-adm/orientations-strategiques/strategie-nature-aventure.pdf?1550777118>
- Gouvernement du Québec. (2012a). *Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020*. Repéré à <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/tourisme/publications-adm/orientations-strategiques/PL-plan-developpement-industrie-touristique-2012-2020.pdf?1549038563>
- Gouvernement du Québec. (2012b). *L'importance du débat public et les conditions qui y sont propices*. Repéré à https://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/2011/DebatPublic/CSBE_debat_public_detaill_2012.pdf
- Greenpeace. (2011). De biomasse à biomascarade : Pourquoi brûler des arbres à des fins énergétiques menace le climat, les forêts et la population. Repéré à <https://www.greenpeace.org/belgium/Global/belgium/report/2011/Biomascarade.PDF>

- Grenier Boréal. (2018). Le Grenier boréal, coop de solidarité agroalimentaire de Minganie. Repéré à <https://grenierboreal.coop/>
- Grenier Boréal. (2014, 26 août). Coop Le Grenier Boréal : défi national Coop [vidéo en ligne]. Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=P1OmVg0fqrU>
- Grill, G., Lehner, B., Thieme, M., Geenen, B., Ticker, D., Antonelli, F...Zarfl, C. (2019). Mapping the world's free-flowing rivers (rapport de recherche). Repéré à <https://www.nature.com/articles/s41586-019-1111-9>
- Guesdon, G. (2011). *Évaluation des impacts environnementaux : aide multicritère à la décision – Comparaison de Saaty*. Repéré à https://www.gci.ulaval.ca/fileadmin/gci/documents/rgalvez/Cours%20en%20classe/power%20point%20_%20Guesdon/Cours%205e_Outils%20m%C3%A9thode%20de%20comparaison%20de%200Saaty.pdf
- Hamelin, L-H., Dumont, B. (1979). Anticosti : l'aspect régional du peuplement. *Cahiers de géographie du Québec*, 23(60), 435-449. Repéré à <https://www.erudit.org/en/journals/cgq/1979-v23-n60-cgq2633/021449ar.pdf>
- Hirczak, M., Maolla, M., Mollard, A., Pecqueur, B., Rambonilaza, M. et Vollet, D. (2008). Le modèle du panier de biens : grille d'analyse et observation de terrain. *Économie rurale*, 308, 55-70. Repéré à <https://journals.openedition.org/economierurale/366>
- Hydro-Québec Distribution. (2016). *Plan d'approvisionnement 2017-2026 : réseaux autonomes*. Repéré à http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/389/DocPrj/R-3986-2016-B-0010-Demande-Piece-2016_11_01.pdf
- Hydro-Québec Distribution. (2004). *Tarifs applicables aux réseaux autonomes*. Repéré à http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/3492-02_3/RequeteStrucTarifaire/HQD-02-04.pdf
- Krol, A. (2012, 17 avril). Savoureux Saint-John's. *La Presse*. Repéré à <https://www.lapresse.ca/voyage/destinations/canada/terre-neuve-et-labrador/201204/17/01-4516263-savooureux-saint-johns.php>
- Kruger énergie. (2018, juin). *Énergie Anticosti : modernisation durable du réseau autonome*. Communication présentée au Forum du futur de l'île-d'Anticosti, Île d'Anticosti, Québec. Repéré à https://municipalite-anticosti.org/wp-content/uploads/2018/07/nergie-Anticosti-modernisation-durable-d%E2%80%99un-r%C3%A9seau-autonome_JeanL%C3%A9tourneau.pdf
- Lachapelle, R et Bourque, D. (2016). *L'écoterritoire habité de la MRC de la Matapédia un projet collectif de développement durable*. Repéré à http://w4.uqo.ca/crcoc/Fichiers/cahiers/1605_Ecoterritoire_MRC_Matapedia.pdf
- La Presse Canadienne. (2014, 13 février). Québec investit 115 M\$ pour l'exploration pétrolière sur Anticosti. *La Tribune*. Repéré à <https://www.latribune.ca/actualites/quebec-investit-115-m-pour-l-exploration-petroliere-sur-anticosti-32fef5a7dfac3a8830baa9edf24ae98>
- Larousse. (s. d.a). Définition insularité. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/insularit%C3%A9/43490>
- Larousse. (s. d.b). Définition surcote. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/surco%C3%BBt/75638>
- Lapierre, A. (2017, 11 septembre). Inauguration des Sentiers entre Vents et Marées. *CFIM*. Repéré à <http://cfim.ca/inauguration-sentiers-entre-vents-marees-2/>

- Larouche, K. (2017, 26 juin). David Suzuki remet un prix au Grenier Boréal. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1041876/david-suzuki-prix-cooperative-grenier-boreal>
- Le bulletin des agriculteurs. (2008, 28 octobre). Aide à la coopérative forestière de la Matapédia. Repéré à <https://www.lebulletin.com/actualites/aide-la-cooperative-forestiere-de-la-matapedia-100>
- Lessard, G. (2019, 11 mars). *Minimaisons : du rêve à la réalité*. (P. Masbourian, intervieweur) [Émission radiophonique]. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/les-eclaireurs/segments/entrevue/109385/mini-%20maisons-reglementation-cout-hiver-quebec-guillaume-lessard-inrs-arpent?fbclid=IwAR2vjSFuud-%208Y-bvsfZvfpEIX1Jp7nW4olulOXTRsiSGLWNXk-7xsODgql8>
- Lessard, G. (2017). Le mouvement des mini-maisons au Québec. Repéré à http://www.larpent.ca/wp-content/uploads/2017/10/Publication_MiniMaisons.pdf
- Lussier, C. (2017, 27 octobre). *Bilan et projets de développement du Grenier Boréal* (M. Desrosiers, Intervieweur) [Émission radiophonique]. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/boreale-138/segments/entrevue/44322/bilan-saison-agriculture-minganie>
- Lussier, C. (2015a, s. d.). *Grenier Boréal : promotion auto récolte* (M. Desrosiers, intervieweur). [Émission radiophonique à CILE fm]. Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=QggZuoLFWqU>
- Lussier, C. (2015b, s. d.). *Grenier Boréal* (M. Desrosiers, intervieweur) [Émission radiophonique à CILE fm]. Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=-HtZum87q-o>
- Massé, A. (2019, s. d.). *Bien manger et mieux apprendre à l'école*. [Vidéo en ligne]. Repéré à <https://centdegres.ca/conferences/bien-manger-et-mieux-apprendre-a-lecole/>
- Membres du Petit Quartier. (2018, 26 septembre). *Le Petit Quartier, parfait pour la famille!* [Vidéo en ligne]. Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=hLYcE3pCFN8&feature=youtu.be&fbclid=IwAR3bxRFrRMxJHdgon0K8dN1y5O9asBPzHOQS4ajPhKON9LaRKTbCFpr09-A>
- Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC). (s. d.). *Des bons conseils pour éviter d'introduire et de propager des espèces exotiques envahissantes*. Repéré à <http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/eviter-propagation-eee.pdf>
- Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC). (2018). *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2015 et leur évolution depuis 1990*. Repéré à <http://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2015/Inventaire1990-2015.pdf>
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). (2010). Guide La prise de décision en urbanisme : outils de réglementation. Repéré à <https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/reglementation/>
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). (2018). Fonds d'appui au rayonnement des régions - Près de 2,7 M\$ pour la réalisation de 28 projets dans la région de la Côte-Nord. *Service Québec*. Repéré à <http://www.filinformation.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2603253251>

- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). (2017). *Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 : les régions aux commandes*. Repéré à https://www.mamot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/occupation_territoire/strategie_ovt_2018-2022.pdf
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). (2018). Statistiques économiques de l'industrie bioalimentaire. Repéré à <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/statistiques/Pages/statistiques.aspx>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (s. d). *Fiche d'information à l'intention des chasseurs : la viande de gibier sauvage*. Repéré à https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Fiche_Gibier_public_web.pdf
- Ministère de l'Agriculture, des Pêche et de l'Alimentation (MAPAQ). (2018). *Politique bioalimentaire 2018-2025 : alimenter notre monde*. Repéré à https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/publications-adm/dossier/politique-bioalimentaire/PO_politiquebioalimentaire_MAPAQ.pdf?1549643501
- Ministère de l'Agriculture, des Pêche et de l'Alimentation (MAPAQ). (2016). *Programme de développement du secteur agroalimentaire de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*. Repéré à <http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2747724?docref=B0N19eCVzs-6FXsID94Ewg&docsearchtext=978-2-550-77088-6>
- Ministère de l'Agriculture. (1909). *Rapport du ministère de l'agriculture de la province de Québec de 1909*. Repéré à <https://www.comettant.com/biblioth%C3%A8que/rapport-agriculture-1909/page-13/>
- Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles (MERN). (2015). *Le territoire du plan Nord – Région de la Côte-Nord*. [Document cartographique]. Échelle inconnue. Gouvernement du Québec. Repéré à <http://plannord.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2015/04/Carte-2-FR.pdf>
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN). (2016). *Politique énergétique 2030 : l'énergie des québécois source de croissance*. Repéré à <https://mern.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/04/Politique-energetique-2030.pdf>
- Ministère du Tourisme. (2011). *Stratégie du tourisme Québécois au nord du 49^e parallèle : cultures et espaces à découvrir*. Repéré à <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/media/document/brochures/Brochure-36%20p.pdf>
- Morasse, M. (2018, 22 juin). Québec épaulé Anticosti pour sa candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO. *Le Nord-Côtier*. Repéré à <https://lenord-cotier.com/quebec-epaule-anticosti-pour-sa-candidature-au-patrimoine-mondial-de-lunesco/>
- Municipalité de l'île-d'Anticosti. (s. d.). Accès à l'île. Repéré à <https://municipalite-anticosti.org/visiteurs/acces-a-lile/>
- Municipalité de l'île-d'Anticosti. (2018). *Forum futur Anticosti 2018 : rapport de l'activité tenue le 22 et 23 juin 2018*. Repéré à https://municipalite-anticosti.org/wpcontent/uploads/2018/08/Rapportdactivit%C3%A9_Forumdufutur_Juillet2018.pdf
- Municipalité de l'île-d'Anticosti. (2017). *Communiqué : la municipalité de l'île d'Anticosti lance un programme de prime à l'établissement pour les nouveaux résidents*. Repéré à <https://municipalite-anticosti.org/wp-content/uploads/2018/05/2017-03-20-communiquc3a9-de-presse-prime-c3a0-lc3a9tablissement.pdf>

- Nature Québec. (2016). *Anticosti et pétrole : ce qu'il faut savoir. Faits, enjeux et perspectives d'avenir* (Rapport technique). Repéré à http://www.naturequebec.org/fileadmin/fichiers2015/projets/Anticosti/20160526_Rapport_Anticost_VersionWeb.compressed.pdf?utm_source=Communiqu%C3%A9s&utm_campaign=CO151221_QueLaForce&utm_medium=email
- Nature Québec. (s. d.) Fiche 1. Biomasse forestière : vitalité des communautés. Repéré à https://www.naturequebec.org/fileadmin/fichiers/Energie_climat/Biomasse/FI14-07_BioFor_1_Vitalite_web.pdf
- Nature Québec. (2017). Visiteurs en milieux naturels, minimiser les problèmes, maximiser les avantages. Repéré à https://www.naturequebec.org/fileadmin/fichiers2015/projets/Ateliers/2017/Visiteurs%20en%20milieux%20naturels%20minimiser%20les%20probl%C3%A8mes%20pour%20%20maximiser%20les%20avantages_Poission_Malka.pdf
- Ouranos. (2019). Programmation scientifique. Repéré à <https://www.ouranos.ca/programmes/>
- Painchaud, R. (2016, 9 novembre). *Le Petit Quartier*. [Vidéo en ligne] Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=ipmMX2HQ87M&t=1591s>
- Parcs Canada. (2017). Les orignaux sont trop abondants à Gros-Morne. Repéré à <https://www.pc.gc.ca/fr/nature/science/conservation/forets-forests/info/1>
- Pêche et Océan Canada. (2016). *Plan de pêche axé sur la conservation 2016 à 2018*. Repéré à https://inter-l01.dfo-mpo.gc.ca/applications/opti-opei/notice-avis-detail-fra.php?pub_id=695&todo=view&type=1®ion_id=4&sub_type_id=5&species=700&area=1861
- Pecqueur, B. (2001). Qualité et développement territorial: l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés. *Économie rurale*, 261, 37-49. Repéré à https://www.persee.fr/doc/AsPDF/ecoru_0013-0559_2001_num_261_1_5217.pdf
- Perrier, Y. (2017). Mini-maisons à Sherbrooke : le Petit Quartier avance bien. Repéré à <http://guideperrier.ca/mini-maisons-sherbrooke-petit-quartier/>
- Perreault, E. (2018, 5 janvier). *La ferme d'à côté sur Anticosti autosuffisante* (B. Petitpas, intervieweuse) [Émission radiophonique]. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/bonjour-la-cote/segments/entrevue/54671/ferme-a-cote-anticosti-autosuffisante-eric-perreault>
- Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). (2019). Le dangereux déclin de la nature : un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère. Repéré à <https://www.ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr>
- Prévérault, D. (2018, juin). *Tourisme à Anticosti, une vision à définir*. Communication présentée au Forum du futur de l'île-d'Anticosti, Île d'Anticosti, Québec. Résumé Repéré à https://municipalite-anticosti.org/wp-content/uploads/2018/07/Tourisme-%C3%A0-Anticosti-une-vision-%C3%A0-d%C3%A9finir_Dave-Pr%C3%A9v%C3%A9rault.pdf
- Radio-Canada. (2011, 24 novembre). L'île d'Anticosti demeure exclue du Plan Nord. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/540074/plan-nord-anticosti-exclusion>
- Radio-Canada. (2014, 17 juillet). Les plats traditionnels à Terre-Neuve-et-Labrador. *Radio-Canada*. Repéré à http://ici.radio-canada.ca/emissions/bien_dans_son_assiette/20122013/chronique.asp?idChronique=344102

- Radio-Canada. (2016, 11 mai). Un statut d'insularité à nouveau demandé pour l'île d'Anticosti. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/780847/anticosti-statut-insulaire-demande>
- Radio-Canada. (2017, 17 janvier). UNESCO : cinq communautés innues solidaires d'Anticosti. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1011203/unesco-cinq-communautés-innues-solidaires-danticosti>
- Radio-Canada. (2017, 10 juillet). Anticosti : les Innus mettent Ottawa en demeure. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1044458/hydrocarbures-anticosti-innus-communauté-ekuanitshit-minganie-mise-demeure-gouvernement-federal-ottawa-prelevement-eau-riviere-saumons>
- Radio-Canada. (2017, 29 août). Les diverses vocations de l'île d'Anticosti à travers le temps. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1050490/ile-anticosti-unesco-tourisme-chasse-archives>
- Radio-Canada. (2017, 17 octobre). Record d'achalandage touristique à Anticosti. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1061819/tourisme-cote-nord-sepaq-pourvoirie>
- Règlement sur la possession et la vente d'un animal. Chapitre C-61.1, r. 23
- Relais Nordik inc. (2016). Notre navire. <http://relaisnordik.com/notre-navire/>
- Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière. (2018). Biomasse forestière résiduelle. Repéré à <http://www.reseau-biomasse.com/>
- Reverso dictionnaire. (2018). Insularité. Repéré à <https://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/insularit%C3%A9>
- Richard, C. (2015). *Synthèse de l'étude préliminaire sur le phénomène des surcoûts liés à l'éloignement et à l'insularité en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine : d'après le rapport de Lecomte M. avec la collaboration de Rioux C., Tita G. et Gonthier M.-H.* Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (Rapport de recherche). Repéré à https://www.uqar.ca/uqar/recherche/unites_de_recherche/cermim/2015-06-25_synthese_surcouts.pdf
- Riffon, O et Trembley, D. (2016). *Guide d'utilisation de la Grille d'analyse de développement Durable*. Repéré à http://ecoconseil.uqac.ca/wp-content/uploads/2017/04/Guide_utilisation_GADD_2016_SM.pdf
- Robitaille, O. (2015). *Analyse de la durabilité du cycle de vie de modes d'habitation alternatifs dans un contexte québécois* (Essai de maîtrise, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec). Repéré à https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/6726/Robitaille_Odier_MEnv_2015.pdf?sequence=7&isAllowed=y
- Shields, A. (2019, 7 mai). Un million d'espèces menacées d'extinction. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/553746/la-vie-sur-terre-disparait-a-une-vitesse-sans-precedent-constate-l-onu>
- Shields, A. (2016, 16 juin). Québec autorise les forages avec fracturation sur Anticosti *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/473494/quebec-autorise-les-forages-avec-fracturation-sur-anticosti>

- Sioui, M-M. (2017, 29 juillet). 115 millions déboursés, pas une goutte de pétrole d'Anticosti. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/504466/fini-l-exploration-petroliere-sur-l-ile-d-anticosti>
- Smith, S. (2017, 19 juin). Moose, Anyone? In Newfoundland, Food Both Rustic and Sophisticated. *The New York Time*. Repéré à <https://www.nytimes.com/2017/07/19/travel/food-newfoundland-restaurants-canada-st-johns.html>
- Société du Plan Nord. (2014). Le Plan Nord. Repéré à <https://plannord.gouv.qc.ca/fr/>
- Statistique Canada. (2016). *Profil du recensement, recensement de 2016 : l'île d'Anticosti*. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/Page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2498020&Geo2=PR&Code2=24&Data=Ccount&SearchText=port-menier&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All>
- Sufrin, J. (2019, 19 avril). Hunted game is mostly illegal, but chefs argue for the vibrant taste only found outside the farm. *Globe and mail*. Repéré à <https://www.theglobeandmail.com/life/food-and-wine/food-trends/wild-flavours-of-game-meat-wrapped-up-in-provincial-regulation/article29673827/>
- Taglioni, F. (2011). *Insularité et développement durable*. Marseille, France : IRD Editions.
- Thériault, C. (2010, 2 mars). La Matapédia, vitrine de la biomasse forestière au Québec. *Le Soleil*. Repéré à <https://www.lesoleil.com/affaires/la-matapedia-vitrine-de-la-biomasse-forestiere-au-quebec-05721274f7b85063a81c686465871798>
- Touchette-Saumonier, F-G. (2012, 6 août). Île d'Anticosti : l'anti-côte ou l'île des naufrages. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/356126/ile-d-anticosti-l-anti-cote-ou-l-ile-des-naufrages>
- Tourisme Côte-Nord. (2017). *Bilan saison estivale 2017*. Repéré à <https://tourismecote-nord.com/blogue/wp-content/uploads/2012/01/TCNM-Bilanstatistique2017-V2.pdf>
- Tourisme île-de-la-Madeleine. (2019). Sentiers entre Vents et Marées. Repéré à <https://www.tourismeiledelamadeleine.com/fr/decouvrir-les-iles/experiences/nature/randonnee-pedestre/sentiers-entre-vents-et-marees/>
- Transition Network. (s. d.). *Le guide essentiel de la Transition : comment lancer la Transition dans votre rue, votre village, votre région ou votre organisation*. Repéré à <https://transitionnetwork.org/wp-content/uploads/2017/02/The-Essential-Guide-to-Doing-Transition.-Le-Guide-Essentiel-de-la-Transition..compressed.pdf>
- Transport Québec. (2017). *Stratégie maritime*. Repéré à <https://strategiemaritime.gouv.qc.ca/>
- Turcotti, A-A. (2018, 27 juin). *Les enjeux énergétiques sur Anticosti : vers l'implantation d'une énergie de biomasse?* (B. Petitpas, intervieweuse) [Émission radiophonique]. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/d-est-en-est/segments/chronique/77902/enheux-energetiques-anticosti-implantation-enegie-biomasse>
- Turcotti, A-A. (2018, 24 juin). Des projets ambitieux pour Anticosti. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1108991/cote-nord-tourisme-eau-potable>
- Universalis. (2019). Insularité. Repéré à <https://www.universalis.fr/dictionnaire/insulaire/>
- Visages régionaux. (2011, 8 septembre). *Grenier Boréal*. [Vidéo en ligne]. Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=y-lKvJHsxvo>

Vision biomasse Québec. (2015a). Vision biomasse Québec. Repéré à <http://visionbiomassequebec.org/>

Vision biomasse Québec. (2015b). *Le chauffage à la biomasse forestière résiduelle : allier lutte contre les changements climatiques et création de richesses au Québec*. (Mémoire présenté à la commission des transports et de l'environnement). Repéré à <https://www.google.com/search?q=Le+chauffage+%C3%A0+la+biomasse+foresti%C3%A8re+r%C3%A9siduelle+%3A+allier+lutte+contre+les+changements+climatiques+et+cr%C3%A9ation+de+richesses+au+Qu%C3%A9bec&oq=Le+chauffage+%C3%A0+la+biomasse+foresti%C3%A8re+r%C3%A9siduelle+%3A+allier+lutte+contre+les+changements+climatiques+et+cr%C3%A9ation+d+e+richesses+au+Qu%C3%A9bec&aqs=chrome..69i57j69i64l3.620j0j7&sourceid=chrome&ie=UTF-8>

Voyage Coste. (2018). Traversier l'Express Anticosti. Repéré à <https://voyagescoste.ca/tour-item/lexpress-anticosti/>

BIBLIOGRAPHIE

- Bonin, N. (2018). *Évaluation du tourisme comme levier de développement durable pour la nation crie d'eeyou istchee* (Essai de maîtrise, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec, Canada). Repéré à https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/14087/Bonin_Noemie_MEnv_2018.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi. (2015). Réalisation d'une étude sur le potentiel de la biomasse forestière pour le chauffage institutionnel. Repéré à <http://ecoconseil.uqac.ca/realisation-dune-etude-sur-le-potentiel-de-la-biomasse-forestiere-pour-le-chauffage-institutionnel-2/>
- Custeau, J. (2018, 25 juillet). Le Petit Quartier sera inauguré en 2019. *La Tribune*. Repéré à <https://www.latribune.ca/actualites/sherbrooke/le-petit-quartier-sera-inaugure-en-2019-3f6e0cd6d740d87c28083addee9f408d>
- Fédération québécoise des coopératives forestière. (2009). *L'utilisation de la biomasse forestière pour la réduction des gaz à effet de serre au Québec* (Mémoire déposé à la Commission des transports et de l'environnement dans le cadre de la consultation « Le Québec et les changements climatiques : quelle cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020? »). Repéré à http://jc.fqcf.coop/wp-content/uploads/M%C3%A9moire_FQCF_GES_au_Qu%C3%A9bec.pdf
- Gaétan, P. (2015). *Portrait de l'agriculture nordique du Québec dans un contexte de changements climatiques* (Essai de maîtrise, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec, Canada). Repéré à https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/8016/Pierre_Gaetan_MEnv_2015.pdf?sequence=4&isAllowed=y
- Gravel, A-S. (2019, 6 mai). Reprendre le contrôle de sa production alimentaire. *Radio-Canada*. Repéré à https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/bonjour-lacote/segments/chronique/116718/chronique-anne-sophie-gravel-stagiaire-auto-suffisance-alimentaire-cote-nord?isAutoPlay=true&fbclid=IwAR0SJBZJsrLe2uwVli2A9tBne4YYvXwnli6EU_4QcOJ1P4Tau4QW9Ku7mWk
- Hydro-Québec Distribution. (2006). *Plan d'approvisionnement 2008-2017 des réseaux autonomes*. Repéré à http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/3648-07/Requete3648/B-1-HQD-02-01_3648_01nov07.pdf
- Hydro-Québec. (s. d.). Plan stratégique 2016-2020 : voir grand avec notre énergie propre. Repéré à <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/plan-strategique.pdf>
- Laporte, F. (2018). Utilisations de la biomasse forestière : une ressource aux nombreuses possibilités. *Magazine du circuit industriel*, 26(5), 41-45. Repéré à <http://magazinemci.com/2018/12/06/utilisations-de-la-biomasse-forestiere-une-ressource-aux-nombreuses-possibilites/>
- Laurent, A-B. (2013). Analyse du cycle de vie comparative entre l'utilisation de la biomasse forestière à des fins énergétiques avec les autres sources énergétiques utilisées préalablement au CSSS d'Amqui, Vallée de la Matapédia. (Thèse de doctorat, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, Québec) Repéré à https://www.researchgate.net/publication/305681054_Analyse_de_cycle_de_vie_comparative_entre_l'utilisation_de_la_biomasse_forestiere_a_des_fins_energetiques_avec_les_autres_sources_energetiques_utilisee_prealablement_au_CSSS_s'Amqui_Vallee_de_la_Matap

- La mini maison. (2017). Le Petit Quartier de mini-maisons à Sherbrooke. Repéré à <https://la-mini-maison.com/2017/08/01/le-petit-quartier-de-mini-maisons-a-sherbrooke/?fbclid=IwAR2e-lxPtk-y8m19f6gZSHpFOkvomJAN-GdAxrQqXDYx6UgocAFDnxQB8Cw>
- La semaine verte. (2014). Émission spéciale sur Terre-Neuve [Vidéo en ligne]. Repéré à <https://ici.tou.tv/la-semaine-verte/S43E06?lectureauto=1>
- Lévesque, A. (2006). *Étude sur les bonnes pratiques environnementales associées aux activités de plein air : perception des guides, gestionnaires et formateurs au regard du programme américain « Leave no trace »* (Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec). Repéré à <https://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/380>
- Loi sur le développement durable, 2019, c. D-8.1.1.
- Ménard, M. (2017, 10 novembre). Chauffer son village à la biomasse. *La Terre de chez nous* Repéré à <https://www.laterre.ca/actualites/environnement/reseaux-de-chaleur-a-biomasse-peuvent-etre-rentables>
- Newfoundland Labrador. (2019a). Direct Seller Licensing. Repéré à https://www.servicenl.gov.nl.ca/consumer/consumer_affairs/licencing.html
- Newfoundland Labrador. (2019b). *2019-20 Hunting and Trapping guide*. Repéré à <https://www.gov.nl.ca/hunting-trapping-guide/2019-20/wp-content/uploads/sites/2/Hunting-Trapping-Guide.pdf>
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). (2017). *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial*. Repéré à <https://whc.unesco.org/fr/orientations/>
- Parcs Canada. (2019). Questions et réponses pour les chasseurs. Repéré à <https://www.pc.gc.ca/fr/nature/science/conservation/forets-forests/grosmorne/guide/questions>
- Radio-Canada. (2017, 5 décembre). Pas de référendum pour le Petit quartier de Sherbrooke. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1071229/pas-referendum-petit-quartier-sherbrooke-minimaison>
- Radio-Canada. (2017, 25 septembre). Des inquiétudes subsistent autour du quartier de minimaisons à Sherbrooke. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1057937/des-inquietudes-subsistent-autour-du-quartier-de-minimaisons-a-sherbrooke>
- Radio-Canada. (2017, 18 septembre). La fin d'un été agité pour les jardins du Grenier Boréal. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1054805/grenier-boreal-jardin-minganie-temperature-legumes-fruits-cooperative-solidarite>
- Renouveau Sherbrookoïse. (s. d.). *La micro habitation et son statut légal dans un contexte de durabilité et d'accession à la propriété*. Repéré à <https://www.renouveausherbrookoise.org/images/Publications/Les-micro-habitations-.pdf>
- Répertoire Phare. (2018). Utiliser la biomasse pour créer un réseau de chauffage en milieu municipal. Repéré à <http://www.phareclimat.com/89-reseau-de-chaleur-municipal-a-la-biomasse>
- Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière. (2013). *Mémoire présenté à la commission sur les enjeux énergétique du Québec*. Repéré à https://mern.gouv.qc.ca/energie/politique/memoires/20131011_364_Reseau_biomasse_forestiere_M.pdf

Restaurants Canada. (2018). From Forest to Restaurants – A guide to Game Meat Serving. Repéré à <https://blog.restaurantscanada.org/index.php/2018/04/17/from-forest-to-restaurants-a-guide-to-game-meat-serving/>

Shields, A. (2014, 28 juin). Quel avenir pour Anticosti ?. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/412150/quel-avenir-pour-anticosti>

Wild Life Regulations, 2018, c. 4

ANNEXE 1 – ENTREVUES

Initiatives	Personne - Ressource	Titre professionnel	Date et lieu de la rencontre
Sentier Transanticostien	Katria Lesiack	Coordonnatrice aux projets spéciaux à la municipalité d'Anticosti	22-11-2018 Échange courriel
Commercialisation du gibier sauvage	Andres Le Boucher	Gouvernement fédéral	3-03-2019 Échange courriel
Sentier Transanticostien	Daniel Morin	Guide touristique à l'île d'Anticosti	21-11-2018 Échange courriel
Sentiers entre Vents et Marées	Carole Longuépée	Membre du comité bénévole des Sentiers entre Vents et Marées	1 ^{er} décembre 2018 Rencontre Skype

ANNEXE 2 – RÉSULTATS DE L'ANALYSE MULTICRITÈRE

Critères	Poids critères	Sous-critères	Poids sous-critères	Grenier Boréal	SEVEM	Mini-maisons	Gibier sauvage	Biomasse
Impacts environnementaux	25,74%	Préservation des écosystèmes	43%	30%	8%	15%	43%	4%
	25,74%	Émission de polluants	43%	12%	8%	5%	19%	57%
	25,74%	Production de déchets	14%	10%	10%	6%	23%	53%
Impacts économiques	25,74%	Création d'emplois	25%	27%	5%	11%	5%	52%
	25,74%	Retombées locales	25%	4%	14%	13%	12%	56%
	25,74%	Rentabilité	50%	17%	7%	8%	7%	61%
Impacts culturels	7,61%	Expression culturelle	50%	22%	22%	19%	29%	7%
	7,61%	Protection du patrimoine	50%	17%	45%	4%	17%	17%
Impacts sociaux	25,74%	Services aux résidents	72%	41%	8%	30%	9%	12%
	25,74%	Acceptabilité sociale	19%	36%	36%	15%	6%	6%
	25,74%	Visibilité médiatique	8%	9%	21%	9%	53%	9%
Impacts sur la gouvernance	15,18%	Participation et engagement	50%	38%	12%	38%	7%	6%
	15,18%	Réseau locaux et régionaux	50%	20%	31%	7%	8%	35%
				24,58%	13,78%	15,72%	15,63%	30,28%

ANNEXE 3 – GRILLE D'ANALYSE DES ALTERNATIVES POUR LE CRITÈRE ENVIRONNEMENT

C1.1 Conservation des écosystèmes

	Agriculture	Randonnée	Mini-maisons	Gibier sauvage	Biomasse
Agriculture	1,00	5,00	3,00	0,50	6,00
Randonnée	0,20	1,00	0,50	0,16	3,00
Mini-maisons	0,33	2,00	1,00	0,33	5,00
Gibier sauvage	2,00	6,00	3,00	1,00	7,00
Biomasse	0,16	0,33	0,20	0,14	1,00
Total	3,69	14,33	7,70	2,13	22,00

C1.2 Émission de polluants

	Agriculture	Randonnée	Mini-maisons	Gibier sauvage	Biomasse
Agriculture	1,00	1,00	3,00	1,00	0,20
Randonnée	1,00	1,00	2,00	0,20	0,14
Mini-maisons	0,33	0,50	1,00	0,20	0,14
Gibier sauvage	1,00	5,00	5,00	1,00	0,14
Biomasse	5,00	7,00	7,00	7,00	1,00
Total	8,33	14,50	18,00	9,40	1,62

C1.3 Production de déchets

	Agriculture	Randonnée	Mini-maisons	Gibier sauvage	Biomasse
Agriculture	1,00	1,00	2,00	0,33	0,20
Randonnée	1,00	1,00	2,00	0,33	0,20
Mini-maisons	0,50	0,50	1,00	0,25	0,14
Gibier sauvage	3,00	3,00	4,00	1,00	0,25
Biomasse	5,00	5,00	7,00	4,00	1,00
Total	10,50	10,50	16,00	5,91	1,79

C1. Résultats pondérés

Sous-critères	Sous-critères	Grenier Boréal	SEVEM	Mini-maisons	Gibier sauvage	Biomasse
Préservation des écosystèmes	43%	30%	8%	15%	43%	4%
Émission de polluants	43%	12%	8%	5%	19%	57%
Production de déchets	14%	10%	10%	6%	23%	53%
		19,42%	8,31%	9,12%	29,60%	33,56%

ANNEXE 4 – GRILLE D'ANALYSE DES ALTERNATIVES POUR LE CRITÈRE ÉCONOMIQUE

C2.1 Création d'emplois

	Agriculture	Randonnée	Mini-maisons	Gibier sauvage	Biomasse
Agriculture	1	6,00	4,00	5,00	0,33
Randonnée	0,16	1	0,33	1,00	0,14
Mini-maisons	0,25	3,00	1	3,00	0,14
Gibier sauvage	0,20	1,00	0,33	1	0,14
Biomasse	3,00	7,00	7,00	7,00	1
Total	4,61	18,00	12,66	17,00	1,75

C2.2 Retombées locales

	Agriculture	Randonnée	Mini-maisons	Gibier sauvage	Biomasse
Agriculture	1	0,20	0,20	0,33	0,14
Randonnée	5,00	1	1,00	1,00	0,20
Mini-maisons	5,00	1,00	1	1,00	0,14
Gibier sauvage	3,00	1,00	1,00	1	0,20
Biomasse	7,00	5,00	7,00	5,00	1
Total	21,00	8,20	10,20	8,33	1,68

C2.3 Rentabilité

	Agriculture	Randonnée	Mini-maisons	Gibier sauvage	Biomasse
Agriculture	1	3,00	2,00	3,00	0,14
Randonnée	0,33	1	1,00	1,00	0,14
Mini-maisons	0,50	1,00	1	1,00	0,14
Gibier sauvage	0,33	1,00	1,00	1	0,14
Biomasse	7,00	7,00	7,00	7,00	1
Total	9,16	13,00	12,00	13,00	1,56

Sous-critères	Poids sous-critères	Grenier Boréal	SEVEM	Mini-maisons	Gibier sauvage	Biomasse
Création d'emplois	25%	27%	5%	11%	5%	52%
Retombées locales	25%	4%	14%	13%	12%	56%
Rentabilité	50%	17%	7%	8%	7,26%	61%
		16,09%	8,39%	9,94%	7,96%	57,66%

ANNEXE 5 – GRILLE D'ANALYSE DES ALTERNATIVES POUR LE CRITÈRE CULTUREL

C3.1 Transmission culturelle

	Agriculture	Randonnée	Mini-maisons	Gibier sauvage	Biomasse
Agriculture	1	1,00	1,00	1,00	3,00
Randonnée	1,00	1	1,00	1,00	3,00
Mini-maisons	1,00	1,00	1	0,33	3,00
Gibier sauvage	1,00	1,00	3,00	1	3,00
Biomasse	0,33	0,33	0,33	0,33	1
Total	4,3	4,3	6,3	3,7	13,00

C3.2 Protection du patrimoine

	Agriculture	Randonnée	Mini-maisons	Gibier sauvage	Biomasse
Agriculture	1	0,33	5,00	1,00	1,00
Randonnée	3,00	1	7,00	3,00	3,00
Mini-maisons	0,20	0,14	1	0,20	0,20
Gibier sauvage	1,00	0,33	5,00	1	1,00
Biomasse	1,00	0,33	5,00	1,00	1
Total	6,20	2,13	23,00	6,20	6,20

C3. Pondération des résultats

Sous-critères	Poids sous-critères	Grenier Boréal	SEVEM	Mini-maisons	Gibier sauvage	Biomasse
Expression culturelle	50%	22%	22%	19%	29%	7%
Protection du patrimoine	50%	17%	45%	4%	17%	17%
		19,80%	33,49%	11,47%	22,96%	12,28%

ANNEXE 6 – GRILLE D'ANALYSE DES ALTERNATIVES POUR LE CRITÈRE SOCIAL

C4.1 Services aux résidents

	Agriculture	Randonnée	Mini-maisons	Gibier sauvage	Biomasse
Agriculture	1	5,00	1,00	5,00	5,00
Randonnée	0,20	1	0,33	1,00	0,33
Mini-maisons	1,00	3,00	1	3,00	3,00
Gibier sauvage	0,20	1,00	0,33	1	1,00
Biomasse	0,20	3,00	0,33	1,00	1
Total	3	13	3	11	10,33

C4.2 Acceptabilité

	Agriculture	Randonnée	Mini-maisons	Gibier sauvage	Biomasse
Agriculture	1	1,00	3,00	5,00	5,00
Randonnée	1,00	1	3,00	5,00	5,00
Mini-maisons	0,33	0,33	1	3,00	3,00
Gibier	0,20	0,20	0,33	1	1,00
Biomasse	0,20	0,20	0,33	1,00	1
Total	3	3	8	15	15,00

C4.3 Visibilité

	Agriculture	Randonnée	Mini-maisons	Gibier sauvage	Biomasse
Agriculture	1	0,33	1,00	0,20	1,00
Randonnée	3,00	1	3,00	0,20	3,00
Mini-maisons	1,00	0,33	1	0,20	1,00
Gibier	5,00	5,00	5,00	1	5,00
Biomasse	1,00	0,33	1,00	0,20	1
Total	11	7	11	2	11,00

C4. Résultats pondérés

Sous-critères	Sous-critères	Grenier Boréal	SEVEM	Mini-maisons	Gibier sauvage	Biomasse
Services aux résidents	72%	41%	8%	30%	9%	12%
Acceptabilité sociale	19%	36%	36%	15%	6%	6%
Visibilité médiatique	8%	9%	21%	9%	53%	9%
		37,21%	14,30%	25,61%	12,14%	10,73%

ANNEXE 7 – GRILLE D'ANALYSE DES ALTERNATIVES POUR LE CRITÈRE DE GOUVERNANCE

C5.1

Participation et citoyenneté

	Agriculture	Randonnée	Mini-maisons	Gibier sauvage	Biomasse
Agriculture	1	4,00	1,00	5,00	5,00
Randonnée	0,25	1	0,25	2,00	2,00
Mini-maisons	1,00	4,00	1	5,00	5,00
Gibier sauvage	0,20	0,50	0,20	1	1,00
Biomasse	0,20	0,20	0,20	1,00	1
Total	3	10	3	14	14,00

C5.2

Réseaux locaux et régionaux

	Agriculture	Randonnée	Mini-maisons	Gibier sauvage	Biomasse
Agriculture	1	0,33	4,00	5,00	0,33
Randonnée	3,00	1	5,00	5,00	0,33
Mini-maisons	0,25	0,20	1	1,00	0,20
Gibier sauvage	0,20	0,20	1,00	1	0,33
Biomasse	3,00	1,00	5,00	3,00	1
Total	7	3	16	15	2,19

C5.

Résultats pondérés

Sous-critères	Poids sous-critères	Grenier Boréal	SEVEM	Mini-maisons	Gibier sauvage	Biomasse
Engagement et citoyenneté	50%	38%	12%	38%	7%	6%
Création de réseaux locaux et régionaux	50%	20%	31%	7%	8%	35%
		28,70%	21,43%	22,09%	7,25%	20,53%